

Université de Montréal

**MONSEIGNEUR, PARDONNEZ-MOI PARCE QUE J'AI PÉCHÉ.
LA RÉGULATION DE LA DISSIDENCE AU SEIN DU CLERGÉ CANADIEN, AU MOMENT DE
L'INVASION AMÉRICAINE DE 1775-1776**

Par

Charles Turgeon

Département d'histoire

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts en histoire

Mars 2010

© Charles Turgeon, 2010

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Monseigneur, pardonnez-moi parce que j'ai péché.

La régulation de la dissidence au sein du clergé canadien, au moment de l'invasion américaine de 1775-1776.

Présenté par

Charles Turgeon

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Thomas Wien

.....

Président-rapporteur

Ollivier Hubert

.....

Directeur de recherche

Christian Dessureault

.....

Membre du jury

Résumé

Cet ouvrage porte sur la réaction du clergé canadien face à l'invasion américaine de 1775-1776. Alors que l'historiographie considère généralement que les prêtres de la colonie restèrent fidèles au gouvernement britannique à cette occasion, trois curés se détachèrent au contraire de cette image de loyalisme : Eustache Chartier de Lotbinière (1716-1785), Pierre-René Floquet (1716-1782) ainsi que Pierre Huet de La Valinière (1732-1806). Soupçonnés par les autorités ecclésiastiques et coloniales d'entretenir des sympathies pour les révolutionnaires américains, ces hommes furent frappés par diverses sanctions, affectant durablement le déroulement de leur carrière.

Ce mémoire cherche premièrement à faire la lumière sur la situation sociale et religieuse du Québec des années 1770-1780. L'impact de l'incursion de 1775-1776 sur les milieux populaires et cléricaux est ainsi analysé, par l'apport de diverses sources (dont plusieurs jusqu'ici inédites). La dissidence politique des Pères Floquet, de La Valinière et de Lotbinière est quant à elle observée sur le long terme, confirmant que leurs rapports conflictuels avec leurs supérieurs ont tendance à perdurer. Finalement, l'objectif central de ce mémoire est de démontrer comment s'organise la gestion de la contestation au sein de l'Église catholique canadienne à cette époque, une gestion qui apparaît aussi discrète qu'efficace.

Mots-clefs : Histoire du Canada, 1775-1776 (Invasion américaine), Révolution américaine, clergé, histoire des curés, dissidence, Pierre-René Floquet, Eustache Chartier de Lotbinière, Pierre Huet de La Valinière.

Abstract

This dissertation examines the reaction of Canadian clergy to the American invasion of 1775-1776. While historians have generally considered that the priests of the colony remained loyal to the British Government on this occasion, three priests stand in contrast to this image of loyalty: Eustache Chartier de Lotbinière (1716-1785), Pierre-René Floquet (1716 -1782), Joseph Huguet (1725-1783) and Pierre Huet de La Valinière (1732-1806). Suspected by church and colonial authorities to have shown sympathy to the American revolutionaries, these men were struck by various sanctions that permanently affected the development of their careers.

This study first seeks to shed light on Quebec's social and religious situation during the 1770s-1780s. The impact of the 1775-1776 incursion on popular and clerical circles is analyzed by the contribution of various sources (many of which were previously unpublished). Fathers Floquet, de La Valinière and de Lotbinière's political dissent is observed in the long term, confirming that their conflicting relations with their superiors tended to persist. Finally, the main objective of this thesis is to analyze the sanctions used at that time by the Canadian Catholic Church to manage internal contestation, a management that appears as discreet as it was effective.

Keywords : Canadian History, Invasion of Canada (1775-1776), American Revolution, Clergy, Dissent, Pierre-René Floquet, Eustache Chartier de Lotbinière, Pierre Huet de La Valinière.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
SURVOL HISTORIOGRAPHIQUE	6
1. L'état des lieux : la Province of Quebec des années 1760 à 1800	6
2. Invasion d'idées ou occupation militaire?.....	10
La thèse de la neutralité bienveillante – Une méfiance qui perdure.	
3. L'Église face à la tourmente.....	17
Le catholicisme canadien au lendemain de la Conquête - L'attitude du clergé en 1775-1776 - Influence du clergé sur la société canadienne – Le rôle social du curé de campagne.	
CHAPITRE 1	
REGARDS CROISÉS SUR « L'ANNÉE DES BOSTONNAIS ».....	28
1. 1. Notables et commissaires : présentation des sources.....	29
Les auteurs – Survol des documents.	
1.2. Les racines d'une certaine interprétation des événements de 1775-1776 : Parcours historiographique des documents de Baby, Badeaux et Sanguinet	39
Des outils de mise en contexte – Vers une nouvelle approche – Le rapport des commissaires et la thèse de la « neutralité bienveillante » des Canadiens – Le loyalisme du clergé catholique – Pistes de réflexion.	
CHAPITRE 2	
QUAND POINTE LA DISSIDENCE.....	50
2.1. Le cas de Pierre-René Floquet.....	51
Une carrière tranquille – Actes reprochés – Carrière subséquente.	
2.2. Eustache Chartier de Lotbinière – Aumônier du Congrès.....	60
Un parcours professionnel mouvementé – Au service du Congrès.	
2.3. Pierre Huet de La Valinière – Portrait d'une carrière mouvementée.....	68
Formation et premières cures au Canada - Séjour à L'Assomption et réaction ambiguë à l'invasion américaine – Changement de cure et exil en Europe – Carrière aux États-Unis et retour tardif au Canada.	

CHAPITRE 3	
PUNIR LES PRÊTRES « RÉCALCITRANTS ».....	85
3.1. Avant la tempête : s’assurer la fidélité des ouailles.....	86
Prêcher le loyalisme – Réprouver la dissidence populaire.	
3.2. Le tonnerre de Dieu : réactions de l’évêque et du grand-vicaire.....	96
Punir les prêtres soupçonnés de déloyauté – Gérer la dissidence récurrente.	
3.3. Les foudres du gouverneur.....	105
Interventions au sujet des « récalcitrants » - Les deux visages de la dissidence.	
CONCLUSION.....	110
ANNEXE.....	118
BIBLIOGRAPHIE.....	136

Remerciements

Je tiens d'abord à souligner ma reconnaissance envers les personnes et les institutions qui ont offert un support financier à mes travaux : Mme Madeleine St-Martin, le département d'histoire de l'Université de Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Fonds québécois de la recherche sur la culture et la société ainsi que Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Merci d'avoir eu confiance en mes capacités à mener ce projet à terme.

Je désire aussi exprimer toute ma gratitude à l'égard de mon directeur de recherche, Ollivier Hubert. Vos conseils et vos remarques m'ont toujours amené à pousser ma réflexion, à mieux étayer mes idées et à raffiner mes hypothèses. Merci de m'avoir guidé dans cette première expérience de recherche et de rédaction, en me donnant l'autonomie nécessaire à mon cheminement.

L'assistance du personnel des centres d'archives où je me suis rendu a été essentielle à mes recherches. Je souhaite donc remercier Alain Walhin, aux Archives de l'Archevêché de Montréal tout comme le personnel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal. Ma reconnaissance va également aux archivistes des prêtres de Saint-Sulpice à Montréal ainsi qu'à l'équipe du Centre régional d'archives de Lanaudière, à L'Assomption.

Ces remerciements ne seraient évidemment pas complets si je ne mentionnais pas mes parents. Merci d'avoir toujours cru en moi et de m'avoir soutenu tout au long de mes études, sur le plan affectif comme financier. Vous êtes ma première source d'inspiration : ma mère pour sa ténacité et son ardeur à l'ouvrage, mon père pour sa patience et son amour du travail bien fait. Merci pour tout votre amour, c'est à vous que je dédie ce mémoire.

Enfin, quelques mots pour dire à ma blonde, mon amour, toute l'importance de sa présence dans ma vie. De toutes les rencontres que j'ai faites à l'université, aucune n'a été plus belle, plus bouleversante, que la tienne. Ta voix calme mes angoisses, ton rire éclaire mes jours, je t'adore.

INTRODUCTION

Nous sommes dans des circonstances où vous devez faire ressouvenir vos habitants de ce qu'ils doivent au Roi, à l'État et à la patrie. Ce n'est pas en vain que nous avons prêté un serment de fidélité qui (sans examiner les discussions qui peuvent être entre la mère patrie et ses colonies) nous oblige devant Dieu et devant les hommes à obéir au Roi et à l'illustre général qu'il a établi pour nous gouverner. [...] La religion, l'honneur, la conscience et l'intérêt commun et particulier l'exigent de notre part et chacun doit être prêt dans le besoin, à obéir aux ordres qui pourraient lui être intimés de la part de son Excellence¹.

En mai 1775, au moment où Étienne Montgolfier, supérieur des Sulpiciens de Montréal, écrit ces lignes à un confrère, la menace d'une invasion de la *Province of Quebec* par les révolutionnaires américains se concrétise. Du printemps 1775 à l'été 1776, escarmouches, combats et batailles se succèdent en territoire canadien, opposant les troupes du Congrès continental et les soldats britanniques. Montréal ainsi qu'une vaste portion de la vallée laurentienne sont occupées par les « Bostonnais », qui tentent par une intense campagne de propagande de rallier les habitants canadiens à leur cause. Comme l'indique la lettre de Montgolfier citée plus haut, la réponse du clergé catholique local, indéfectible partisan du loyalisme, ne tarde pas à venir. Sermons et lettres circulaires sont prononcés en chaire pour convaincre les fidèles de résister à l'envahisseur et de fermer leurs oreilles aux appels des républicains.

¹ Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal (ASSM), P1 :21.55-11. Étienne Montgolfier à un prêtre (14 mai 1775).

L'historiographie produite sur cette époque troublée de l'histoire québécoise tend généralement à prouver que la très vaste majorité des prêtres canadiens restèrent fidèles à la Couronne lors de la Révolution américaine. Le but de ce mémoire n'est pas de remettre en question cette thèse, mais de comprendre les raisons qui ont motivé la dissidence de trois religieux considérés comme ayant été des « pro-rebelles » par leurs supérieurs et les historiens. Ces hommes, Eustache Chartier de Lotbinière (1716-1785), Pierre Huet de La Valinière (1732-1806) et Pierre-René Floquet (1716-1782), ont adopté durant l'invasion américaine une attitude suspecte aux yeux des autorités ecclésiastiques et civiles. La nature des actes qui sont reprochés à ces trois « récalcitrants » et la gestion de la dissidence politique au sein du clergé constituent les deux grandes avenues de notre réflexion. Celle-ci passe également par un examen attentif des méthodes employées par l'Église pour contrer l'agitation pro-rebelle qui anime une partie des milieux populaires canadiens en 1775-1776.

Cette recherche tire profit des nombreux travaux d'historiens portant autant sur le clergé canadien de la fin du XVIII^e siècle que sur le Québec au moment des grandes révolutions qui traversent alors le monde atlantique. Parmi les œuvres ayant contribué à notre réflexion, notons l'apport particulier des écrits de Richard Chabot² et de Serge Gagnon³ sur la tâche pastorale des curés de campagne. Au sujet des luttes idéologiques qui enflamment les esprits canadiens dans les décennies qui suivent la Conquête, nous

² Richard Chabot. *Le curé de campagne et la contestation sociale locale au Québec, de 1791 à 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, 242 p.

³ Serge Gagnon. *Quand le Québec manquait de prêtres : la charge pastorale au Bas-Canada*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2006, 414 p.

sommes grandement redevables aux recherches de Bernard Andrès⁴, Pierre Monette⁵ et Jean-Pierre Wallot⁶. Un passage du livre *L'Église et le village au Québec, 1850-1930*, de Serge Gagnon et René Hardy, a considérablement marqué notre compréhension du rôle social du clergé :

Si nous utilisons ici le concept de contrôle social, c'est que nous admettons que la cohésion d'une société ne repose pas exclusivement sur son système juridique et sur sa police. D'autres institutions, dont l'Église, au-delà des fonctions qui lui sont propres, visent aussi au moyen de certains mécanismes, à renforcer les comportements en conformité de modèles généralement acceptés par la société. [...] L'Église, par la voie d'interdits, de sanctions et d'encouragements exerce sur la conduite des fidèles un contrôle qui tend à préserver l'harmonie sociale⁷.

Nous pensons que les années 1775-1776 offrent un contexte idéal pour approfondir cette perspective. Nous avons dans ce but rassemblé un corpus de sources pertinent, en partie inconnu jusqu'ici. Aux Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal, nous avons pu examiner la correspondance d'Étienne Montgolfier, grand-vicaire de Montréal, en nous attardant plus particulièrement aux lettres envoyées à Mgr Briand, évêque de Québec, au sujet de deux des trois prêtres « récalcitrants »⁸. De nombreux documents conservés aux Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal se sont aussi révélés riches en information, entre autres un texte prononcé en chaire par le Père Louis Jollivet au sujet d'un mandement de Mgr

⁴ Bernard Andrès (dir.). *La conquête des lettres au Québec, 1759-1799 : anthologie*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 740 p.

⁵ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 2007, 550 p.

⁶ Jean-Pierre Wallot. *Un Québec qui bougeait*. Montréal, Boréal Express, 1973, 345 p.

⁷ Serge Gagnon et René Hardy. *L'Église et le village au Québec : 1850-1939 : l'enseignement des Cahiers des prônes*. Montréal, Leméac, 1979, p. 12.

⁸ Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal (ACAM), Fonds 901-115 : Correspondance d'Étienne Montgolfier, vicaire général, à l'évêque de Québec, 1761 à 1789.

Briand pendant l'invasion de 1775-1776⁹. Le Sulpicien y invite ses ouailles à demeurer fidèle au roi, par « prudence, probité, reconnaissance et religion¹⁰ ». À propos des rares clercs « pro-rebelles », les collections conservées aux Archives nationales du Québec ont constitué une mine de témoignages et de renseignements. Les écrits d'Huet de La Valinière et de Chartier de Lotbinière, regroupés chacun dans un fonds particulier, nous ont ainsi été accessibles¹¹. Il va sans dire que sans ces documents, les conclusions de nos recherches auraient été beaucoup plus limitées. C'est en lisant la correspondance de ces hommes que nous pouvons leur redonner la parole et mettre en lumière les origines de leur marginalisation.

Trois voies seront empruntées pour développer notre problématique et vérifier nos hypothèses. Le premier chapitre du mémoire portera sur trois sources classiques dans l'historiographie des événements de 1775-1776, soit les « journaux » de Simon Sanguinet¹², de Jean-Baptiste Badeaux¹³ et de la commission Baby¹⁴. Rédigés par des auteurs loyalistes, ces documents ont étayé la thèse traditionnelle selon laquelle la population canadienne s'est divisée en trois groupes durant l'invasion américaine : une

⁹ ASSM. P1 :25 1-14. Explications de Louis Jollivet, pss., curé de Notre-Dame, à l'occasion du mandement de Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, à l'occasion de l'invasion du Québec par les rebelles américains. 1775, 6 pages.

¹⁰ ASSM. P1 :25 1-14. Explications de Louis Jollivet...

¹¹ Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) : P1000, D569. Pierre Huet de La Valinière. - 1732-1806 - 18 document(s) textuel(s). P1000, S3, D2730. Documents concernant la famille Chartier de Lotbinière. - 1748-1822 - 7 document(s) textuel(s). « Copies dactylographiées de lettres de Chartier de Lotbinière conservées à la Library of Congress, 1776 ».

¹² Simon Sanguinet. « Le témoin oculaire de la guerre des Bastonnais en Canada dans les années 1775 et 1776. Journal de M. Sanguinet » dans Hospice Anthelme Baptiste Verreau, *Invasion du Canada. Collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau, Ptre*, Montréal, Eusèbe Sénécal, Imprimeur-éditeur, 1873. 394 p.

¹³ BAnQ. Jean-Baptiste Badeaux. *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776*. Montréal, Sénécal, 1871 (réimpression de 1927), 43 pages.

¹⁴ BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams. *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776*. Publié par Aegidius Fauteux, Québec, 1929, 71 pages

minorité active de pro-rebelles, une majorité de « neutres » ainsi qu'une minorité relativement silencieuse de loyalistes. Nos recherches tendent à nuancer cette hypothèse. Le second chapitre traitera quant à lui des actes reprochés aux prêtres « récalcitrants ». En mettant en parallèle le parcours chaotique de chacun de ces clercs, nous souhaitons les présenter comme trois exemples d'un mode administratif de traitement de la dissidence, alors que l'historiographie les a traités séparément jusqu'ici. Enfin, le dernier segment abordera la réaction des autorités ecclésiastiques et étatiques face à ces actes séditieux. Notre principale hypothèse sera que la gestion de cette marginalité politique est conduite de manière *efficace* et *discrète*. Cette gestion expliquerait pourquoi l'historiographie a fort peu retenu les noms de Pierre-René Floquet, Pierre Huet de La Valinière et Eustache Chartier de Lotbinière. En poussant notre réflexion au-delà du simple traitement anecdotique de la dissidence, nous espérons pouvoir observer la régulation interne de l'Église canadienne à la fin du XVIII^e siècle et entrevoir comment se manifestent les échos des révolutions américaines et françaises au Québec.

SURVOL HISTORIOGRAPHIQUE

Se pencher sur la question du loyalisme du clergé catholique canadien au moment des révolutions atlantiques amène au confluent de deux abondantes productions historiographiques : celle portant sur l'Église coloniale au lendemain de la Conquête et celle abordant l'épineuse question du déroulement et des conséquences de l'invasion américaine de la province en 1775-1776. Nous tenterons dans les prochaines pages de résumer les débats qui ont marqué la littérature historique traitant de cette époque mouvementée.

1. L'état des lieux : la *Province of Quebec* des années 1760 à 1800

La colonie laurentienne compte au début du régime anglais une population d'environ 70 000 franco-catholiques et de quelques centaines d'anglo-protestants¹⁵. On retrouve parmi ces derniers un grand nombre de marchands qui mènent campagne afin d'implanter au Canada le parlementarisme ainsi que le droit civil, commercial et criminel anglais, comme leur promettait le traité de cession de la colonie en 1763. Dans son *Histoire économique et sociale du Québec*, Fernand Ouellet a démontré l'animosité qui existait entre les premiers gouverneurs de la province (Murray et Carleton) et ces commerçants revendicateurs. En se basant sur la correspondance officielle, Ouellet avance que les valeurs des dirigeants politiques coloniaux les amenaient à manifester une plus grande sympathie envers les seigneurs et le clergé locaux qu'à l'égard de leurs compatriotes : « L'esprit militariste de cette société, les hiérarchies sociales, les structures politiques, voir le contrôle clérical étaient, à

¹⁵ Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989, p. 100.

leurs yeux, des facteurs responsables du climat de stabilité qui avait régné à l'époque française¹⁶ ». Cette idée d'une communion de valeurs d'Ancien Régime entre les dirigeants politiques (gouverneurs et seigneurs) et religieux (l'évêque de Québec et ses représentants dans les différentes parties du diocèse) du Canada, qui mènera finalement à l'adoption de l'Acte de Québec de 1774, est reprise par de nombreux historiens, dont Yvan Lamonde¹⁷. Beaucoup d'auteurs ont d'ailleurs fait l'adéquation entre la satisfaction des membres du haut-clergé catholique en 1774 et le loyalisme supposé de l'ensemble des prêtres en 1775-1776. Or les résultats de nos recherches nous amènent à remettre en cause cette « unanimité » du bas-clergé face aux choix et réflexes politiques de leurs supérieurs.

Les dernières décennies du Siècle des Lumières portent aussi la marque des « révolutions atlantiques », qui ont fait sentir leur influence jusque dans la vallée laurentienne. Alors que le thème de « l'histoire atlantique » connaît son essor à partir des années 1950-1960 (Robert Palmer, Jacques Godechot, etc.), Jean-Pierre Wallot tente en 1973 de déterminer pourquoi le Québec de la fin du XVIII^e siècle n'a pas rejoint le mouvement révolutionnaire¹⁸. En se basant sur des sources officielles, des journaux d'époque ainsi sur la correspondance de marchands anglophones et francophones, Wallot note que les rivalités qui divisent les Canadiens et les Britanniques de la colonie font échouer toute tentative de reproduire ici les bouleversements qu'ont connus les États-Unis puis la France au même moment. Au Canada, « les premières marées idéologiques et populaires des années 1773-1797 se seraient donc résorbées en une simple vague libérale, nationale et de plus en plus

¹⁶ Fernand Ouellet. *Histoire économique et sociale du Québec. 1760-1850*. Tome 1, Montréal, Fides, 1971, p. 94.

¹⁷ Yvan Lamonde. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000, p. 25.

¹⁸ Jean-Pierre Wallot. « En guise de conclusion sur le Canada à l'époque de la Révolution atlantique », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 45 (1973), p. 428-435. Voir aussi : Jean-Pierre Wallot. *Un Québec qui bougeait*. Montréal, Boréal Express, 1973, 345 p.

conservatrice (surtout après 1815) sur les plans économique et social¹⁹ ». Ce dernier passage a été légèrement corrigé par son auteur en 2007 : « Le projet de société des Canadiens français a été déformé et dénoncé par l'historiographie. On n'y a pas décelé le résultat d'un entrepreneuriat en changement social proposant une direction différente et une stratégie socio-économique de rechange en remplacement de celle défendue par le groupe britannique²⁰ ». Une telle conception de l'évolution locale des idées s'apparente dès lors davantage à celle d'Yvan Lamonde, qui a écrit qu'au tournant du XIX^e siècle, la colonie « paraît plus réformiste que révolutionnaire, plus favorable à la monarchie constitutionnelle qu'à la république²¹ ».

Il nous semble en définitive plus important de comprendre comment les bouleversements du « monde atlantique » des années 1770-1800 ont pu influencer la société canadienne que de déterminer pourquoi cette dernière n'a pas été happée par la vague républicaine. En guise d'exemple, mentionnons un article de Michel Brunet portant sur les échos de la Révolution française au Canada²². L'historien y illustre la guerre d'interprétation que se livrent les élites coloniales royalistes (membres du clergé, seigneurs et une partie importante de la bourgeoisie) et les quelques agitateurs républicains sur la place publique. En se basant sur les observations des officiels coloniaux, Brunet souligne que les milieux populaires et ruraux francophones ne sont pas insensibles à l'idéologie républicaine²³ : les agitations qui en résulte rappellent celles qui ont précédé l'invasion américaine de 1775-1776

¹⁹ Jean-Pierre Wallot. *Un Québec qui bougeait...* p. 281.

²⁰ Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot. *Un Québec moderne 1760-1840*. Montréal, Éditions Hurtubise, 2007, p. 300. En avant-propos, les deux chercheurs se font encore plus francs : « Disons clairement que nous affirmons tout simplement que le Québec était comparativement aussi moderne que les autres pans de sociétés de l'époque », *Un Québec moderne...* p. 23.

²¹ Yvan Lamonde. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000, p. 65.

²² Michel Brunet. « Les Canadiens et la France révolutionnaire », *RHAF*, vol. 13, no. 4 (mars 1960), p. 467-475.

²³ Michel Brunet. « Les Canadiens ... », p. 470.

(la levée des miliciens francophones suscite ainsi des résistances autant dans les années 1770 que 1790). Loin d'évoluer en vase clos, le Canada de la fin du XVIII^e siècle nous apparaît au contraire comme relevant à part entière du « monde atlantique », traversé à différents degrés par les influences intellectuelles françaises, britanniques et américaines.

2. Invasion d'idées ou occupation militaire?

La réflexion que nous portons sur la dissidence au sein du clergé catholique canadien a pour point de départ un *événement* particulier, soit l'invasion de la colonie par les troupes du Congrès américain en 1775-1776. Pour l'historien français Michel Winock, la spécificité de l'événement est d'abord issue de son ambivalence : « il détruit et reconstruit. Il surgit comme une rupture, mais en frayant la voie au devenir. Il détonne dans une conjoncture stable, il surprend et inquiète, mais, en même temps, il annonce une nouvelle voie²⁴ ». Moment-clé illustrant l'évolution du rapport des forces sociales dans la *Province of Quebec* depuis la Conquête, l'occupation américaine de 1775-1776 a suscité un grand éventail d'interprétations que nous résumerons dans les prochaines pages.

Un nombre assez restreint d'auteurs a souligné l'accueil généralement favorable fait aux soldats du Congrès par les milieux populaires canadiens lors de leur incursion dans la colonie à partir de l'été 1775. Charles P. Hanson a poussé cette thèse jusqu'à écrire que « *The American invaders, when they came, were greeted as liberators*²⁵ ». « *The habitants' disdain of their British rulers was matched by a keen appreciation of the new possibilities that arose when the initial success of the Americans caused established forms of authority to collapse. To them, the vacuum at the top of the social pyramid was an exciting and not altogether unattractive prospect*²⁶ ». Hanson ajoute plus loin : « *it was a sense of betrayal by their Anglophile priests and seigneurs that caused them to*

²⁴ Michel Winock. « Qu'est qu'un événement? », *L'Histoire*, no. 268 (septembre 2002), p. 32-33.

²⁵ Charles P. Hanson. *Necessary Virtue: The Pragmatic Origins of religious liberty in New England*. Charlottesville, University Press of Virginia, 1999, p. 219.

²⁶ Charles P. Hanson. *Necessary Virtue...* p. 53.

*welcome the American invaders*²⁷ ». Pour étayer cette théorie, l'historien américain s'est avant tout basé sur les journaux personnels de plusieurs militaires « bostonnais » et sur le *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams* daté de 1776, source à laquelle nous nous attarderons plus amplement dans le premier chapitre du présent mémoire. La problématique d'Hanson est avant tout de mettre en relief la rencontre entre les futurs Américains et « l'Autre » catholique (Canadien ou Français) durant la guerre d'Indépendance, rencontre qui se serait déroulée de manière relativement harmonieuse au Canada, puisqu'un grand nombre d'habitants aurait favorablement reçu les révolutionnaires.

Dans une optique totalement différente de celle de Hanson, Marcel Trudel arrive en 1966 à des conclusions semblables lorsqu'il se penche sur l'attitude du gouverneur Haldimand entre 1778 et 1781²⁸. En se basant sur la correspondance de cet homme, dont il semble approuver la méfiance envers les Canadiens français, Trudel suppose que lorsque ces derniers « ne recevaient pas des rebelles dans leur maison pour les cacher, ils se réunissaient pour échafauder des plans contre le gouvernement colonial²⁹ ». Pour des raisons idéologiques (Trudel reprend l'optique d'Haldimand alors qu'Hanson apparaît plus favorable aux révolutionnaires), ces deux chercheurs nous paraissent avoir exagéré l'enthousiasme d'une partie importante de la population canadienne pour la cause américaine, d'où l'importance de nuancer leurs propos.

²⁷ Charles P. Hanson. *Necessary Virtue...* p. 57.

²⁸ Marcel Trudel. « L'attitude du gouverneur Louis-Frédéric Haldimand à l'égard des Canadiens-français (1778-1781) », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 36, no. 1 (janvier-mars 1966), p. 5 à 14.

²⁹ Marcel Trudel. « L'attitude du gouverneur Louis-Frédéric Haldimand... », p. 13.

La thèse de la « neutralité bienveillante »

Plutôt que de supposer une quelconque unanimité au sein des différents milieux sociaux canadiens au sujet des événements de 1775-1776, nous croyons que c'est davantage la divergence d'opinions qui marque l'attitude de la population de la colonie. L'invasion américaine engendre une lutte entre royalistes et partisans des rebelles³⁰; mais il est aussi possible d'observer qu'une proportion notable de la population se démarque par sa volonté de rester neutre dans ce conflit, une situation qui n'est pas sans rappeler l'état de la société américaine au moment de la Guerre d'Indépendance³¹. Ce thème de la neutralité de la majorité des habitants canadiens face aux projets des révolutionnaires américains a connu un succès certain dans l'historiographie.

Dans l'ouvrage *Le Canada et la révolution américaine, 1774-1783*, Gustave Lanctôt a été un des premiers auteurs à mettre en lumière la crise sociale qu'a causée l'occupation d'une grande partie de la colonie laurentienne par les soldats de la Nouvelle-Angleterre³². En se basant sur des sources à caractère plus social, comme le *Rapport Baby* de 1776, document qui venait combler les lacunes de la correspondance officielle traditionnellement utilisée par les chercheurs, Lanctôt a pu avancer que la population francophone se divisait alors en trois groupes : une minorité remuante de pro-rebelles, une majorité de neutres (qui penchent sensiblement pour les envahisseurs lorsque la

³⁰ Les origines sociales et le nombre de ces derniers seront précisés plus loin.

³¹ À ce sujet, on peut lire que « parmi la population blanche uniquement, on admet habituellement que le pourcentage de loyalistes adultes et mâles oscillait entre 15% et 20% alors que celui des patriotes actifs se situait entre 40% et 45% ». Charles Duffy. « Le caractère social de la Révolution américaine d'après les témoignages des officiers français qui ont participé à la Guerre d'indépendance; 1777-1783 ». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1997, p.64.

³² Gustave Lanctôt. *Le Canada et la révolution américaine, 1774-1783*. Montréal, Beauchemin, 1965, 330 p.

présence britannique se réduit à la seule ville de Québec) et une minorité royaliste peu active mais appuyée par les membres du clergé³³. L'origine la neutralité « bienveillante » de la majorité des Canadiens envers les rebelles doit selon l'historien être attribuée aux partisans anglophones que le Congrès continental compte au Canada³⁴, le marchand montréalais Thomas Walker (décédé en 1788) par exemple. Ces hommes auraient entretenu « l'esprit de révolte » en lisant les adresses du Congrès continental aux francophones.

Comme l'a montré George A. Rawlyk, une division semblable de la société coloniale peut être retrouvée en Nouvelle-Écosse au moment de la guerre d'Indépendance. Cet historien canadien-anglais, qui a produit plusieurs études sur les Loyalistes, s'est penché dans *Revolution rejected 1775-1776* sur les colonies britanniques qui ont refusé de joindre la cause républicaine³⁵. Il a pu constater qu'à cette époque, la population néo-écossaise a connu une division similaire à celle des habitants québécois. Quant à ces derniers, ils apparaissent peu influencés par la campagne de propagande du Congrès à leur égard : « *most people in Quebec were far more interested in the state of trade or in their crops than in revolutionary ideals!*³⁶ ». Rawlyk a repris les conclusions de Fernand Ouellet, qui affirmait dans son *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850* que beaucoup de paysans canadiens avaient accueilli favorablement les envahisseurs parce que ces derniers achetaient à bon prix leurs surplus agricoles³⁷. La « neutralité bienveillante » de la majorité de la population face

³³ Gustave Lanctôt. *Le Canada et la révolution américaine...* p. 173.

³⁴ Gustave Lanctôt. *Le Canada et la révolution américaine...* p. 244.

³⁵ George A. Rawlyk. *Revolution rejected 1775-1776*. Prentice-Hall of Canada, Scarborough, 1968, 128 p.

³⁶ George A. Rawlyk. *Revolution rejected...* p. 61.

³⁷ George A. Rawlyk. *Revolution rejected...* p. 127.

aux Américains tiendrait donc davantage à des raisons économiques et stratégiques qu'à un soutien réel de la cause du Congrès.

Une dernière avenue d'analyse de l'attitude des paysans de la *Province of Quebec* a été formulée en 2007 par Pierre Monette, professeur de littérature et spécialiste des relations culturelles entre les États-Unis et le Québec aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ce qu'il décrit comme un *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*³⁸ serait partiellement dû au manque d'éducation politique et au faible taux d'alphabétisation des Canadiens, facteurs qui auraient empêché une diffusion efficace de la propagande révolutionnaire : « les rares Canadiens en mesure de lire la *Lettre* que le Congrès leur adresse font partie du groupe dont les colonistes craignent les sympathies loyalistes³⁹ ». Les événements de la fin des années 1770 auraient néanmoins amené un conflit de classes sociales au Québec, puisqu'une proportion significative d'artisans et de cultivateurs francophones a choisi de soutenir les rebelles ou de rester neutre durant leurs opérations, allant ainsi à l'encontre des directives loyalistes des autorités britanniques, du clergé catholique et des seigneurs⁴⁰. Remarquons ici que la « neutralité bienveillante » de Monette se rapproche davantage de l'optique de Charles P. Hanson que de celle de Gustave Lanctôt : le littéraire louange les effets de cette invasion d'idées démocratiques et semble presque regretter l'échec américain⁴¹.

³⁸ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 2007, 550 p.

³⁹ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine...* p. 84.

⁴⁰ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine...* p. 104.

⁴¹ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine...* p. 444.

Une méfiance qui perdure

Si Pierre Monette paraît entretenir une certaine sympathie pour le mouvement révolutionnaire des Treize Colonies, nous avons pu déceler chez beaucoup d'autres auteurs une hostilité plus ou moins latente envers les rebelles. Les écrits de plusieurs chercheurs portent la marque de leurs idéaux conservateurs. D'autres encore interprètent positivement l'échec américain au Canada parce qu'il aurait préservé le caractère distinct de cette colonie. Une telle méfiance peut être observée dans l'étude *La révolution américaine. Pourquoi la France refuse le Canada, 1775-1783*, de Marcel Trudel⁴². L'historien de l'Université Laval adopte un point de vue généralement positif envers les autorités britanniques de l'époque et considère (en se basant sur des sources officielles issues des élites coloniales) que l'Acte de Québec de 1774 fut une grande satisfaction pour les Canadiens, qui voyaient la religion catholique reconnue, le droit civil français rétabli, le territoire du Québec agrandi, etc.⁴³. Il souligne d'autre part l'importance de l'anticatholicisme des colons de la Nouvelle-Angleterre⁴⁴, stigmatisant ainsi la mécompréhension entre Américains et Canadiens. Cette thèse a depuis été grandement nuancée par des historiens comme Gayle K. Brown qui, tout en admettant l'existence d'une certaine tradition « antipapiste » chez les Américains du XVIII^e siècle, a remarqué que le contexte de la guerre d'Indépendance les a amené à reconsidérer favorablement leur opinion sur les catholiques⁴⁵.

⁴² Marcel Trudel. *La révolution américaine. Pourquoi la France refuse le Canada, 1775-1783*. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, coll. 1760, 1976, 291 p.

⁴³ Marcel Trudel. *La révolution américaine...* p. 57.

⁴⁴ Marcel Trudel. *La révolution américaine...* p. 42.

⁴⁵ Gayle K. Brown. « The Impact of the Colonial Anti-Catholic Tradition on the Canadian Campaign, 1775-1776 », *A Journal of Church and State*, 1993, vol. 35, no. 3, p. 559-575.

Deux documents issus du Congrès continental ont été utilisés de manière récurrente dans l'historiographie pour prouver la supposée hypocrisie des Américains à l'égard des Canadiens. Plusieurs auteurs ont en effet cité la première adresse d'octobre 1774 du Congrès aux habitants de la Province de Québec en la mettant en parallèle avec celle envoyée au même moment au peuple de la Grande-Bretagne, message contenant des passages hostiles au catholicisme. On peut y lire, au sujet de l'Acte de Québec, que les représentants du Congrès furent « étonnés qu'un Parlement britannique ait pu consentir à établir dans ce pays une religion qui a inondé votre île de sang et fait répandre de par le monde entier l'impiété, la bigoterie, la persécution, le meurtre et la rébellion⁴⁶ ». Or, comme la précédente adresse aux habitants du Canada ne contient pas d'allusion négative au catholicisme, certains historiens ont conclu à une certaine forme de duplicité du Congrès (Trudel⁴⁷, Laurent⁴⁸, Lanctôt⁴⁹). En utilisant ces deux sources pour tirer cette conclusion, ils reprennent les méthodes d'auteurs loyalistes contemporains de l'invasion, comme Simon Sanguinet ou Jean-Baptiste Badaux. Une telle interprétation fausse l'interprétation de ces sources, en faisant d'elles une preuve de la malhonnêteté des Américains, qui s'étendrait par extension à leur attitude générale envers les Canadiens. Nous verrons plus loin comment le biais de sources royalistes comme celle du *Journal* de Sanguinet a pu durablement affecter l'interprétation historiographique de l'invasion de 1775-1776.

⁴⁶ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine...* p. 58.

⁴⁷ Marcel Trudel. *La révolution américaine...* p. 59.

⁴⁸ Laval Laurent. *Québec et l'Église aux États-Unis sous Mgr Briand et Mgr Plessis*. Montréal, Librairie St-François, 1945, p. 33.

⁴⁹ Gustave Lanctôt. *Le Canada et la révolution américaine...* p. 48.

3. L'Église face à la tourmente

Le catholicisme canadien au lendemain de la Conquête

Les dernières décennies du XVIII^e siècle sont très souvent interprétées, à juste titre, comme une époque cruciale dans l'évolution de l'Église catholique canadienne, qui lutte alors pour la reconnaissance de son existence légale et dont les effectifs connaissent un déclin marqué. Lucien Lemieux, historien et théologien dont les travaux se concentrent justement sur cette période, a ainsi écrit :

Après la Conquête, qui avait secoué l'Église tout autant que l'ensemble de la société, sa survie dépendait des nouveaux maîtres anglicans qui pouvaient interpréter les articles des capitulations et du traité de Paris à la lumière des lois très restrictives de la Grande-Bretagne. Commencèrent alors des années difficiles où la tolérance de l'administration britannique fut longtemps fonction du poids démographique des Canadiens français, des enjeux politiques en Amérique du Nord et de l'habileté des évêques en place⁵⁰.

Lemieux explique aussi que la situation politique locale et internationale permet aux membres du clergé, et plus particulièrement l'évêque de Québec tout comme son grand-vicaire qui le représente à Montréal, de clamer leur respect et leur obéissance au souverain anglais et à ses représentants dans la colonie. Dans un mémoire de maîtrise en histoire portant sur la prédication des Sulpiciens montréalais au moment de la guerre de Conquête, Simon Décary a confirmé que le gallicanisme du clergé s'exprime autant sous

⁵⁰ Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989.p. 11.

le régime anglais que sous le régime français. « Le pouvoir avait changé de main, mais le dogme religieux sur l'obéissance au souverain, lui, restait inchangé⁵¹ ».

Cette normalisation des rapports entre les officiels britanniques et l'Église coloniale a aussi été abordée par Angélique Da Silva, sous l'angle de l'analyse du supérieurat d'Étienne Montgolfier (1759-1791) au Séminaire de Montréal⁵². La chercheuse constate que la correspondance des Sulpiciens des années 1760-1770 contient des références fréquentes à leurs relations cordiales avec les différents commandants anglais⁵³. Seule ombre au tableau, le manque de confiance de James Murray (1721-1794), gouverneur de la province entre 1760-1764, à l'égard des prêtres catholiques en général et d'Étienne Montgolfier en particulier⁵⁴, qui empêchera d'ailleurs ce dernier de devenir évêque en 1764, le gouverneur lui préférant le chanoine Jean-Olivier Briand. De telles interventions des gouverneurs britanniques dans les affaires intérieures de l'Église catholique canadienne sont relativement fréquentes à l'époque, c'est d'ailleurs sur ce thème que porte une partie du troisième chapitre du présent mémoire.

⁵¹ Simon Décary. « Le Roi, l'Église et la guerre : la prédication à Montréal au moment de la Conquête (1750-1760) », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2008, p. 99.

⁵² Angélique Da Silva. « Du régime français au régime anglais, le supérieurat d'Étienne Montgolfier (1759-1791) au Séminaire de Montréal ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2000. 356 p.

⁵³ Angélique Da Silva. « Du régime français... »... p. 211

⁵⁴ Angélique Da Silva. « Du régime français... »... p. 134.

L'attitude du clergé en 1775-1776

Les historiens du catholicisme québécois, tout comme les chercheurs qui se sont penchés sur l'invasion américaine de 1775-1776, ont affirmé que la grande majorité des membres du clergé catholique restèrent alors fidèles au gouvernement britannique. Pour en arriver à cette conclusion, ils se sont largement basés sur la correspondance privée et les traces des interventions publiques des représentants les plus importants de la hiérarchie ecclésiastique (Mgr Briand et ses deux mandements au sujet de l'invasion sont des exemples classiques dans l'historiographie). Nous pouvons ainsi lire, dans *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*, les quatre raisons invoquées par Étienne Montgolfier, supérieur des Sulpiciens de Montréal et grand-vicaire de Mgr Briand, pour soutenir le gouvernement britannique :

« comme patriote, le Canadien doit défendre sa patrie envahie; comme sujet qui a prêté serment de fidélité au roi, le citoyen manque à la justice s'il refuse d'obéir aux ordres de son représentant à Québec; comme catholique, le Canadien doit montrer que sa religion lui enseigne d'obéir à son souverain; comme Canadien, il doit être reconnaissant envers Carleton qui a si bien défendu à Londres la cause de son peuple et envers George III qui a accordé à ce même peuple une constitution si généreuse⁵⁵ ».

Soulignons l'importance du concept d'obéissance. Il apparaît ici justifié de reprendre une des thèses de Richard Chabot dans *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec, de 1791 à 1837-1838*, thèse selon laquelle le prêtre canadien de la fin du XVIII^e

⁵⁵ Cité dans Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989.p. 28. Montgolfier a envoyé ce modèle de sermon aux prêtres canadiens en 1775.

siècle et du début du XIX^e siècle reste un homme ancré dans l'Ancien Régime⁵⁶. Ses valeurs et sa formation font de lui un homme fondamentalement hostile à la contestation libérale et à la démocratie. Il n'est donc pas injustifié de supposer, comme le fait la grande majorité des historiens de l'invasion de 1775-1776, que le bas-clergé adopta généralement une attitude loyaliste durant cet événement. Cette réaction s'explique autant par les idéaux politiques largement partagés par ce groupe que par la puissance normalisatrice de sa structure hiérarchique; les prêtres étant tenus d'obéir aux directives de leurs supérieurs (supérieurs, grands-vicaires, évêques, etc.). Il serait néanmoins nécessaire de faire plusieurs études de cas sur différents curés (autant loyalistes que pro-rebelles) pour cerner clairement cette question.

Influence du clergé sur la société canadienne

Par sa position éminemment publique, le curé de campagne de l'époque préindustrielle pouvait jouir d'une influence notable sur la communauté locale⁵⁷. Jusqu'au début du XIX^e siècle, il était encore généralement la personne la plus instruite du lieu, ce qui lui conférait une importance certaine dans la gestion de la fabrique et des affaires publiques de la localité⁵⁸. Plusieurs chercheurs, dont André Lachance, ont

⁵⁶ Richard Chabot. *Le curé de campagne et la contestation sociale locale au Québec, de 1791 à 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, p. 100.

⁵⁷ Nous mettons l'accent sur le fait que le curé *pouvait* avoir une telle influence, dépendant du lieu, de l'époque, de sa personnalité ou encore de la dynamique sociale interne de la paroisse.

⁵⁸ Richard Chabot. *Le curé de campagne...* p. 90. Sur la question de l'influence du curé dans les affaires paroissiales, se référer également à Allan Greer. *Habitants, marchands et seigneurs*. Québec, Septentrion, 2000, p. 153 à 163. Greer souligne notamment que l'autorité spirituelle du clergé sur ses ouailles est bien établie à la fin du XVIII^e siècle (p. 153). Dans les paroisses rurales comme celle du Richelieu, la présence d'une paysannerie formant la large majorité de la population permet cependant aux habitants de créer « un front unifié de paroissiens quand les conflits surgissent avec le curé ou l'évêque » (p. 162).

cependant argué que cette influence sociale du prêtre restait limitée au XVIII^e siècle⁵⁹, et que l'Église catholique n'encadrerait que partiellement la société canadienne. À la fin du régime français, il y a 137 prêtres pour les 65 000 habitants du Canada (soit un ratio d'environ un prêtre pour 500 habitants)⁶⁰. En fait, l'état actuel de l'historiographie ne permet pas d'établir si ce nombre de prêtres est suffisant pour exercer un contrôle social efficace sur les croyants, ni de penser avec nuance la nature et l'efficacité de ce contrôle. L'apport des sources locales, que mobilise ce mémoire, est essentiel pour éclairer cette situation.

Quoiqu'il en soit, il ne faut sans doute pas exagérer la capacité des curés de campagne à promouvoir le loyalisme durant l'invasion de 1775-1776. Pierre Monette d'ailleurs écrit que malgré les efforts importants de nombreux prêtres pour maintenir leurs ouailles dans la fidélité au roi, certains documents comme le mandement de Mgr Briand de juin 1776 nous laissent « croire que les prêtres ont été incapables de faire respecter leur autorité⁶¹ », parce que leurs propos se heurtaient à l'opinion pro-rebelle d'une partie des habitants. Nous sommes donc portés à remettre en question la thèse de Trudel selon laquelle « le clergé pouvait, bien plus que la noblesse, exercer une influence directe et efficace sur le peuple, et son influence a été efficace⁶² ». Le rôle des prêtres durant l'invasion américaine n'est pas négligeable, puisque la majorité des curés furent des agents de promotion du loyalisme britannique. Il reste à évaluer comment s'incarne

⁵⁹ André Lachance. « Le contrôle social dans la société canadienne du Régime français au XVIII^e siècle », *Criminologie*, vol. 18, no. 1, 1985, p. 15.

⁶⁰ André Lachance. « Le contrôle social... », p. 16.

⁶¹ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine...* p. 370. Cette thèse reprend celle de Jean-Pierre Wallot dans *Un Québec qui bougeait*. Trois-Rivières, Boréal Express, 1973, p. 256.

⁶² Marcel Trudel. *La révolution américaine ...* p. 120.

localement cette intervention⁶³. Ces hommes peuvent-ils empêcher ou encourager la propagation des idées américaines de rébellion contre la métropole britannique chez leurs ouailles? Cette question nous amène aussi à réfléchir sur l'ascendance concrète qu'un curé canadien peut exercer sur ses paroissiens au XVIII^e siècle, influence qu'une historiographie plus traditionnelle (Marcel Trudel par exemple) a peut-être eu tendance à surestimer⁶⁴.

Pour conclure la présente section, rappelons que chacun des trois clercs sur lesquels se penche ce mémoire a fait l'objet d'au moins un article biographique. Dans le cas d'Huet de La Valinière, retenons principalement les études de Mgr Henri Têtu⁶⁵ et de Gustave Lanctôt⁶⁶, qui se basent principalement sur la correspondance de ce prêtre, du supérieur des Sulpiciens de Montréal (Montgolfier) et de l'évêque de Québec (Mgr Briand), documents conservés à l'évêché de Montréal et à celui de Québec. Lanctôt trace le portrait suivant de La Valinière : « Esprit ardent et délié, caractère impulsif et généreux, sujet indiscipliné et volontaire, qui fut rayé des cadres par ses supérieurs et expulsé du pays par le gouverneur; prêtre inflexible et droit, mémorialiste abondant et

⁶³ Prenons ici pour exemple un article de John Hare sur la Beauce à cette époque : « Le comportement de la paysannerie rurale et urbaine dans la région de Québec pendant l'occupation américaine, 1775-1776 », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 47, no. 1-2 (janvier et avril 1977). P. 145-150.

⁶⁴ Au cours des dernières années, plusieurs historiens ont réévalué les rapports entre les curés et les habitants des paroisses de l'époque préindustrielle. Dans *Habitants et Patriotes*, Allan Greer montre que les luttes de pouvoir qui se jouent localement entre un prêtre et ses ouailles illustrent clairement que l'autorité cléricale n'est pas complètement à l'abri de la contestation populaire. Voir Allan Greer. *Habitants et Patriotes*. Montréal, Boréal, 1997, p. 61 à 71.

⁶⁵ Henri Têtu. « L'abbé Pierre Huet de La Valinière », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 10, no. 5-6 (main-juin 1904), p. 129-144 et p. 161-175.

⁶⁶ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant : l'abbé Huet de La Valinière », *Société Canadienne d'Histoire de l'Église catholique*, Rapport 1935-1936, p. 25-39.

outrancier, missionnaire instable et remuant⁶⁷ ». Ces articles, malgré leurs limites, nous ont offert d'excellentes pistes de recherche. Nos propres travaux nous permettent d'apporter une contribution supplémentaire, à la lumière de sources qui ont jusqu'ici été peu ou pas exploitées.

Concernant le jésuite Pierre-René Floquet, mentionnons le texte de Joseph Cossette⁶⁸, mais surtout celui de Thomas-Marie Charland⁶⁹ qui cherche à expliquer les agissements du clerc en 1775-1776. Charland décrit les actes reprochés au supérieur de la maison des jésuites à Montréal : il a rencontré son confrère John Carroll (futur évêque de Baltimore, aux États-Unis) et a administré des sacrements à des miliciens canadiens pro-rebelles. L'objectivité de cet article paraît néanmoins faible : l'auteur encense les actes de Mgr Briand durant l'invasion américaine et stigmatise l'hypocrisie des « Bostonnais »⁷⁰. Les sources utilisées par Charland proviennent essentiellement des Archives nationales du Canada et de correspondances publiées dans un ouvrage d'Auguste Carayon⁷¹. Nous avons comblé certaines des lacunes du texte de Charland à l'aide de documents conservés aux Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal.

⁶⁷ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 25.

⁶⁸ Joseph Cossette. « Floquet, Pierre-René » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=1889&interval=25&&PHPSESSID=o9t86kb9atau3et08k6p5fs4r3 (Page consultée le 23 octobre 2009).

⁶⁹ Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll au Canada en 1776 et l'interdit du P. Floquet », *Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, Rapport 1933-1934*, p. 45-56.

⁷⁰ Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 45.

⁷¹ Auguste Carayon. *Le Bannissement des Jésuites de la Louisiane*. Paris, 1865, 136 p.

Enfin, le récollet Eustache Chartier de Lotbinière et sa carrière mouvementée sont décrits par Honorius Provost dans une notice du *Dictionnaire biographique canadien*⁷².

On peut y lire qu'à « l'automne de 1775, l'invasion américaine arrivait à point pour soulager l'Église de Québec de ce scandale chronique. Autant Mgr Briand prêcha aux Canadiens catholiques le loyalisme, autant l'ex-récollet prit parti pour les rebelles, s'instituant aumônier des quelques habitants du pays devenus miliciens à la solde des Bostonnais, sous le commandement de James Livingston, et participant au siège de Québec durant l'hiver. Ses chances étaient belles ; les Américains lui avaient donné £1 500 et lui promettaient la mitre⁷³.

Des trois prêtres étudiés dans le cadre de nos recherches, Chartier de Lotbinière est certainement celui qui prend le plus ouvertement parti pour les envahisseurs américains. Les motivations qui le poussent à agir ainsi méritent l'examen attentif de sa correspondance. La *Library of Congress* a préservé certains papiers qui nous permettront d'aborder une partie méconnue de sa carrière : les années qui suivent son départ précipité du Canada et son séjour aux États-Unis.

Le rôle social du curé de campagne

La dernière branche historiographique sur laquelle nos recherches sont basées est la vie professionnelle des prêtres attirés à des paroisses rurales québécoises. Deux ouvrages ont grandement influencé notre réflexion sur le travail pastoral des curés

⁷² Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=1801&interval=25&&PHPSESSID=6ut9er8fppla3rm7smmocvgtc5 (Page consultée le 23 octobre 2009).

⁷³ Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache », *Dictionnaire biographique du Canada* ...

canadiens. Rappelons d'abord l'importance accordée au concept d'obéissance par Richard Chabot dans *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec*⁷⁴. Par contraste, les quelques clercs dissidents de la fin du XVIII^e siècle forment ainsi un groupe très minoritaire dans l'ensemble du clergé canadien. De tels scandales sont relativement rares mais suscitent des échos considérables parmi les contemporains et dans l'historiographie. L'intérêt d'étudier ces prêtres « récalcitrants » consiste à vérifier comment ils se distinguent autant du reste du clergé de l'époque que de l'image du curé de campagne « normal » peinte par les historiens. Bien que marginaux au sein de l'Église (et parfois mis au ban de celle-ci), ces hommes n'en ont pas moins partagé la charge pastorale.

Dans la thèse *Quand le Québec manquait de prêtres : la charge pastorale au Bas-Canada*⁷⁵, Serge Gagnon décrit le travail pastoral du tournant du XIX^e siècle à grand renfort d'exemples tirés de la correspondance ecclésiastique. La lecture de cet ouvrage nous a fait prendre conscience de la nécessité de comparer les carrières respectives d'Huet de La Valinière, de Floquet et de Chartier de Lotbinière avec celles de leurs collègues des mêmes décennies⁷⁶. Nous porterons donc aussi notre attention sur la réaction des prêtres « normaux » aux événements de 1775-1776. Contrairement aux quelques clercs « récalcitrants », « la grande majorité n'ont pas laissé de traces

⁷⁴ Richard Chabot. *Le curé de campagne...* p. 100.

⁷⁵ Serge Gagnon. *Quand le Québec manquait de prêtres : la charge pastorale au Bas-Canada*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2006, 414 pages.

⁷⁶ Cet exercice permet ainsi de souligner le contraste entre la carrière troublée d'Huet de La Valinière et l'idéal de discrétion propre aux Sulpiciens. Voir Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion (1657-2007)*. Éditions Fides, 2007, 670 p.

d'inconduite parce qu'ils se conformaient aux exigences de la profession. On a trop peu parlé d'eux, comme on parle peu des couples heureux qu'on dit sans histoire⁷⁷ ».

Mentionnons finalement un dernier texte abordant les relations entre les pasteurs ruraux et leurs ouailles, celui de Christine Hudon sur les curés de la Gaspésie au XIX^e siècle⁷⁸. Spécialiste de l'histoire culturelle et religieuse québécoise, elle s'est penchée sur les rumeurs qui éclatent au sujet du pasteur d'une localité lorsque ses agissements dérangent. Des conflits peuvent se développer lorsque le clerc « ne se conforme pas à l'image du prêtre idéal que se sont construits les paroissiens à partir des enseignements de l'Église⁷⁹ ». Ils éclatent aussi lorsque le curé intervient dans les rivalités qui peuvent diviser les communautés locales. En se montrant trop favorable à un groupe de familles, il peut s'aliéner l'autre partie de ses ouailles⁸⁰. Nous revenons à l'idée qu'il est fondamental de tenir compte de la situation locale pour comprendre l'attitude de certains prêtres en 1775-1776. Cet angle d'analyse nous paraît des plus pertinents dans le cas d'Huet de La Valinière, qui a connu au cours de sa carrière plusieurs conflits avec les habitants des différentes paroisses auxquelles il a été successivement attaché.

Aucun historien n'a encore étudié l'ensemble de ces « prêtres récalcitrants » ou tenté de définir quels actes font qu'un curé peut être qualifié partisan des « Bostonnais ». Est-ce administrer des sacrements aux Canadiens pro-rebelles? Recevoir des officiers

⁷⁷ Serge Gagnon. *Quand le Québec manquait de prêtres...* p. 240.

⁷⁸ Christine Hudon. «Beaucoup de bruit pour rien? Rumeurs, plaintes et scandales autour du clergé dans les paroisses gaspésiennes, 1766-1900», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, no. 2, 2001, p. 233.

⁷⁹ Christine Hudon. «Beaucoup de bruit pour rien... », p. 233.

⁸⁰ Christine Hudon. «Beaucoup de bruit pour rien... », p. 217-240.

américains au presbytère? Être peu zélé, durant les offices religieux, à prôner la fidélité au gouvernement britannique? Les passages de l'historiographie portant sur ces clercs s'en tiennent généralement à des anecdotes⁸¹, sans chercher à analyser l'attitude de ces hommes sur le long terme (durant toute l'invasion, pendant la révolution américaine ou encore sur toute la durée de leur carrière). Il n'y a pas de typologie précise des « récalcitrants », comme il n'y a pas de typologie précise du Canadien pro-rebelle; flou découlant autant des sources (où les « preuves » d'un appui supposé aux envahisseurs prennent des formes très variées) que de l'historiographie. Les prêtres soupçonnés de déloyauté envers le régime britannique ne servent généralement qu'à souligner le loyalisme de la grande majorité du clergé catholique. La norme se construit par opposition aux « anormaux », nous sommes donc en droit de nous demander si ces quelques religieux se distinguent si nettement de leurs collègues ou s'ils ne sont pas plutôt une simple construction politique ou plus encore historiographique. Ce mémoire tentera de clarifier cette question, en jetant un regard neuf sur la carrière de trois curés « pro-rebelles » et leur époque mouvementée.

⁸¹ À l'exception des rares articles biographiques écrits à leur sujet, mentionnés précédemment.

CHAPITRE I

REGARDS CROISÉS SUR « L'ANNÉE DES BOSTONNAIS »

L'invasion américaine du Canada en 1775-1776 a été largement abordée par les historiens qui ont utilisé différents types d'analyse : certains ont fait la compilation de sources d'époque tel l'abbé Verreau en 1873⁸², d'autres ont adopté une approche plus politico-militaire comme George Stanley⁸³ ou Marcel Trudel⁸⁴. Dans une optique d'histoire sociale, notons l'apport de Gustave Lanctôt⁸⁵. Plus récemment, Pierre Monette⁸⁶ a revisité ces événements sous l'angle de l'histoire intellectuelle et littéraire. Trois documents d'archives seulement ont servi de référence commune à cette historiographie, soit les « journaux » rédigés par Simon Sanguinet, Jean-Baptiste Badeaux et messieurs Baby, Taschereau et Williams au moment ou dans les mois qui ont suivi l'occupation américaine du Québec. Le cadre de cette recherche exige un retour à ces sources, afin notamment d'examiner comment leurs auteurs définissent sujets fidèles et partisans des « Bostonnais », un système classificatoire qui influencera indéniablement le regard que les historiens porteront sur cette période mouvementée.

⁸² Hospice Anthelme Verreau. *Invasion du Canada – collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau*. Montréal, Sénécal, 1873, 3 vol.

⁸³ George F.G. Stanley. *L'invasion du Canada 1775-1776*. Québec, Société historique de Québec, 1975, 240 pages.

⁸⁴ Marcel Trudel. *La Révolution américaine – Pourquoi la France refuse le Canada 1775-1783*. Québec, Éditions du Boréal Express, 1976, 291 pages.

⁸⁵ Gustave Lanctôt. *Le Canada et la révolution américaine, 1774-1783*. Montréal, Beauchemin, 1965, 330 p.

⁸⁶ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 2007, 550 p.

1.1. Notables et commissaires : présentation des sources

Les auteurs

Avant de nous pencher directement sur les textes, quelques mots sur leurs auteurs. Simon Sanguinet (1733-1790) est issu d'une famille bourgeoise canadienne et a fait carrière comme notaire, avocat et négociant à Montréal⁸⁷. Influent dans le milieu des notables, Sanguinet s'illustrera par sa fidélité au pouvoir royal britannique durant l'occupation américaine de la ville de l'automne 1775 au printemps 1776. « Fervent royaliste, il prend, sur le plan politique, une part active à la défense du pays, usant de ses relations et y consacrant temps et argent. Il est entre autres chargé, avec sept autres Montréalais, de dresser le recensement et les rôles militaires. C'est sur ses conseils que le gouverneur Guy Carleton, avec lequel il entretient des rapports amicaux, rétablit au début de juin 1775 la milice canadienne⁸⁸ ». Il est surtout connu des historiens par le document qu'il rédige durant l'invasion, *Le témoin oculaire de la guerre des Bastonnais en Canada dans les années 1775 et 1776*⁸⁹, publié pour la première fois en 1873 par l'abbé Verreau⁹⁰.

Le second auteur étudié est Jean-Baptiste Badeaux (1741-1796), notaire et juge de paix à Trois-Rivières. Notable influent dans son milieu, il a pour clientes les Ursulines de la ville et montre comme Sanguinet un grand attachement au gouvernement anglais : « En 1781, Haldimand donna à Badeaux une commission de notaire pour toute la province de

⁸⁷Yves-Jean Tremblay. « Sanguinet, Simon » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol. IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=2160&&PHPSESSID=i8mrfij7hd5v5hd39cjsiqm5h2 (Page consultée le 13 avril 2009).

⁸⁸Yves-Jean Tremblay. « Sanguinet... ».

⁸⁹Nous nous sommes référés à une réédition de 1975 : Simon Sanguinet. *L'invasion du Canada par les Bastonnais. Journal de M. Sanguinet (suivi du Siège de Québec)*. Présenté par Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1975, 182 pages.

⁹⁰Simon Sanguinet. *L'invasion...*

Québec, sans doute en récompense de sa fidélité et de son dévouement pendant l'invasion américaine⁹¹ ». Durant celle-ci, il produit un document⁹² dont la forme s'apparente fortement à celle du journal de Sanguinet et dont le récit s'attarde principalement aux observations que fait l'auteur à Trois-Rivières en 1775-1776. Badeaux sera lui aussi cité intégralement dans le recueil de Verreau⁹³.

Le *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams* se distingue des deux autres sources par sa forme et le moment où il est écrit. Contrairement aux textes de Sanguinet et Badeaux, le rapport Baby est rédigé au lendemain de l'invasion américaine et non durant cette dernière. En effet, c'est à l'été 1776, sur ordre du gouverneur Carleton, que les trois commissaires ont mené leur enquête sur l'attitude des miliciens du gouvernement de Québec (une cinquantaine de paroisses environ) au moment de l'occupation américaine. Notons que François Baby⁹⁴ (1733-1820), Gabriel Taschereau (1745-1809) et Jenkin Williams (1734-1819) sont tous les trois des seigneurs et des fonctionnaires loyaux à la couronne britannique.

⁹¹ Raymond Douville. « Badeaux, Jean-Baptiste » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=1744&interval=20&&PHPSESSID=i8mrflj7hd5v5hd39cjsiqm5h2 (Page consultée le 13 avril 2009).

⁹² Nous avons examiné une réédition de 1871 : Jean-Baptiste Badeaux. *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776*. Montréal, Sénécal, 1871 (réimpression de 1927), 43 pages.

⁹³ Hospice Anthelme Verreau. *Invasion du Canada – collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau*. Montréal, Sénécal, 1873, 3 vol.

⁹⁴ Il s'agit du plus connu des trois. Voir John Clarke. « Baby, François », dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol V (1801-1820), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=2244&interval=20&&PHPSESSID=i8mrflj7hd5v5hd39cjsiqm5h2 (Page consultée le 13 avril 2009).

Force est donc de constater que les sources dont nous traiterons dans les prochaines pages sont avant tout l'œuvre de notables connus pour leur loyalisme, une réalité qui teinte évidemment leurs réflexions mais qui a surtout influencé grandement la perspective historiographique des troubles de 1775-1776. Cette dernière se base essentiellement sur les propos des élites royalistes canadiennes qui, contrairement aux partisans des rebelles provenant surtout des milieux populaires, ont pu laisser des écrits largement connus par les chercheurs des XIX^e et XX^e siècles.

Survol des documents

Portons maintenant notre attention sur les documents eux-mêmes, en commençant par le *Témoin oculaire de la guerre des Bastonnais*. Désirant produire une impression de neutralité d'opinion, Sanguinet affirme dès l'ouverture de son récit : « [...] comme je suis impartial, je ne veux rien déguiser – au contraire je me suis proposé de dire la vérité – cependant je suis obligé de parler souvent d'un homme pour qui j'ai beaucoup de respect, et que j'estime à cause de ses belles qualités, mais cependant je blâme nécessairement sa conduite⁹⁵ ». Cet homme, c'est bien sûr le gouverneur Guy Carleton dont l'apathie au moment des premières incursions des Américains à l'été 1775 leur a donné l'occasion, selon Sanguinet, de prendre pendant quelques mois le contrôle de l'ensemble de la colonie à l'exception de Québec. Bien qu'il soit critique envers le gouverneur, l'auteur du *Témoin oculaire* n'en est pas moins franchement défavorable aux rebelles américains qui auraient tenté par leur propagande républicaine de tromper les Canadiens en abusant « de

⁹⁵ Simon Sanguinet. *L'invasion...* p. 23.

leur ignorance et de leur crédulité⁹⁶ ». Connaissant l'issue des événements de 1775-1776, il est encore plus facile pour Sanguinet de s'afficher comme pro-Anglais et anti-rebelle.

Les nombreuses difficultés rencontrées pendant la levée des milices rurales par les autorités britanniques à l'automne 1775 sont mentionnées autant par Baby, Badeaux et Sanguinet. Selon ce dernier, la réticence des miliciens de la région montréalaise à prendre les armes pour le gouvernement peut être expliquée par les méthodes douteuses⁹⁷ d'officiers de milice comme Dufy Desautiers (1712-1777) ou Saint-Georges Dupré (1738-1797)⁹⁸. Un argument qui relativise l'hypothèse selon laquelle le manque d'enthousiasme des miliciens canadiens à l'automne 1775 découle en grande partie de la réception favorable des messages du Congrès continental chez les habitants⁹⁹.

Sanguinet souligne ainsi que les adresses américaines reçoivent peu d'attention de la part de la population laurentienne, à l'exception de certains « mauvais sujets » : « cependant il s'en trouvoit quelques-uns dans le nombre qui paraissoient affectionné aux Bastonnois, surtout ceux qui avoient de mauvaises affaires et qui étoient menacés par leurs créanciers – qui espéroient que le changement de gouvernement raccommoieroit leurs affaires¹⁰⁰ ». Le notable nous laisse ici supposer que les envahisseurs ne comptaient aucun véritable partisan canadien ayant pris les armes pour des raisons idéologiques : les

⁹⁶ Simon Sanguinet. *L'invasion...*p. 24.

⁹⁷ Remarquons aussi une certaine injustice dans l'attribution des grades : certains hommes sans expérience auraient reçu des commissions d'officier de milice aux dépens d'hommes expérimentés. Voir Simon Sanguinet. *L'invasion...*p. 43.

⁹⁸ Simon Sanguinet. *L'invasion...*p. 43.

⁹⁹ Cette thèse a été développée par plusieurs auteurs, dont Pierre Monette, qui écrit dans *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine* que « la propagande congressiste créa une scission entre la masse, favorable à la neutralité, et ses chefs de file, seigneurs, professionnels et négociants, nettement royalistes », p. 436.

¹⁰⁰ Simon Sanguinet. *L'invasion...*p. 75.

pro-rebelles combattaient avant tout pour leur simple intérêt pécuniaire. Ce jugement démontre le peu d'estime de Sanguinet envers les supporters du Congrès, mais aussi un désir certain de minimiser l'impact de la propagande républicaine sur les Canadiens. Il ajoute, que l'attitude des habitants envers les occupants américains évolua durant l'hiver 1776 et se transforma en hostilité lorsque ces derniers multiplièrent les réquisitions de vivres. Observons que le notable dénonce des actes semblables commis par les troupes britanniques en 1776-1777, après la défaite des « Bostonnais »¹⁰¹. S'il adopte un point de vue résolument royaliste sur l'invasion américaine, il se porte aussi comme défenseur des intérêts de ses compatriotes contre les abus provenant autant des rebelles que des soldats du roi.

Le *Journal* de Jean-Baptiste Badeaux est beaucoup plus succinct que le document précédent et se concentre presque exclusivement sur la région de Trois-Rivières à la même époque. Son introduction est une véritable profession de foi monarchiste (un thème d'ailleurs négligé dans l'historiographie québécoise): « Tant de têtes qui gouvernent un peuple ne peuvent l'aimer également et le peuple ne saurait aimer tant de maîtres à la fois ; le cœur ne peut s'attacher à tant de différents objets, il n'en peut en aimer qu'un, et tous peuvent être aimés d'un seul¹⁰² ». L'auteur mentionne cependant que plusieurs autres Canadiens pensent différemment de lui, en partie, croit-il, à cause de l'influence des lettres du Congrès, diffusée depuis 1774 au pays¹⁰³. En septembre 1775, Badeaux et un

¹⁰¹ Simon Sanguinet. *L'invasion...* p. 100.

¹⁰² BAnQ. Jean-Baptiste Badeaux. *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776*. Montréal, SÉNÉCAL, 1871 (réimpression de 1927), p. 2.

¹⁰³ Plusieurs adresses officielles du gouvernement provisoire américain sont envoyées au Canada à la veille et durant la guerre d'indépendance américaine dans le but d'inciter les Canadiens à se joindre à la lutte des Treize colonies. Voir Pierre Monette, *Rendez-vous manqué...* 550 p.

autre notable se rendent à Nicolet, au Sud-ouest de Trois-Rivières, pour encourager des habitants réticents à se joindre à la levée de la milice, sans grand succès : « pendant que les sergents avertissaient les habitants de s'assembler, ils furent chez plusieurs qui les envoyèrent au diable, d'autres ne voulurent point y venir de manière que nous eûmes très peu d'assistants à notre prédication¹⁰⁴ ». Quelques jours plus tard, des troupes régulières britanniques seront envoyées dans cette paroisse pour mater les récalcitrants, ce qui confirme l'emploi des « méthodes brutales » décrites par Sanguinet.

La ville de Trois-Rivières est occupée par les Américains à la fin de l'automne 1775. L'auteur explique que les envahisseurs ne tolèrent pas les critiques des loyalistes à leur égard : « Janvier 1776. Le Général Woster [sic] a fait publier une ordonnance pour empêcher de parler contre le Congrès sous peine d'être transporté hors de la province¹⁰⁵ ». Badeaux se fait aussi l'écho de nombreuses rumeurs dont certaines sont des plus farfelues. Le 19 avril, il écrit ainsi « point de nouvelle, de toutes parts, on nous annonce une grande quantité de Bastonnais qui viennent en bateau, il faut vraiment [sic] que le nombre soit considérable ; car on dit qu'ils ont avec eux 500 prêtres catholiques, parce que dit-on la majeure partie de l'armée est catholique. Nous voilà bien dans nos affaires, nous ne manquerons pas de curé de sitôt¹⁰⁶ ». Manifestement issue du milieu pro-rebelle, cette rumeur a valeur de propagande : ceux qui l'ont répandu laissent croire que l'armée des « Bastonnais » est formée de catholiques, par opposition aux soldats et officiers britanniques qui sont quant à eux majoritairement protestants. Un tel message

¹⁰⁴ BAnQ. Jean-Baptiste Badeaux. *Journal...* p. 5.

¹⁰⁵ BAnQ. Jean-Baptiste Badeaux. *Journal...* p. 15.

¹⁰⁶ BAnQ. Jean-Baptiste Badeaux. *Journal...* p. 30.

cherche à effacer une réalité bien différente : Britanniques comme Américains sont pour la plupart protestants, l'hostilité envers le catholicisme faisant d'ailleurs partie des références culturelles d'une large proportion d'habitants de la Nouvelle-Angleterre au milieu du XVIII^e siècle¹⁰⁷. Remarquons finalement que les références aux actions du gouverneur Carleton sont beaucoup plus rares dans le journal de Badeaux que dans le *Témoin oculaire*, probablement parce que le chroniqueur trifluvien s'intéresse avant tout à la situation locale plutôt qu'au déroulement de l'invasion américaine dans l'ensemble de la colonie.

La troisième source étudiée est le *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams*¹⁰⁸. Sa forme et son contenu le démarquent nettement des deux documents précédents. Sanguinet et Badeaux avaient tenu leur journal au moment de l'invasion, ce qui donne un aspect assez linéaire à leur récit. Le texte issu de l'enquête des trois commissaires dans la région de Québec est quant à lui beaucoup plus morcelé, puisqu'il traite successivement de la situation dans chacune des 49 paroisses visitées. Dans chaque localité, on note si des officiers de milice ont été établis en 1775, le nombre total de miliciens, le nombre de sujets pro-rebelles, l'attitude générale de la paroisse ainsi que l'attitude des « mauvais sujets »¹⁰⁹. Cette source nous renseigne ainsi beaucoup plus que les deux autres sur le comportement concret des populations rurales au moment de l'invasion de 1775-1776. Environ 4100 miliciens ont été rencontrés par les commissaires entre mai et juillet 1776. Dans l'ensemble des localités visités, nous avons dénombré

¹⁰⁷ Voir à ce sujet Charles P. Hanson. *Necessary Virtue: The Pragmatic Origins of religion liberty in New England*. Charlottesville, University Press of Virginia, 1999, 277 p.

¹⁰⁸ BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams. *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776*. Publié par Aegidius Fauteux, Québec, 1929, 71 pages.

¹⁰⁹ Toutes ces informations sont compilées et organisées dans un tableau mis en annexe de ce travail.

approximativement 610 personnes considérées comme pro-rebelles (miliciens comme non-miliciens) mais ce chiffre pourrait facilement être revu à la hausse si on considère le caractère vague de certaines affirmations des auteurs : ils mentionnent souvent nominalement les partisans des Américains mais dans d'autres cas évoquent simplement « quelques dizaines » de séditieux. La peur que les commissaires auraient pu inspirer aux gens qu'ils visitaient constitue un autre facteur d'incertitude. Il nous apparaît plausible que plusieurs habitants aient menti aux notables afin de masquer leur participation aux opérations des envahisseurs ; tout comme il est possible que des tensions locales aient amené des habitants à faussement dénoncer leurs voisins comme pro-rebelles, dans l'intention de régler des comptes qui n'avaient rien à voir aux événements de 1775-1776.

Le but de cette enquête était officiellement de rétablir la milice dans le gouvernement de Québec. Officieusement, il s'agissait surtout d'identifier et de punir les habitants qui avaient porté assistance aux envahisseurs. Les mesures répressives furent très limitées : « à part le retrait des commissions, la seule sanction attestée par les documents fut la confiscation des armes de ceux qui étaient considérés comme manquant de sympathie envers le gouvernement¹¹⁰ ». Une telle parcimonie punitive pourrait indiquer que les commissaires cherchaient probablement davantage à intimider les partisans présumés des rebelles (et ainsi les réduire au silence) qu'à les châtier brutalement. Ce fait révèle peut-être aussi que le nombre de pro-rebelles était trop

¹¹⁰ John Clarke. « Baby, François ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol V (1801-1820), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=2244&interval=20&&PHPSESSID=i8mrf1j7hd5v5hd39cjsiqm5h2 (Page consultée le 13 avril 2009).

considérable pour que des punitions exemplaires soient réellement efficaces pour éliminer la dissidence, les commissaires ne pouvant que l'étouffer par intimidation.

De plus, le journal Baby permet de cerner la situation particulière de chaque paroisse à cette époque. Par exemple, dans la paroisse de Sainte-Famille (sur l'île d'Orléans), visitée le 26 mai 1776, les commissaires rencontrent 120 miliciens et identifient sept pro-rebelles¹¹¹, dont un certain Drouin Lemaire. Cet homme « refusa l'automne dernier la commission de capt. pour le Roy et sur la menace qu'on fit de brûler la paroisse si elle ne fournissait 15 jeunes gens pour aller à Montréal, il répondit avec arrogance 'nous sommes en état de vous recevoir' et aussitôt il s'employa [sic] à soulever la paroisse¹¹² ». Le rapport Baby nous offre donc un exposé détaillé des différentes formes d'insoumission des habitants face aux autorités anglaises ainsi que des multiples manifestations de sympathie envers les rebelles « bostonnais ». L'incertitude qui flotte néanmoins dans cette source comme dans les deux autres ne nous permet pas de cerner précisément quels actes sont identifiés comme pro-rebelles par les différentes autorités de la *Province of Quebec*, ni de savoir si les sympathisants du Congrès au Canada se comptent par centaines ou par milliers.

Malgré cela, l'utilité de ces documents pour nos recherches est indéniable : ce corpus démontre que les contemporains de l'invasion américaine sont incapables de définir sans ambiguïté ce qui constitue une preuve de déloyauté envers le régime britannique. Or un flou similaire existe autour des quelques rares prêtres à être accusés, à

¹¹¹ BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams. *Journal...* p. 14.

¹¹² BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams. *Journal...* p. 15.

la même époque, de sympathie pour la cause américaine. Dans un cas comme dans l'autre, la marginalité politique des rares pro-rebelles n'existe que par contraste avec le loyalisme des accusateurs (qu'ils soient commissaires ou évêques), d'où l'attention que nous portons au discours des deux parties.

1.2. Les racines d'une certaine interprétation des événements de 1775-1776 : Parcours historiographique des documents de Baby, Badeaux et Sanguinet

Des outils de mise en contexte

Les trois *Journaux* cités précédemment ont un eu impact indéniable sur l'historiographie de l'invasion américaine du Canada. Il nous apparaît nécessaire de préciser que la problématique favorisée par chaque auteur semble déterminer les sources employées. Ainsi, les écrits de loyalistes tels Sanguinet et Badeaux ont été utilisés par des historiens comme Marcel Trudel afin de minimiser la sympathie des habitants canadiens envers les rebelles américains¹¹³. D'autres chercheurs, voulant au contraire montrer qu'un tel attachement existait, ont étayé leurs thèses avec le « rapport Baby », qui tend à démontrer que le sentiment pro-rebelle s'étendait à plusieurs paroisses laurentiennes¹¹⁴. Le parcours historiographique respectif de chacun de ces trois documents et leurs multiples interprétations seront examinés dans les prochaines pages.

Les textes de Simon Sanguinet et de Jean-Baptiste Badeaux furent publiés pour la première fois en 1873 dans une compilation de l'abbé Verreau¹¹⁵ portant sur le Canada et la Révolution américaine. Depuis cette époque, un grand nombre d'historiens ont utilisé cette source pour composer des récits très souvent événementiels des luttes de 1775-1776 dans la *Province of Quebec*. Deux exemples de ce type d'historiographie politico-militaire sont *La Révolution américaine – Pourquoi la France refuse le Canada* de

¹¹³ Voir Marcel Trudel. *La Révolution américaine – Pourquoi la France refuse le Canada, 1775-1783*. Québec, Éditions du Boréal Express, 1976 (édition originale : 1949), 291 pages.

¹¹⁴ Pour un exemple de ce type de traitement, voir Gustave Lanctôt. *Le Canada et la Révolution américaine (1774-1783)*. Montréal, Librairie Beauchemin, 1965, 330 pages.

¹¹⁵ Hospice Anthelme Verreau. *Invasion du Canada – collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau*. Montréal, Sénécal, 1873, 3 vol.

Marcel Trudel¹¹⁶, datant de 1949 ou encore *L'invasion du Canada* de George Stanley¹¹⁷, paru en 1975. Stanley se base avant tout sur la correspondance d'officiers américains ou britanniques (dont le gouverneur Carleton), sur des documents officiels comme la *Gazette de Québec* ainsi que sur les journaux de Sanguinet et de Badeaux¹¹⁸. Les renvois à ces sources servent avant tout à remettre les opérations militaires au Canada dans leur contexte et Stanley s'attarde très peu au comportement des habitants durant l'invasion. Il se réfère bien à l'enquête de Baby, Taschereau et Williams dans son « esquisse bibliographique » mais se contente tout au plus de mentionner son existence¹¹⁹, en ne la citant à aucun autre endroit dans son argumentation.

L'ouvrage de Trudel constitue un second exemple d'utilisation des textes de Badeaux et de Sanguinet en tant « qu'accessoires » de mise en contexte. La perspective est cependant plus étendue que celle de Stanley, l'étude portant sur le jeu diplomatique et stratégique qui se joue de 1775 à 1783 entre les futurs États-Unis, la Grande-Bretagne et la France au sujet du Canada. Encore une fois, les sources étudiées proviennent généralement de la correspondance officielle, les références à Sanguinet servant surtout à évaluer la réaction des Canadiens face aux adresses du Congrès continental¹²⁰. Considérant le loyalisme affiché de ce notable, il nous paraît assez douteux de considérer son opinion comme représentative de l'ensemble des habitants de la colonie.

¹¹⁶ Marcel Trudel. *La Révolution américaine...* 291 pages.

¹¹⁷ George F.G. Stanley. *L'invasion du Canada 1775-1776*. Québec, Société historique de Québec, 1975, 240 pages.

¹¹⁸ Stanley a étudié ces documents tels qu'édités dans l'ouvrage de l'abbé Verreau, *Invasion du Canada – collection de mémoires...*

¹¹⁹ George F.G. Stanley. *L'invasion...* p. 225.

¹²⁰ Marcel Trudel. *La Révolution américaine...* p. 71.

C'est aussi du journal de Sanguinet qu'est tiré un thème important dans l'historiographie sur le Canada et la Révolution américaine : la diffusion des lettres du Congrès américain auprès des habitants orchestrée par des marchands anglais de Montréal. Au sujet de la première adresse des rebelles aux Canadiens, Sanguinet écrit que « plusieurs marchands anglois parcouraient toutes les campagnes sous prétexte d'acheter du blé des habitants afin de leur lire cette lettre et de les exciter à la rébellion¹²¹ ». Dans son *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Yvan Lamonde a repris ce passage et a renchéri (sans aucune source à l'appui) en expliquant que les lettres du Congrès étaient lues à haute voix aux populations rurales par des marchands anglophones, dans des endroits publics (auberges, marchés, perrons d'églises, etc.)¹²². Notons toutefois que ni les écrits de Badeaux ni ceux de Baby ne confirment les dires de Sanguinet.

Vers une nouvelle approche

Plus récemment, les chercheurs Bernard Andrès et Pierre Monette se sont à nouveau penchés sur les œuvres de Sanguinet et Badeaux, cette fois-ci dans une optique d'histoire intellectuelle et littéraire. Dans l'anthologie de textes *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799)*, un chapitre entier porte sur ce qu'Andrès appelle « l'invasion des lettres (1775-1783) », dans lequel sont cités de longs extraits des deux chroniqueurs¹²³. Ces deux sources seraient des exemples marquants de l'intense circulation littéraire engendrée au Québec par la Révolution et l'invasion américaine, un

¹²¹ Simon Sanguinet. *L'invasion...* p. 32.

¹²² Yvan Lamonde. *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*. Québec, Éditions Fides, 2000, p. 29.

¹²³ Bernard Andrès (dir.). *La Conquête des lettres au Québec, 1759-1799 : anthologie*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 135 à 369.

corpus composé de « propagande, pamphlets, polémiques, poèmes, récits, énigmes et chansons¹²⁴ ».

Au sujet du texte de Sanguinet, Andrès écrit qu'il « est vraisemblablement fondé sur un journal que ce dernier aurait tenu du mois de mai 1775 au mois d'avril 1778. Ce journal semble cependant avoir été entièrement réécrit, puisque plusieurs renseignements que Sanguinet y livre n'ont pu être obtenus qu'une fois passés les faits qu'il raconte¹²⁵ ». Un commentaire semblable est émis à propos du journal de Badeaux qui paraît avoir été réécrit également en partie plusieurs semaines après les faits décrits¹²⁶. Ce fait nous révèle qu'une certaine interprétation de l'invasion de 1775-1776 est déjà en construction à ce moment, une interprétation qui minimise souvent la sympathie des Canadiens pour la cause américaine. Nos propres recherches dans des sources inédites, complétant les récits de Sanguinet et Badeaux, tendent à démontrer qu'une portion significative des citoyens de la province adopte une attitude opposée au loyalisme des deux diaristes. La perspective de ces derniers serait davantage représentative de l'opinion des petits notables canadiens de l'époque que celle de l'ensemble de la population. Une telle nuance manque au traitement qu'Andrès fait de ces deux sources¹²⁷

¹²⁴ Bernard Andrès (dir.). *La Conquête des lettres...* p. 11.

¹²⁵ Bernard Andrès (dir.). *La Conquête des lettres...* p. 137.

¹²⁶ Bernard Andrès (dir.). *La Conquête des lettres...* p. 138.

¹²⁷ Voir notamment la préface du livre. Bernard Andrès (dir.). *La Conquête des lettres...*, p. 4-12.

L'ouvrage de Pierre Monette *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*¹²⁸ entre dans la filiation du projet dirigé par Bernard Andrès : « Archéologie du littéraire du Québec ». Monette se questionne principalement sur la circulation des idées entre les États-Unis et le Canada au moment de la guerre d'Indépendance américaine. Les sources analysées sont majoritairement issues d'auteurs des colonies rebelles¹²⁹ mais aussi de certains Canadiens (dont Sanguinet), qui complètent le corpus documentaire. Commentant un message de Sanguinet adressé au peuple canadien en mars 1776, dans lequel il critique l'apathie des habitants devant l'occupation des envahisseurs « bostonnais »¹³⁰, Monette remarque que certains arguments de Sanguinet reprennent ceux employés dans les lettres du Congrès¹³¹. Cette réalité illustrerait que les loyalistes de la *Province of Quebec* sont eux-aussi affectés par les idées nouvelles diffusées depuis les colonies rebelles. L'importance de la construction du discours est encore une fois réaffirmée, en plus des influences qui imprègnent ce genre de texte. Cette nouvelle approche de l'invasion de 1775-1776 intègre l'histoire intellectuelle au récit sociopolitique antérieur, en se basant toutefois largement sur les mêmes documents d'archives. La contribution que nous souhaitons apporter à l'historiographie du Canada au moment de la Révolution américaine est donc justement d'explorer de nouvelles pistes archivistiques qui pourraient combler certaines lacunes des sources traditionnellement étudiées sur ce sujet.

¹²⁸ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 2007, 550 p.

¹²⁹ Par exemple, les différentes adresses du Congrès continental aux Canadiens sont intégralement retranscrites.

¹³⁰ Voir Simon Sanguinet. *L'invasion...*, p. 85-86.

¹³¹ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué...*, p. 322.

Le rapport des commissaires et la thèse de la « neutralité bienveillante » des Canadiens

L'enquête de Baby, Taschereau et Williams fut connue un peu plus tardivement par les historiens que les journaux de Badeaux et Sanguinet. Aegidius Fauteux, dans l'introduction de sa retranscription du document (1929), affirme que le premier auteur à s'y être référé était Joseph-Edmond Roy (1858-1913) dans son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon* parue entre 1897 et 1904¹³². Depuis cette époque, le rapport Baby est rapidement devenu une référence pour les historiens ayant travaillé sur la campagne de 1775-1776.

Cependant, c'est avec les chercheurs intéressés par les impacts sociaux de l'invasion « bostonnaise » que l'enquête de 1776 a commencé à être réellement analysée en profondeur. Prenons par exemple *Le Canada et la Révolution américaine (1774-1783)* de Gustave Lanctôt¹³³, étude parue en 1965. La thèse centrale de Lanctôt est que l'incursion des révolutionnaires des Treize Colonies au Québec a engendré une crise politique, sociale et religieuse, durant laquelle de simples habitants ont remis en question l'autorité des seigneurs, des curés et de l'évêque de Québec¹³⁴. Usant de l'enquête Baby, l'historien avance la théorie selon laquelle les milieux populaires canadiens se sont divisés en trois sous-groupes en 1775-1776 : une minorité remuante de pro-rebelles, dominant une majorité de neutres (qui se montrent favorables aux Américains lorsque les Britanniques semblent en difficulté) et enfin une autre minorité, royaliste celle-là,

¹³² BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams. *Journal...* p. 4.

¹³³ Gustave Lanctôt. *Le Canada et la Révolution américaine...* 330 pages.

¹³⁴ Gustave Lanctôt. *Le Canada et la Révolution américaine...* p. 11.

appuyée par le clergé et « généralement inactive et passive » devant les envahisseurs¹³⁵. Pour appuyer cette idée, Lanctôt cite, de manière plus ou moins objective, plusieurs cas tirés du rapport de 1776 concernant des Canadiens pro-rebelles, un document qui tend à gonfler la force du parti pro-américain au Québec : plusieurs paroisses sont classées comme pro-rebelles simplement parce qu'elles ont vendu des vivres aux envahisseurs¹³⁶, ce qui ne nous semble pas une forme déclarée d'insoumission au gouvernement. Lanctôt utilise donc cette source de manière peu critique, en ne soulignant pas les nombreux flous du texte des commissaires afin d'avantager sa thèse selon laquelle une majorité d'habitants se sont montrés neutres ou favorables aux Américains.

La théorie de Lanctôt sur l'attitude des Canadiens face à l'arrivée des « Bostonnais » a été reprise par plusieurs autres historiens dont John E. Hare qui s'est intéressé à la région de la Beauce au moment de la Révolution américaine¹³⁷. Il estime que 30% des miliciens sont désignés comme « mauvais sujets » dans l'ensemble des paroisses visitées par les trois commissaires en 1776¹³⁸. Notons ici que notre propre recension du rapport Baby nous a plutôt indiqué qu'environ 15% (610 sur 4100) des habitants rencontrés par Baby, Taschereau et Williams ont montré des signes d'infidélité au roi, selon les commissaires¹³⁹. Il serait donc abusif de supposer, à partir de cette

¹³⁵ Gustave Lanctôt. *Le Canada et la Révolution américaine...* p. 173.

¹³⁶ Voir par exemple le cas de la paroisse de St-Michel. François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams. *Journal...* p. 50.

¹³⁷ John E. Hare. « Le comportement de la paysannerie rurale et urbaine de la région de Québec pendant l'occupation américaine 1775-1776 ». *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 47, no. 1-2 (janvier et avril 1977), p. 145-150.

¹³⁸ John E. Hare. « Le comportement de la paysannerie... », p. 147.

¹³⁹ Une telle différence peut être expliquée par la méthode que nous avons employée. Hare et Lanctôt ont arrondi à la hausse le nombre de pro-rebelles par paroisse en incluant dans ce groupe un grand nombre d'habitants considérés comme « passifs » par les commissaires. Nous avons plutôt choisi de calculer le nombre de pro-américains à partir des individus qui ont activement soutenus les

unique source, que la colonie est alors traversée par une vague importante d'insoumission populaire. Au sujet de cette dernière, Hare écrit d'ailleurs « qu'il serait tentant, en effet, de voir dans l'attitude de ces activistes pro-rebelles l'amorce d'un mouvement libéral et démocratique. Sans nier une certaine pénétration d'une telle idéologie dans les couches populaires [...] » il faut examiner d'autres facteurs comme la résistance traditionnelle de la paysannerie canadienne à la levée de la milice, même sous le régime français¹⁴⁰.

Le rapport Baby apparaît donc comme une source primordiale pour connaître l'attitude des paroisses rurales canadiennes en 1775-1776. Il ne faut cependant pas oublier que l'enquête dont il rend compte concerne la région de Québec seulement et que les commissaires qui l'ont menée ont eu tendance à définir assez vaguement ce qui pouvait constituer des actes de rébellion face au gouvernement. Un homme qui s'engage comme soldat au sein des troupes régulières du Congrès peut certainement être considéré comme pro-rebelle mais peut-on également appliquer une telle étiquette à un agriculteur qui a vendu ses produits aux militaires américains de passage? Le flou que les commissaires ont entretenu dans leur définition du sujet « pro-rebelle » indique que les contemporains ont très peu de critères précis pour identifier les partisans supposés du Congrès américain. Nous proposons un parallèle avec le thème des prêtres « récalcitrants » : dans les deux cas, il est difficile de cerner exactement ce qui est reproché à aux individus concernés, sinon qu'ils se sont montrés un peu trop tièdes dans le soutien exprimé envers le régime britannique à une heure pour lui critique.

envahisseurs et qui sont désignés comme tels dans le document de 1776. Voir le tableau de compilation du *Rapport Baby* mis en annexe du présent mémoire.

¹⁴⁰ John E. Hare. « Le comportement de la paysannerie... », p. 147. Cette question est aussi abordée dans Louise Dechêne. *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*. Montréal, Boréal, 2008, 664 p. Voir notamment le chapitre 10, « Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre », p. 349-395.

Le loyalisme du clergé catholique

Nulle mention de curés en rupture avec leurs supérieurs dans les écrits de Sanguinet, Badeaux ou de la commission Baby. Au contraire, tous les prêtres mentionnés semblent être des exemples de fidélité. Si ces sources ne nous renseignent pas directement au sujet d'Huet de La Valinière, de Floquet et de Chartier de Lotbinière, elles nous permettent cependant de vérifier en quoi leur attitude se distingue de celle de leurs collègues. En effet, la très grande majorité de ces derniers paraît adopter un loyalisme indéfectible en 1775-1776, ce qui alimente ici la tradition historiographique selon laquelle les prêtres catholiques de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle sont dans leur très vaste majorité des hommes attachés au concept d'ordre social tout comme à celui de soumission à Dieu et au roi¹⁴¹. Ainsi, Sanguinet affirme à la fin de sa chronique qu'il « est certain que le clergé du Canada s'est distingué et que les prêtres ont rendu de grands services au Roy de la Grande Bretagne dans cette circonstance – ce qui leur attira beaucoup de persécutions de la part des Bastonnais¹⁴² ». Badeaux témoigne quant à lui du fait que les sermons prêchés par le grand-vicaire de Trois-Rivières, Pierre Garreau dit Saint-Onge (1722-1795), étaient résolument loyalistes. Le 10 mars, on peut ainsi lire « Nous avons eu un sermon prêché par M. le Grand Vicaire. Au commencement de son discours, il a donné sur le nez de quelques congréganistes, qui avaient tourné en ridicule quelques expressions dont il s'était servi dans un sermon qu'il nous donna le mardi gras¹⁴³ ».

¹⁴¹ Richard Chabot. *Le curé de campagne et la contestation sociale locale au Québec, de 1791 à 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, p. 100.

¹⁴² Voir Simon Sanguinet. *L'invasion...* p. 79.

¹⁴³ BANQ. Jean-Baptiste Badeaux. *Journal...* p. 20.

L'enquête de Baby, Taschereau et Williams présente quelques cas de curés loyalistes qui sont confrontés à des paroissiens pro-rebelles. Prenons l'exemple de M. Corbin, prêtre de St-Joachim, une paroisse où les commissaires n'ont dénombré que quatre sujets séditeux¹⁴⁴ et qui est jugée généralement loyale au gouvernement pendant l'occupation américaine¹⁴⁵. Or parmi les pro-rebelles, nous rencontrons un certain Lespérance qui aurait aidé les envahisseurs dans la paroisse et « Il avait réussi à s'y faire un parti et comme il pensait que Mr Gravé prêtre et le curé Corbin nuisait [sic] à ses projets, ils les a fait traduire au camp [américain], en un mot il avait été proclamé capitaine et en cette qualité a répondu a la confiance que pouvait avoir en lui les rebels [sic] tant pour l'exécution de leurs ordres que pour faire piller les fermes des prêtres¹⁴⁶ ». Le récit se poursuit encore : une vingtaine d'habitants de St-Joachim s'est rendue aux cantonnements des « Bostonnais » et a obtenu la libération des deux prêtres¹⁴⁷. Cette anecdote montre que l'invasion américaine a pu diviser la société et les paroisses du Québec, tout comme elle a pu être un moment fort d'expression des rivalités locales sous-jacentes.

Pistes de réflexion

Les textes de Badeaux, Baby et Sanguinet permettent de croire que très peu de membres du clergé catholique dérogèrent aux directives loyalistes de l'évêque Briand, puisqu'aucun n'est mentionné par les trois chroniqueurs. Dans la logique gallicane qui

¹⁴⁴ Un groupe limité puisque la population de cette localité compte 389 personnes en 1762 selon le recensement du gouvernement de Québec. Voir Amédée Gosselin. « Le recensement du gouvernement de Québec en 1762 ». *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*. 1925-1926, p. 143.

¹⁴⁵ BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et JenkinWilliams. *Journal...* p. 12.

¹⁴⁶ BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et JenkinWilliams. *Journal...* p. 13.

¹⁴⁷ BAnQ. François Baby, Gabriel Taschereau et JenkinWilliams. *Journal...* p. 13.

imprègne le clergé canadien de la fin du XVIII^e siècle, être catholique c'est aussi être monarchiste; les rares cas de prêtres soupçonnés d'être « déloyaux » n'en sont que plus remarquables. Nous avons aussi pu constater que ces marginaux n'avaient laissé aucune trace dans ces trois récits de l'invasion américaine. Pour expliquer ce silence, plusieurs hypothèses peuvent être mises de l'avant. Il est possible que des notables comme Badeaux ou Sanguinet aient eu connaissance des actes des prêtres « récalcitrants », mais aient évité de les mentionner afin de présenter un clergé unanimement loyaliste. En cela, ces auteurs auraient usé de méthodes semblables aux autorités ecclésiastiques canadiennes, qui tentèrent d'étouffer rapidement le scandale des quelques prêtres rebelles. Cette hypothèse nous semble d'autant plus solide que nos recherches tendent à démontrer la grande efficacité de la gestion de la dissidence politique par les dirigeants de l'Église, comme nous l'illustrerons dans les deux prochains chapitres.

CHAPITRE 2

QUAND POINTE LA DISSIDENCE

Nous entrons maintenant au cœur de notre problématique, en proposant une analyse du processus de marginalisation des prêtres dont la loyauté est remise en question au lendemain des événements de 1775-1776. Afin de bien saisir en quoi ces événements marquent la réputation et le sort historiographique de ces trois clercs, nous les replacerons dans le déroulement global de leurs carrières. Deux des trois hommes étudiés ont connu avant même 1775 des démêlés avec leurs supérieurs ecclésiastiques, ce qui pourrait indiquer une tendance préexistante à la déviance politique.

Soulignons aussi que leur parcours professionnel subséquent est affecté par les soupçons qui pèsent sur eux : ils ne réussiront jamais à se laver complètement de la marque de leur dissidence. Leurs tentatives respectives pour se réhabiliter et justifier leur attitude au moment de l'invasion américaine ont laissé un riche corpus de sources qui renseigne autant sur leurs gestes que sur leurs relations tumultueuses avec les autorités de la colonie.

2.1. Le cas de Pierre-René Floquet

Une carrière tranquille

Le parcours professionnel du premier « récalcitrant » semble tout à fait normal jusqu'en 1775 : né le 12 septembre 1716 à Paris, il entre au noviciat en 1734 et arrive au Canada le 17 août 1744¹⁴⁸. Il enseigne pendant cinq ans au collège des Jésuites à Québec, dont il deviendra procureur entre 1750 et 1756, après avoir brièvement occupé un poste de missionnaire à Sault-Saint-Louis. « En 1757, il remplaça le Père Nicolas Degonnor comme supérieur des Jésuites à Montréal ; il remplit cette charge jusqu'à sa retraite¹⁴⁹, en 1780, tout en s'occupant de la Congrégation des hommes de Ville-Marie et du ministère sacerdotal à la chapelle des jésuites¹⁵⁰ ». Dans une lettre qu'il adresse à Mgr Briand le 29 août 1770, il affirme ne pas vouloir se joindre au Séminaire de Québec ou de Montréal, malgré le déclin du nombre de ses confrères au Canada après la Conquête¹⁵¹. Floquet se trouve à Montréal au moment de l'occupation américaine de la ville, entre novembre 1775 et juin 1776 ; il commet alors des gestes qui lui valurent un interdit personnel par Mgr Briand, en juin de la même année.

¹⁴⁸ Joseph Cossette. « Floquet, Pierre-René » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=1889&interval=25&&PHPSESSID=o9t86kb9atau3et08k6p5fs4r3 (Page consultée le 23 octobre 2009).

¹⁴⁹ Notre propre analyse des sources nous amène plutôt à croire que le Père Gordon remplace le Père Floquet comme supérieur dès novembre 1776. Voir ACAM : 901-115-776-13. « Projet de rétractation proposé au père Floquet », Montgolfier à Briand, novembre 1776.

¹⁵⁰ Joseph Cossette. « Floquet, Pierre-René » dans *Dictionnaire biographique canadien...*

¹⁵¹ Floquet à Briand, 29 août 1770. Cité dans Auguste Carayon. *Bannissement des Jésuites de la Louisiane: relation et lettres inédites*. Paris, L'Ecureux, 1865, p. 103.

Actes reprochés

Rappelons tout d'abord en quoi consiste un interdit personnel. Conféré par les supérieurs ecclésiastiques, il « a plusieurs des effets de l'excommunication. Ceux qui en sont frappés ne peuvent célébrer les offices divins ni y assister. [...] Il leur est défendu de recevoir les sacrements et de les administrer¹⁵² ». Voici les événements qui menèrent à la sanction à l'endroit du Père Floquet. À la fin mars 1776, une délégation du Congrès continental, composée de Benjamin Franklin (1706-1790), Samuel Chase (1741-1811) et Charles Carroll (1737-1832), arrive à Montréal, occupée depuis l'automne par les soldats américains. La délégation est accompagnée de John Carroll (1735-1815), Jésuite du Maryland et futur évêque de Baltimore. Selon Joseph Cossette, biographe de Pierre-René Floquet, ce dernier aurait reçu la visite de son confrère américain à la résidence des Jésuites. « Porteur d'une lettre d'introduction du père Ferdinand Farmer, son supérieur à Philadelphie, Carroll obtint d'Étienne Montgolfier, vicaire général à Montréal, la permission de dire la messe chez le Père Floquet, mais il ne prit le dîner qu'une seule fois¹⁵³ » chez lui. Ce n'est donc pas cette rencontre avec un des délégués du Congrès qui est reproché au prêtre par ses supérieurs, mais plutôt la tendance politique qu'il aurait affichée en offrant des services pastoraux à des Canadiens ayant pris les armes pour les envahisseurs.

Examinons une lettre qu'il envoie le 15 juin 1776 à Mgr Briand, pour justifier ses actes :

Monseigneur,

M. Montgolfier me lut hier quelques fragments d'une de vos lettres, où je crus entrevoir que votre cœur aimait encore, et que votre bonté paternelle craignait de

¹⁵² G. Jacquemet (dir.). « Interdit » dans *Catholicisme : hier, aujourd'hui, demain : encyclopédie en sept volumes*. Tome 5, Paris, 1962, p. 1883.

¹⁵³ Joseph Cossette. « Floquet, Pierre-René » dans *Dictionnaire biographique canadien...*

trouver criminel, celui que vous aviez à juger selon ses mérites. Fortement accusé, coupable ou non, plus ou moins coupable, il consent, Monseigneur, à recevoir de votre tribunal la sentence la plus convenable au bien public et surtout au bien spirituel de votre diocèse. Si je puis servir Dieu et le prochain dans une de vos plus petites paroisses, les moins lucratives, les plus éloignées des villes et des grands chemins, mais en même temps des plus facile à desservir (parce que je deviens infirme et pesant), la cure la moins recherchée, la plus redoutée me plaira désormais plus que Montréal. S'il faut être banni de la province, j'en sortirai, comme je l'espère, muni d'un certificat de vie et mœurs, que Votre Grandeur aura la charité de m'accorder, pour me mettre en état de faire mieux ailleurs que je n'ai fait en ce pays¹⁵⁴.

Floquet avoue ensuite les motifs qui l'ont poussé à agir à l'encontre des directives du grand-vicaire et de l'évêque.

Voici ma confession publique¹⁵⁵ :

Je n'aime point le bill de Québec, et je m'en suis trop déclaré. Cela me fait des ennemis de tous ceux qui l'ont attiré.

J'ai ménagé les Bostonnais par respect humain. Si j'avais paru aussi violent contre eux que beaucoup d'autres, comme j'étais le seul Jésuite à Montréal, le fort de l'orage serait tombé sur ma tête. J'aurais servi d'exemple aux autres : et j'aurais peut-être occasionné une persécution à Nos Messieurs de Pennsylvanie et du Maryland.

Après le départ des Gens du Roi, les députés de Montréal promirent aux Bostonnais une véritable ou une fausse et trompeuse neutralité. Je crus qu'ils en avaient promis une véritable et qu'elle devait être gardée. Je l'ai gardée et conseillée; ce qui m'a rendu tolérant, entre les deux parties, dans le tribunal de la pénitence.

¹⁵⁴ Floquet à Briand, 15 juin 1776. Cité dans Auguste Carayon. *Bannissement des Jésuites...* p. 106.

¹⁵⁵ Malgré l'ouverture de cette lettre, aucune source ne nous permet d'affirmer avec certitude que la confession du Jésuite a été diffusée auprès des fidèles ou des autres clercs. Il nous paraît par conséquent plus prudent de supposer que seul l'évêque de Québec a eu accès à ces aveux à l'époque.

M. Hazen, colonel Bostonnais, a commandé quelque temps à Montréal. Il m'a rendu la partie de notre maison que M. Murray avait changée en prison. J'ai joui de ce bienfait, que je n'avais pas demandé, et j'en ai remercié l'auteur. M. Hazen m'a invité par écrit à dîner; j'y ai été une fois avec un prêtre Irlandais royaliste, qui demeurait chez moi et qui avait été ci-devant familier chez M. et Mme Hazen.

Les Bostonnais avaient levé, sur la fin de l'hiver, deux compagnies de milice canadienne, Lieber et Olivier. Ces nouveaux enrôlés étaient en garnison à Montréal, quand les Pâques s'ouvrirent. Étant prié de les confesser, je consentis à les recevoir, si l'on pouvait m'assurer qu'ils n'iraient point au siège de Québec et qu'ils feraient un service pacifique à Montréal. M. Olivier me l'ayant assuré, je me laissai gagner. Le mardi de Pâques, après dîner, je commençai à confesser les moins mauvais sans les approuver à beaucoup près. Ceux qui eurent permission de communier passèrent dans la foule, à la paroisse, jusqu'à Quasimodo inclusivement¹⁵⁶.

[...]Tels sont, Monseigneur, principaux prétextes que j'ai donnés, l'hiver et le printemps, aux suppositions, aux exagérations, aux interprétations malignes, aux détractations, aux calomnies, à l'animosité de bien des gens.

Au vrai, en conscience et devant Dieu, suis-je Bostonnais, rebelle, ou l'ai-je été? □ Non, Monseigneur.

L'automne passé, lorsqu'on assemblait à Montréal les habitants de bonne volonté, pour une expédition qui a manqué, personne ne les a mieux reçus, n'en a plus confessés et communiés que moi. Je disais aux consultants qu'on faisait très-bien de s'offrir pour le service du Roi, et que ceux qui résistaient aux ordres faisaient mal.

Je n'ai jamais cessé de faire chanter à nos saluts le *Domine salvum* et d'y chanter l'oraison pour le Roi.

Un P. Carroll, missionnaire du Maryland, étant venu à Montréal avec deux députés du congrès, se fit connaître à moi pour une lettre du P. Farmer, premier

¹⁵⁶ Paradoxalement, la confession de ces hommes a un caractère public : seuls ceux qui obtiennent le pardon du Père Floquet peuvent communier, « en passant dans la foule ». Le prêtre fait ici le partage entre rebelles et non-rebelles.

missionnaire à Philadelphie. Le séminaire a vu cette lettre, qui ne contenait rien de mauvais. Cependant je n'y ai point répondu. Le P. Carroll n'a point logé chez moi, et il n'y a mangé qu'une fois. Il y a dit la Messe avec la permission de M. Montgolfier.

Je n'ai jamais rien dit, rien écrit, ni rien fait pour le service du congrès ou des colonies-unies. Je n'en ai jamais rien reçu que notre maison bien délabrée¹⁵⁷.

Confronté à ces accusations, il semble hésiter sur la manière de les réfuter et demande conseil à son évêque.

J'ai reçu deux conseils qui tendaient à ma condamnation. L'un, de quitter la province à la retraite des Bostonnais; l'autre, de faire en chaire je ne sais quelle rétractation de mes erreurs et réparation de mes fautes. J'ai rejeté le premier conseil et je ne sais que faire du second.

Disposez de moi, Monseigneur. Vous trouverez très-soumis aux ordres, aux avis, aux inclinations de Votre Grandeur¹⁵⁸.

La défense du Jésuite repose sur sa modération : il est resté fidèle au roi avant et pendant l'occupation américaine de Montréal; les événements l'ont cependant obligé à ménager les envahisseurs, « par respect humain » mais aussi pour éviter de recevoir le « fort de l'orage » sur sa tête et prévenir la « persécution » de ses confrères établis aux Colonies-Unies. Cette lettre nous permet de cerner clairement ce qui a causé son interdit : il avoue avoir confessé des miliciens canadiens enrôlés par le Congrès, ce que Mgr Briand avait formellement interdit. Dans son mandement *Aux sujets rebelles durant la guerre américaine*¹⁵⁹, diffusé en juin 1776, l'évêque menaçait justement les Canadiens séditieux de ne plus recevoir de sacrements. Les raisons qui motivent la sanction du Père

¹⁵⁷ Floquet à Briand, 15 juin 1776. Cité dans Auguste Carayon. *Le Bannissement...* p. 106 à 110.

¹⁵⁸ Floquet à Briand, 15 juin 1776. Cité dans Auguste Carayon. *Le Bannissement...* p. 110.

¹⁵⁹ Jean-Olivier Briand « Mandement Aux sujets rebelles durant la guerre américaine », p. 269-279, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des Évêques de Québec*, vol. 2, Québec, Imprimerie générale A. Côté et Cie, 1888.

Floquet ne semblent donc pas provenir tant de son opposition à l'Acte de Québec (mentionnée au début de sa « confession publique »), ou de l'accueil qu'il a fait au Père Carroll (qu'il a somme toute très peu côtoyé) mais plutôt de sa désobéissance aux directives de l'évêque. Ce prêtre a encouru l'interdit en prodiguant ses services pastoraux à des partisans du Congrès. Il a peut-être aussi été victime de la rivalité entre Sulpiciens et Jésuites : le supérieur Montgolfier paraît s'acharner longuement sur son cas, même si la dissidence de Floquet reste somme toute bénigne¹⁶⁰.

En avril 1776, Moses Hazen (1733-1803), colonel américain ayant formé un régiment canadien durant l'invasion de la colonie, écrivit, à propos de ses soldats, qu'« à la vérité, c'est avec difficulté que je les ai amenés à faire leur devoir, ce en quoi Pier Floquette [sic] m'a aidé en leur donnant l'absolution alors que les autres prêtres du pays la leur refusait, on l'appelle maintenant mon chapelain¹⁶¹ ». Souvenons-nous que le Jésuite avait brièvement traité de Hazen dans sa lettre du 15 juin 1776 à Mgr Briand. Nous croyons qu'il est possible que cet officier ait rendu la résidence des Jésuites à son « chapelain », pour le remercier d'avoir confessé et communié les catholiques qu'il commandait¹⁶².

¹⁶⁰ Rappelons que de telles frictions s'étaient déjà manifestées entre les deux communautés au milieu du XVII^e siècle. Voir Dominique Deslandres, « Les Sulpiciens et les communautés religieuses de Montréal » dans *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion (1657-2007)*. Éditions Fides, 2007, p. 340-341.

¹⁶¹ Moses Hazen à Antill, 20 avril 1776. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 51.

¹⁶² Floquet dit simplement avoir reçu la maison et « joui de ce bienfait, que je n'avais pas demandé ». Voir Floquet à Briand, 15 juin 1776. Cité dans Auguste Carayon. *Le Bannissement...* p. 106 à 110.

Carrière subséquente

Contrairement à Chartier de Lotbinière et Huet de la Valinière, Pierre Floquet réussit, six mois après son interdit, à se réconcilier avec l'évêque Briand, qui lui accorde finalement son pardon en décembre 1776. En novembre, le grand-vicaire Montgolfier fait rédiger ce document au Jésuite :

Projet de rétractation, proposée au Père Floquet, pour débiter lui-même publiquement en chaire; ou pour signer de sa main, dans l'espérance qu'à cette condition Mgr l'évêque, et son excellence le général Carleton voudront bien oublier les démarches peu mesurées auxquelles il s'est livré dans ces derniers troubles contre la religion et l'État. [...] Je reconnais et confesse aujourd'hui que je me suis trompé dans le jugement que j'ay porté; que dans les circonstances critiques où s'est trouvé dernièrement le district de Montréal dans la province de Québec, il pouvoit être permis à un citoyen, ou à un habitant de prendre les armes (non pas pour combattre ses compatriotes, ny pour attaquer la ville de Québec, ou les troupes du roy occupées à la déffendre [sic]), mais pour soutenir les conquêtes des rebelles que je ne regardois pas alors comme tels¹⁶³.

Montgolfier ajoute, à la suite de la rétraction, que « son principe, sur lequel il insistoit, étoit que depuis l'entrée des Bostonnais dans le district de Montréal et la retraite de Mr. Carleton, il n'y avoit plus de roy [sic], et qu'on étoit obligé d'obéir aux vainqueurs, qu'ils ne jugeoit pas rebelles. Je ne le crois pas bien revenu de ce principe; et je présume qu'il n'admettra pas la rétractation¹⁶⁴ ».

¹⁶³ ACAM : 901-115-776-13. « Projet de rétractation proposé au père Floquet », Montgolfier à Briand, novembre 1776.

¹⁶⁴ ACAM : 901-115-776-13. « Projet de rétractation proposé au père Floquet », Montgolfier à Briand, novembre 1776.

Effectivement, Montgolfier présente ce projet de déclaration à Floquet, qui le rejette, croyant « avoir des raisons de ne pas s'y soumettre¹⁶⁵ ». Il tient plutôt à rencontrer en personne l'évêque à Québec, ce qu'il fait quelques semaines plus tard. Sa volonté de s'adresser directement au prélat, en contournant l'autorité du grand-vicaire de Montréal, sous-tend une fois de plus la possible rivalité de pouvoir entre Sulpiciens et Jésuites. Le prêtre rédige une confession plus succincte à Mgr Briand :

Monseigneur, pour satisfaire à ma conscience, je soussigné, confesse que les circonstances fâcheuses dans lesquelles je me suis trouvé l'hiver dernier, à Montréal, m'ont occasionné plusieurs fautes, dont je me repens sincèrement. Je supplie très humblement Votre Grandeur de me les pardonner et de lever l'interdit qu'elles m'ont attiré. Si j'obtiens cette grâce de Votre bonté, Monseigneur, j'espère que ma bonne conduite convaincra mes supérieurs et le public, que je veux rendre, et travailler, selon mon état, à rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu¹⁶⁶.

L'interdit pesant sur Pierre-René Floquet fut donc levé, il poursuivit sa carrière à Montréal jusqu'à sa mort en 18 octobre 1782, apparemment sans nouvelle incartade. Néanmoins, la confiance de ses supérieurs envers lui paraît ébranlée : le grand-vicaire obtient son départ en tant que supérieur des Jésuites à Montréal et le remplace dès novembre 1776 par le Père Gordon, un choix approuvé par le gouverneur Carleton¹⁶⁷. Quant à l'évêque de Québec, un extrait de sa correspondance du 27 avril 1777 indique qu'il reste lui-aussi méfiant à son égard :

¹⁶⁵ ACAM : 901-115-776-13. « Projet de rétractation proposé au père Floquet », Montgolfier à Briand, novembre 1776.

¹⁶⁶ Floquet à Briand, 29 novembre 1776. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 54.

¹⁶⁷ ACAM : 901-115-776-13. « Projet de rétractation proposé au père Floquet », Montgolfier à Briand, novembre 1776.

Le Père Floquet s'est bien mal conduit dans les affaires présentes; il a été interdit six mois par son entêtement, il est depuis 4 rétabli. Il a fait un tort inexprimable à son corps auprès du gouverneur et des loyalistes. [...] Les autres Jésuites se sont bien comportés, et sont très affligés de la conduite de Floquet qui est nommé Pierre, et qui ne croit pas avoir eu tort; il le dit quand il ne craint pas ses auditeurs¹⁶⁸.

Le « scandale » que ce clerc suscite en 1776 en confessant des Canadiens portant les armes pour le Congrès américain lui vaut une sanction qu'il l'oblige à s'amender rapidement. Les blâmes que lui adressent les autorités ecclésiastiques et civiles éclaboussent sa réputation (jusque là sans tache) et celle des rares Jésuites encore présents au Canada. Ce qui semble surtout reproché au Père Floquet (et c'est ce qui le distingue de la grande majorité des autres prêtres), c'est son attitude conciliante envers les occupants de Montréal à l'hiver 1775-1776. Pour avoir côtoyé des hommes tels que Moses Hazen ou John Carroll et avoir contrevenu aux ordonnances de Mgr Briand (interdisant aux curés d'administrer les sacrements aux pro-rebelles), ce Jésuite a été puni par un interdit personnel dont les conséquences sont cependant difficiles à établir sur le déroulement général de sa carrière. Elles semblent en tout cas mineures si on compare le sort du Père Floquet aux pérégrinations forcées d'Huet de La Valinière et de Chartier de Lotbinière.

¹⁶⁸ Briand au Père Meurin, missionnaire aux Illinois, 27 avril 1777. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 54.

2.2. Eustache Chartier de Lotbinière – Aumônier du Congrès

Un parcours professionnel tourmenté

Eustache Chartier de Lotbinière (baptisé François-Louis), né en décembre 1716 à Québec et ordonné prêtre en septembre 1741, a connu une vie beaucoup plus tourmentée que celle du Père Floquet. Issu d'une famille seigneuriale, son père a été membre du Conseil Supérieur avant d'opter pour la prêtrise en 1726, après la mort de son épouse¹⁶⁹. Il s'oppose d'ailleurs à l'entrée de François-Louis chez les récollets de Québec, « connaissant son manque de sérieux et de piété¹⁷⁰ ». Après un passage en France pour peaufiner sa formation ecclésiastique, le jeune clerc revient au Canada en 1749, administrant des offices religieux à Trois-Rivières puis occupant un poste d'aumônier au fort Niagara jusqu'en 1756. L'abbé Briand (futur évêque de Québec) lui reproche déjà de s'adonner à l'ivrognerie et au libertinage¹⁷¹. Cette mauvaise réputation le suit dès lors durablement :

Vers 1756, sans qu'on puisse retrouver cet acte, Mgr de Pontbriand le déclara interdit et suspens de tous les ordres. L'interdiction l'excluait en principe de toute église et même de la colonie. On peut penser que son frère aîné, Eustache, curé de la Pointe-aux-Trembles, et son frère cadet, Michel, respectable ingénieur dans l'armée, se concertèrent pour le faire retourner en France. Après une grave maladie, nous dit Mgr Briand, « récollet encore, après cela apostat [...] pendant deux ans ; devenu ensuite de l'ordre de Malte, sans devenir meilleur, chassé de la

¹⁶⁹ Armand Gagné. « Chartier de Lotbinière, Eustache » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol III (1741-1770), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=1251&interval=25&&PHPSESSID=ls6ol8uob5ve9d3am7avfk01d4 (Page consultée le 13 décembre 2009).

¹⁷⁰ Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache (baptisé François-Louis) » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01f.php?&id_nbr=1801&interval=25&&PHPSESSID=6ut9er8fppla3rm7smmocvgtc5 (Page consultée le 13 décembre 2009).

¹⁷¹ Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache... », dans *Dictionnaire biographique...*

Martinique, à cause de ses désordres, par les Capucins et le gouverneur, il n'a pas eu honte de revenir en Canada »¹⁷².

De retour à Québec en août 1768, Chartier de Lotbinière reçoit en octobre 1770 une paroisse de l'île d'Orléans. Il est à nouveau interdit en mai 1772 pour son « inconduite », sans que nous puissions déterminer plus clairement ce qui lui est reproché. Il se retire « alors dans une maison privée, à Beaumont, rédigeant contre Mgr Briand des réquisitoires qu'il adressait à Londres et à Rome. L'évêque s'en disculpa facilement et, toujours condescendant, tout en maintenant la suspense, accueillit les excuses du coupable et lui fit restituer une pension convenable que le gouverneur lui avait d'abord accordée puis retirée¹⁷³ ». Un fait nous indique indéniablement qu'il est toujours considéré comme turbulent par l'évêque : le curé de Saint-Michel-de-Bellechasse, aussi responsable de la desserte de Beaumont, est vivement critiqué par Briand pour avoir laissé de Lotbinière administrer des services pastoraux à ses paroissiens¹⁷⁴. Avant même d'être mêlé aux événements qui causeront son exil aux États-Unis, le récollet semble déjà mis au ban de l'Église canadienne. Ajoutons cependant à sa décharge que ses biographes ont pu avoir tendance à charger son portrait pour expliquer sa conduite subséquente.

¹⁷² Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache... », dans *Dictionnaire biographique...*

¹⁷³ Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache... », dans *Dictionnaire biographique...*

¹⁷⁴ Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache... », dans *Dictionnaire biographique...*

Au service du Congrès

L'invasion américaine annonce un tournant décisif dans le parcours professionnel d'Eustache Chartier de Lotbinière. Nous aborderons cette période grâce à des documents inédits issus des archives de la *Library of Congress*. Une résolution inscrite au *Journal* du Congrès continental¹⁷⁵ mentionne que c'est le 26 janvier 1776, quelques semaines après l'échec de l'assaut américain sur Québec, que le récollet est engagé comme aumônier par le général Benedict Arnold (1741-1801). Il dessert les Canadiens engagés dans le régiment de James Livingston (1747-1832) et reçoit une paye mensuelle de 14,10£¹⁷⁶. Les soldats auxquels de Lotbinière administre ses services pastoraux participent au siège de Québec durant l'hiver 1776¹⁷⁷, il ne peut pas par conséquent se défendre, comme le fera Pierre-René Floquet, d'adopter une attitude modérée ou neutre face aux envahisseurs : il est au contraire employé directement par ces derniers. Un document nous prouve que les agissements du récollet sont connus des assiégés: Thomas Ainslie, un fonctionnaire britannique établi à Québec, produit de novembre 1775 à mai 1776 un journal dans lequel il mentionne brièvement ce prêtre. Il écrit, en février 1776:

The Rebel General has ordered that all the Priests on Orleans who dare to refuse absolution shall be sent Prisoners to Head Quarters. They have appointed one Lotbinière, a Priest, who is to give absolution to all who ask it – they allow

¹⁷⁵ *Journals of the Continental Congress*, 10 août 1776, vol. 5, p. 645.

¹⁷⁶ *Journals of the Continental Congress*, 10 août 1776, vol. 5, p. 645.

¹⁷⁷ La mort du général Montgomery durant le coup-de-main raté sur la citadelle le 31 décembre 1775 force le général Arnold et les quelques compagnies américaines restantes à établir un siège peu efficace de Québec à l'hiver 1776. Voir Marcel Trudel. *La révolution américaine. Pourquoi la France refuse le Canada, 1775-1783*. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, coll. 1760, 1976, p. 109-110.

him 1500 livres¹⁷⁸ per annum; & they are to make him a Bishop when they take Quebec¹⁷⁹.

Nous ne sommes pas en mesure de discerner ce qui tient de la réalité ou de la simple rumeur dans la dernière citation. Le salaire qu'Ainslie attribue à de Lotbinière est largement exagéré, et aucune autre source d'archives ne peut prouver que les envahisseurs avaient effectivement promis la mitre à leur aumônier. Ce passage démontre toutefois que pour les défenseurs du gouvernement britannique au Canada, les motivations qui justifient les actions de ce prêtre pro-rebelle n'ont rien d'idéologiques : elles tiendraient plutôt à son ambition. Un tel discours tend à minimiser la dissidence, en nous laissant entendre que même parmi les rares clercs qui servent sa cause, le Congrès ne compte aucun véritable partisan désintéressé.

Au printemps suivant, les troupes britanniques repoussent les Américains du Canada et l'aumônier suit le régiment de James Livingston vers la Nouvelle-Angleterre. Nous retrouvons Chartier de Lotbinière à Philadelphie en juillet 1777. Il écrit alors une lettre au Congrès pour demander une augmentation de salaire, déclarant qu'étant « *one of your oldest chaplains, I hoped you would have appointed me to a brigade but I have been made sensible that you had not a sufficient number of Catholics in your service to form so great a corps¹⁸⁰* ». Deux documents¹⁸¹ nous confirment qu'il est toujours en service

¹⁷⁸ L'auteur ne précise pas s'il s'agit de livres tournois ou ancien cours.

¹⁷⁹ Thomas Ainslie. *Canada preserved – The journal of Captain Thomas Ainslie*. Édité par Sheldon Cohen. The Copp Clark Publishing Company, 1968, p. 73.

¹⁸⁰ *Continental Congress – Papers* – « Petitions Address to Congress 1775-1789 » I - L (Vol. 4), p. 142. Louis de Lotbinière au Congrès, 8 juillet 1777.

¹⁸¹ *Continental Congress – Papers* – « Reports of the Board of Treasury, 1776-81 », Vol. 2: 1776-78, p. 279. Rapport pour paiement du Congrès. Treasure Office of Yorktown, 12 mai 1778. *Journals of the Continental Congress*, vol. 17, p. 757, 22 août 1780.

auprès de son régiment jusqu'en 1780. Cependant, le 8 juin 1781, Richard Peters (1744-1828), commissaire au *Board of War*, écrit au président du Congrès :

Mr. Lotbiniere has repeatedly called upon the Board for Pay as a Chaplain at 40 dollars per month. He has no Duty to do & is really an useless Pensioner upon the Public. He however represents his having abandoned his Residence in Canada & eager that the public faith is pledged for his support. Ten months Pay is due to him & if Congress think it's proper to order him in Part thereof they will please to resolve.

*That the Board of War draws a Warrant on the Paymaster General for three Months Pay in favour of Mons. Lotbiniere*¹⁸².

Les années qui suivent voient le récollet vieillissant faire campagne auprès des représentants de la jeune démocratie américaine afin d'assurer sa subsistance. Notons qu'il ne semble en aucun cas être disposé à retourner au Canada; il se présente plutôt dans ses écrits comme un fidèle partisan des Colonies-Unies. Dans une lettre¹⁸³ du 15 mai 1781 qu'il adresse à John Sullivan, (major-général de l'Armée continentale) dans l'espoir que celui-ci porte sa cause devant le Congrès, de Lotbinière affirme regretter l'échec des Américains devant Québec en 1776. Il prétend aussi que son soutien aux envahisseurs l'a déchu d'une situation enviable dans les rangs du clergé canadien :

J'ai tout lieu de croire que le général Arnold et autre officiers ont instruit votre excellence de ma situation gratieuse [sic] et honorable et qu'ils vous ont dit que j'étois le premier prêtre du pays après l'Évêque tant par ma naissance que par ma place et mes revenus lorsque je me déclaré (sic) pour l'Amérique. Au moins ont-ils rendus le témoignage au Congrès à leur arrivée mais la plupart des membres

¹⁸² *Continental Congress Papers* – «Letters from the Board of War », Volume 1, p. 403. Richard Peters au Président du Congrès, 8 juin 1781.

¹⁸³ *Continental Congress – Papers* – «Misc Letters to Congress 1775-89», L (Vol. 14), p. 423 à 426. Louis de Lotbinière à John Sullivan, 17 mai 1781.

de cette honorable assemblée qui n'ont pas été témoins de ces choses, et qui jugent selon leur opinion ne m'ont regardé que comme un pauvre prêtre qui pour vivre s'étoit engagé aumônier, en conséquence n'ont eu pour moy ni égard ni attention; de sorte que l'an passé que je ne touchois par mois que 240 doll. Encore n'étois-je payé que tous les quatre mois. Je fus sur le point de périr dans les rues de faim et de misère mais après avoir vendu mon linge et une partie de mes habits pour vivre je me résous enfin d'oser porter ma misère au Congrès¹⁸⁴.

Il nous est impossible de départager la réalité du pathétique dans le récit de Lotbinière. Nous pouvons par contre remarquer qu'il verse largement dans l'exagération au sujet de sa position d'avant 1776 : comme nous l'avons vu, il avait déjà été à ce moment interdit deux fois par l'évêque et n'occupait plus aucune fonction ecclésiastique.

Il poursuit:

J'ajoutois que l'évêque et le clergé, quel que piqué qu'il (sic) soit (sic) contre moy ne manqueroit (sic) pas de dire quel fond peut-on faire sur les Américains. Lotbinière avoit ici une place honorable, de forts revenus, il a tout abandonné pour prendre contre notre gré leur intérêt; pour récompense ils l'ont laissé périr de faim et de misère dans les rues de Philadelphie¹⁸⁵.

Le récollet énonce ici la possibilité que l'Église du Canada utilise sa condition pour en faire un exemple du traitement réservé aux prêtres catholiques qui ont adopté la cause du Congrès américain. La situation difficile de l'aumônier rebelle depuis 1776 formerait ainsi un argument supplémentaire pour justifier l'anti-républicanisme du clergé canadien. Dans cette lettre, Chartier de Lotbinière dit d'ailleurs être « le seul du clergé de ce pays qui, contre la volonté de son évêque, de sa famille et de ses amis, a prit les intérêts de la

¹⁸⁴ *Continental Congress – Papers* – «Misc Letters to Congress 1775-89», L (Vol. 14), p. 423 à 426. Louis de Lotbinière à John Sullivan, 17 mai 1781.

¹⁸⁵ *Continental Congress – Papers* – «Misc Letters to Congress 1775-89», L (Vol. 14), p. 423 à 426. Louis de Lotbinière à John Sullivan, 17 mai 1781.

liberté¹⁸⁶ ». Dans le corpus de sources étudiées au sujet des trois prêtres « récalcitrants » de 1775-1776, nous n'avons trouvé aucune référence qui pourrait nous laisser croire qu'un de ces clercs connaissait l'un ou l'autre de ses collègues soupçonnés de déloyauté. Nous ne pouvons donc pas parler des « récalcitrants » en tant que groupe; il s'agit plutôt d'individus dont les motivations divergent et dont l'opposition aux volontés de l'évêque n'a rien de concerté. La punition de leur dissidence n'en est que facilitée, puisqu'elle ne forme aucunement une résistance unifiée à l'encontre de l'épiscopat.

Pour conclure au sujet de Chartier de Lotbinière, mentionnons une dernière adresse qu'il rédige au Congrès américain à l'hiver 1787-1788, toujours dans le but de réclamer la solde qui lui est dû en tant qu'aumônier. Il réside alors depuis quelques années à Bristol, en Pennsylvanie¹⁸⁷. Nous pouvons entrevoir dans cet ultime message la rancœur qu'il ressent envers ceux qui l'ont engagé en 1776 :

It is a crying thing that a priest born in the beginning of the year 1716 taken with gout and rheumatism who has lost 750 pounds of Pensilvania [sic] per years to save your country fellows from the murder, perish with hunger and cold under your eyes at 71 years old. I hope gentlemen it will not be so; and your bowels will be moved at my situation as I am very old and my sight begin to put out, pray gentlemen to spare me the trouble to go to meet Mr. Ewing (now your commissionaire) at Trenton so often, like a poor beggar, as I did¹⁸⁸.

¹⁸⁶ *Continental Congress – Papers* – «Misc Ltrs to Congress 1775-89», L (Vol. 14), p. 423 à 426. Louis de Lotbinière à John Sullivan, 17 mai 1781.

¹⁸⁷ *Continental Congress – Papers* – « Petitions Address to Congress 1775-1789 » I - L (Vol. 4), p. 422 à 425. Louis de Lotbinière au Congrès, janvier 1786.

¹⁸⁸ *Continental Congress – Papers* – « Petitions Address to Congress 1775-1789 » I - L (Vol. 4), p. 418. Louis de Lotbinière au Congrès, hiver 1787-1788.

Comme dans sa lettre de mai 1781, il rappelle la situation supposément enviable qu'il a abandonné au Canada afin d'assister les révolutionnaires et les soldats canadiens qui les appuyaient. Il explique qu'il a offert ses services pastoraux à ces 800 catholiques, « *dispirited at the order of this foolish Olivier Briant (sic), bishop to all priests, to abandon them at the death, like Rebels to the roman Church and to the King of England, their very King*¹⁸⁹ ». Soulignons ici l'amertume explicitement exprimée envers l'évêque, avec lequel le récollet a entretenu une forte animosité durant presque toute sa carrière. Un sentiment analogue existe chez Huet de la Valinière, que nous aborderons plus loin.

Nous n'avons pas pu déterminer ce qui est advenu d'Eustache Chartier de Lotbinière après 1787, aucun document ne permet d'ailleurs d'indiquer le lieu et le moment de son décès. Sa carrière pourrait être résumée en affirmant qu'elle a été profondément marquée par le sceau de la dissidence, contrairement à Pierre-René Floquet. En tant que prêtre, de Lotbinière apparaît comme un cas à problème pour ses supérieurs dès les années 1750. Mgr Briand lui reproche alors son « ivrognerie et son libertinage ». En 1776, la rupture entre l'évêque et le Récollet est définitivement consommée lorsque ce dernier offre ses services aux miliciens de l'Armée continentale. Dissident au sein du clergé canadien, il l'est encore dans son exil aux États-Unis : rappelons qu'il n'occupera aucun autre poste que celui d'aumônier¹⁹⁰ et que sa correspondance ne laisse nullement supposer qu'il ait entretenu de quelconques rapports avec les membres du clergé catholique américain.

¹⁸⁹ *Continental Congress – Papers* – « Petitions Address to Congress 1775-1789 » I - L (Vol. 4), p. 418. Louis de Lotbinière au Congrès, hiver 1787-1788.

¹⁹⁰ Poste pour lequel il est relevé dès juin 1781. Voir *Continental Congress – Papers* – « Letters from the Board of War », Volume 1, p. 403. Richard Peters au Président du Congrès, 8 juin 1781.

2.3. Pierre Huet de La Valinière – Portrait d’une carrière mouvementée

Formation et premières cures au Canada

Issu d’une famille de la petite noblesse de Bretagne, Pierre Huet de La Valinière (1732-1806) fut admis en novembre 1752 au grand séminaire de Nantes. Il opte ensuite pour la vocation sulpicienne, après avoir été reçu sous-diacre et avoir séjourné au séminaire de Saint-Sulpice à Paris¹⁹¹. C’est là qu’il fait la rencontre de l’abbé Picquet, responsable de la mission de la Présentation au Canada. La Valinière « se sentit, devant les récits de l’apôtre des Iroquois, enflammé du désir de se consacrer à l’évangélisation des indigènes. C’est dans cette vue qu’il quitta Paris, le 13 mai 1754, pour la Nouvelle-France, avec un groupe de huit confrères, les derniers Sulpiciens venus de France avant la Conquête¹⁹² ». Le jeune clerc débarque à Montréal le 9 septembre 1754 et y termine sa formation sacerdotale. C’est Mgr de Pontbriand qui l’ordonne en juin 1755. Il occupe pendant quelques mois un poste de missionnaire à Oka (mission sulpicienne du Lac-des-Deux-Montagnes) avant de revenir à Montréal comme aumônier de l’Hôpital Général¹⁹³ où il aurait fait, selon l’historien Gustave Lanctôt, l’apprentissage de l’anglais auprès des soldats anglo-américains blessés. Toujours selon Lanctôt, « il convient de noter que l’abbé dût laisser à l’hôpital une excellente réputation, puisque c’est à lui que les Sœurs demandèrent de composer les litanies du Père éternel, en 1770¹⁹⁴ ». En mai 1759, à la veille de la conquête britannique, il reçoit sa première cure, à Rivière-des-Prairies, où il restera jusqu’en 1766.

¹⁹¹ Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » p. 156-160, dans *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada. Grandes figures de leur histoire*. Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 1992, 430 p.

¹⁹² Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant : l’abbé Huet de La Valinière », *Société Canadienne d’Histoire de l’Église catholique*, Rapport 1935-1936, p. 25.

¹⁹³ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 25.

¹⁹⁴ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 25.

Jusqu'alors, rien ne semble distinguer Huet de La Valinière de ses confrères sulpiciens ou du reste du clergé canadien. Sa mésentente avec Mgr Briand aurait pris racine en novembre 1766, alors que le Sulpicien est muté à Mascouche, sur la rive-nord de Montréal. Dans un récit qu'il publiera en 1792¹⁹⁵, il explique que les limites de sa paroisse étaient contestées avec celle du curé voisin. Cette incertitude aurait amené les deux prêtres à collecter la dîme au même groupe d'habitants; une situation qui connut des suites judiciaires opposant les paroissiens surtaxés à La Valinière. Huet aurait alors demandé à quitter sa cure, geste que lui reproche Mgr Briand au moment de la visite de son diocèse, à l'été 1768. Rapportant la scène, le Sulpicien écrit :

Bref, Monseigneur vient faire sa visite
Et m'apostrophe en ces termes, disant
« Je n'aime pas d'un chicaneur la fuite,
Car vous avez mal fait jusqu'à présent ».
Ce qui y a de triste, répondis-je,
Je n'en n'aurai jamais l'absolution,
Car ce seroit un singulier prodige
Si j'en avais la contrition¹⁹⁶.

L'impertinence d'un simple curé devant son évêque semble causer plusieurs vagues: La Valinière admet lui-même que Briand lui gardera rancune de cette altercation¹⁹⁷. Quant à Étienne Montgolfier, supérieur des Sulpiciens et grand-vicaire du district de Montréal, il s'en remet à l'évêque pour punir le « récalcitrant », comme il l'explique dans cette lettre du 8 août 1768 :

¹⁹⁵ Pierre Huet de la Valinière. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes* [...], qu'à souffert et souffre encore le Rév. Pierre Huet de la Valinière [...]. Albany, Charles R. et Georges Webster, 1792, 50 p.

¹⁹⁶ Pierre Huet de La Valinière. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes*... p. 7.

¹⁹⁷ Pierre Huet de La Valinière. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes*... p. 8.

La conduite peu modérée du curé de Mascouche à l'égard de votre grandeur est pour moy un vray sujet d'affliction, et me jette dans l'embarras; si vous apercevez quelque moyen pour corriger cet esprit farouche et remuant, je vous prie de le mettre en pratique, et de ne point nous ménager à cet égard¹⁹⁸, qu'autant que le bien de la chose et l'utilité de l'église pourroient le demander. Quant à moy je n'aurai point de peine de toutes les voies de rigueur dont vous pourriez vous servir pour le mettre à raison : je connois votre bonté et votre prudence, et cela me suffit¹⁹⁹.

Retenons dans la dernière citation « l'embarras » que cause Huet de La Valinière au chef de sa communauté : dès cette période de sa carrière, ce prêtre paraît devenir un cas à problème pour les responsables du clergé. Les nombreux changements de cures qu'il connaît dans les années suivantes confirment cette impression, tout comme ses pérégrinations ultérieures en Europe et aux États-Unis. Un de ses biographes a d'ailleurs souligné que « dans la magnifique tradition sulpicienne d'initiative sociale, de labeur anonyme et de loyalisme ininterrompu, il prend figure de frondeur et de rebelle²⁰⁰ ». Dans ses écrits, La Valinière tente de laver sa réputation, en clamant que c'est son trop grand zèle à prêcher le jeûne, l'aumône, le carême et à condamner les mondanités qui lui ont attiré les reproches de ses supérieurs. À propos des événements de 1768, il prétend ainsi que :

Montgolfier, dit, en parlant à moi-même,
Votre esprit n'est pas de communauté,
Votre zèle est tout à fait trop extrême,

¹⁹⁸ Soulignons ici comment Montgolfier dissocie le sort d'Huet de La Valinière avec celui du reste des Sulpiciens : il recommande à l'évêque de punir cette tête forte sans ménagement, lui qui manquerait « d'esprit de communauté ».

¹⁹⁹ ACAM, 901-005-768-2. Étienne Montgolfier à Jean-Olivier Briand, 8 août 1768.

²⁰⁰ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 25.

Votre rang doit ici vous être ôté²⁰¹.

Dès janvier 1769, le prêtre est transféré à la paroisse de Saint-Sulpice, sur la rive nord du fleuve à nouveau, où il œuvre jusqu'en 1773. En 1771, il est accusé de déloyauté envers les autorités britanniques par un juge de paix de l'endroit, M. Gordon²⁰². Ces accusations sont rapportés dans un message du 6 mai 1771 qu'Étienne Montgolfier adresse à Mgr Briand; le grand-vicaire ajoutant «je ne suis pas surpris de l'accusation²⁰³». Connaissant «l'esprit farouche et remuant» du curé, il le défend néanmoins : « au reste, M. de La Valinière m'a assuré qu'il faisoit les prières de tous temps ordinaires pour le roy et que sur quelques autres articles on lui faisoit également de fausses imputations²⁰⁴ ». Le supérieur des Sulpiciens fait ensuite pression auprès du gouverneur Carleton et réussit à mettre un terme à la poursuite intentée par Gordon²⁰⁵. Il est possible qu'à cette occasion, Montgolfier soit intervenu autant pour préserver la réputation de son confrère que pour sauvegarder celle de toute sa communauté, qui avait besoin d'afficher sa fidélité envers les nouvelles autorités. Lorsque La Valinière sera de nouveau accusé de déloyauté envers le régime britannique en 1776, nous verrons que son supérieur ne tentera plus de le défendre mais se dissociera au contraire de ce déviant politique.

²⁰¹ Pierre Huet de La Valinière. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes...* p. 9.

²⁰² Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...* p. 157.

²⁰³ ACAM, 901-005-771-4. Étienne Montgolfier à Jean-Olivier Briand, 6 mai 1771.

²⁰⁴ ACAM, 901-005-771-4. Étienne Montgolfier à Jean-Olivier Briand, 6 mai 1771.

²⁰⁵ Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...* p. 157.

Séjour à L'Assomption et réaction ambiguë à l'invasion américaine

Après un bref passage à la cure de Pointe-aux-Trembles, d'octobre 1773 à novembre 1774, Pierre Huet de la Valinière s'installe quelques semaines plus tard à L'Assomption, non loin de ses anciennes paroisses de Mascouche et de Saint-Sulpice. À la réception de cette vaste et riche cure, il écrit à Mgr Briand :

Permettez-moi, au commencement d'un ouvrage aussi formidable comme celui dont on m'a chargé, de vous demander votre bénédiction. Je ne doute pas que ce ne soit de votre consentement que je me trouve aujourd'hui sous un fardeau de cette espèce²⁰⁶.

L'évêque lui répond dès le 5 décembre suivant, dans des termes des plus chaleureux :

Je me réjouis que le choix soit tombé sur vous et j'y ai acquiescé bien volontiers²⁰⁷, persuadé que vous ne manquez ni de la santé, ni des autres talents nécessaires pour porter courageusement le pesant fardeau et remplir dignement tout les devoirs du laborieux ministère dont le seigneur vous à chargé par la voix de votre supérieur²⁰⁸.

L'évêque semble avoir pardonné les écarts du Sulpicien en 1768. À l'été 1775, au moment des premières escarmouches entre miliciens américains et soldats britanniques dans la vallée du Richelieu, la paroisse de L'Assomption ne paraît pas particulièrement agitée. Le marchand montréalais Thomas Walker, un des plus fidèles partisans des révolutionnaires américains au Canada, y possède pourtant une ferme ainsi qu'une potasserie²⁰⁹. Nous avons vu précédemment que dans son *Journal*, Simon Sanguinet

²⁰⁶ ACAM, 355-114-774-1. Pierre Huet de la Valinière à Jean-Olivier Briand, 28 novembre 1774.

²⁰⁷ L'évêque seconde ainsi la confiance manifestée par les autorités sulpiciennes envers La Valinière en lui attribuant une paroisse aussi importante.

²⁰⁸ ACAM, 355-114-774-1. Jean-Olivier Briand à Pierre Huet de la Valinière, 5 décembre 1774.

²⁰⁹ Lewis H. Thomas. « Walker, Thomas » dans *Dictionnaire biographique du Canada*

accusait plusieurs marchands anglophones pro-rebelles d'avoir semé la révolte dans les campagnes avoisinantes. Walker aurait profité de ses contacts à L'Assomption pour y plaider en faveur de la cause révolutionnaire : « Il fit pour cet effet plusieurs assemblées, il avoit mis beaucoup de confusion dans cette partie – il avoit même des correspondances avec les Bastonnois [sic]²¹⁰ ».

L'influence du marchand sur les habitants est en partie liée à ses activités commerciales (il achète et spéculé sur le blé). De plus, selon Gustave Lanctôt, « il reste acquis que L'Assomption, au cours de l'invasion, se révéla une paroisse récalcitrante aux ordres du gouverneur avec des sympathies américaines²¹¹ ». Nous nuancions cependant cette affirmation, en nous référant une fois de plus à Sanguinet qui remarque qu'en janvier 1776, Thomas Walker se rendit dans cette paroisse avec quelques Américains, pour engager ses partisans « à prendre les armes pour aller à Québec secourir les Bastonnois [sic] qui ne faisoient aucun progrès, mais aucun des habitants ne voulut marcher – au contraire ils restèrent chez eux tranquillement²¹² ». Les paroissiens d'Huet de La Valinière sont pour le moins divisés au sujet de la cause rebelle : certains semblent favorables aux envahisseurs et à Walker (mais pas au point de prendre les armes pour eux) mais beaucoup d'autres paraissent vouloir rester neutres, même au moment où les rebelles se trouvent dans une situation militaire favorable. Les documents d'archives nous indiquent que Huet de La Valinière semble prêcher la modération face aux

[en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=2204&interval=25&&PHPSESSID=trov83a7co1c2mv5ti9fekd3

(Page consultée le 15 juillet 2010).

²¹⁰ Simon Sanguinet. *L'invasion...* p. 52.

²¹¹ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 27.

²¹² Simon Sanguinet. *L'invasion...* p. 95.

envahisseurs. Comme Pierre-René Floquet, le Sulpicien voit sa paroisse se retrouver en territoire occupé par les « Bostonnais ». Dans une lettre qu'il envoie le 19 janvier 1776 à son supérieur Étienne Montgolfier, il fait plusieurs suggestions au sujet de l'attitude que le clergé devrait adopter devant les Américains.

Je prendrais la liberté de vous dire qu'il me sembleroit tout à fait nécessaire que vous vous donnassiez la peine d'écrire circulairement à tous les curés pour les avertir que dans les circonstances où nous sommes, nous ne saurions trop éviter toute expression humiliante pour les Messieurs du Continent. [...] De quelques côté que les choses tournent, nous sommes obligés de céder au temps, et l'on ne peut nous faire un crime d'étendre et la charité et la politesse envers ceux qui nous ont conquis. Dieu s'est déclaré pour eux, au moins pour un temps. Et quand nous en ferions autant, du moins en gardant un profond silence, avec les nôtres pour ce qui les concerne, et les visitant un peu plus souvent, pour détruire les soupçons dont nos ennemis nous chargent, en serons nous plus mal²¹³?

Il poursuit en blâmant les nombreux religieux qui montreraient ouvertement leur mépris envers les occupants :

Plusieurs des prêtres ne réagissent peut-être pas toujours en conséquence de ces principes, moy même le premier. Cependant, je vous avouerai que je ne puis m'empêcher de blâmer l'aveuglement où je crois voir les uns et les autres. L'exagération continuelle des deux côtés, le manque de respect, les désobéissances, les hauteurs excessives, le mépris souverain pour nos maîtres, les paroles injurieuses sur leur compte, les animosités mutuelles [etc.]²¹⁴ ».

Ce document occupe un rôle primordial dans notre analyse des agissements d'Huet de La Valinière en 1775-1776. De toutes les sources consultées à son sujet, aucune ne nous

²¹³ ACAM., 901-115-776-1. Pierre Huet de la Valinière à Étienne Montgolfier, 19 janvier 1776. Lettre citée dans un message de Montgolfier à Mgr Briand, 29 septembre 1776.

²¹⁴ ACAM., 901-115-776-1. Pierre Huet de la Valinière à Étienne Montgolfier, 19 janvier 1776. Lettre citée dans un message de Montgolfier à Mgr Briand, 29 septembre 1776.

renseigne autant sur sa perception de l'invasion américaine. Dans une perspective gallicane, le Sulpicien affirme que l'Église canadienne doit s'adapter à ses nouveaux « maîtres », malgré leur idéologie républicaine, envers laquelle très peu de prêtres canadiens se montrent favorables. Les autorités ecclésiastiques, optant quant à elles pour un loyalisme indéfectible envers la Grande-Bretagne, ne peuvent que s'opposer aux suggestions de La Valinière. Montgolfier utilisera d'ailleurs le message précédemment cité pour prouver la dissidence de ce curé à l'évêque de Québec. Dans sa correspondance du 29 septembre 1776, le supérieur des Sulpiciens écrit « j'ajoute cy contre la copie d'une lettre que M^r de La Valinière m'a écrit du 19 janvier dans le temps que les rebelles occupoient ce district. Elle servira à éclaircir votre grandeur sur ses véritables sentiments²¹⁵ ».

Mentionnons un dernier événement qui nous renseigne sur les agissements de ce « récalcitrant » au moment de l'occupation rebelle, épisode rapporté dans l'autobiographie qu'il produit en 1792²¹⁶. En avril 1776, La Valinière se rend à Sorel, où les Américains ont emprisonné l'abbé Robert, curé de St-Sulpice, et l'abbé Saint-Germain, curé de Lavaltrie, accusés d'avoir prêché avec trop de ferveur leur loyalisme pour le roi et menacés de déportation vers Albany²¹⁷. Au campement des rebelles, le pasteur aurait rencontré le général John Sullivan (1740-1795), qui commande alors les troupes du Congrès au Canada. D'après La Valinière, l'officier reproche aux deux prisonniers d'avoir mêlé religion et politique durant leurs offices religieux²¹⁸. Sans que

²¹⁵ ACAM., 901-115-776-1. Étienne Montgolfier à Mgr Briand, 29 septembre 1776.

²¹⁶ Pierre Huet de La Valinière. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes ...* 50 p.

²¹⁷ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 28.

²¹⁸ Pierre Huet de La Valinière. *Vraie histoire...* p. 12.

nous sachions exactement comment se sont déroulées les négociations, le Sulpicien réussit à faire libérer le curé Robert, tandis que Saint-Germain est amené à Albany. Pour plusieurs contemporains et certains historiens, ce succès démontre qu'Huet de La Valinière entretient des relations incriminantes avec les « Bostonnais ». Gustave Lanctôt explique ainsi qu'il « semble évident que, s'il eut été le fervent loyaliste qu'il se dit, en butte aux persécutions américaines, La Valinière n'aurait pu obtenir la liberté de M. Robert, mais aurait dû plutôt partager son arrestation²¹⁹ ».

Au printemps et à l'été 1776, alors que l'armée britannique repousse rapidement les troupes du Congrès hors du Canada, l'attitude de Pierre Huet de La Valinière est scrutée de près par ses supérieurs et le gouverneur Carleton. Les soupçons de déloyauté s'accumulent au sujet du curé de L'Assomption. Celui-ci écrit à Mgr Briand le 5 septembre²²⁰, pour se plaindre des accusations lancées à son endroit. Le supérieur du Séminaire de Montréal lui aurait dit qu'il était un « imprudent », car « il falloir bien que j'eusse quelque liaisons avec les Bostonnois [sic] pour avoir été si hardiment à Sorel²²¹ ». Huet se défend bien d'une telle connivence avec les envahisseurs :

J'ai fait autant pour le service du Roi qu'aucun prêtre dans la province [...], j'ai prêché fortement et souvent l'obéissance due au Roi et la force du serment qu'on lui a prêté etc. En conséquence quoique plusieurs l'aient mal pris jusqu'à murmurer tout haut dans l'église. [...] J'ai refusé les sacrements non seulement à ceux qui étant commandés n'ont pas obéi mais encore à ceux qui étoient dans la

²¹⁹ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 28.

²²⁰ ACAM, 355-114-776-1. Pierre Huet de la Valinière à Mgr Briand, 5 septembre 1776.

²²¹ ACAM, 355-114-776-1. Pierre Huet de la Valinière à Mgr Briand, 5 septembre 1776.

volonté de désobéir, si on les commandoit. Je les ai encore mieux refusé depuis, comme j'ai déjà dit, à ceux qui ont pris le parti des Rebels [sic]²²².

Le Sulpicien déclare avoir ainsi respecté les ordres de ses supérieurs, malgré l'hostilité de certains de ses paroissiens face au message loyaliste. Ni Montgolfier ni Briand ne paraissent cependant convaincu par ses excuses : dès octobre 1776, le supérieur du Séminaire dit ne plus le regarder « comme membre de notre maison²²³ ». En février 1777, l'évêque lui retire sa cure de L'Assomption et le transfère à la paroisse de Saint-Roch des Aulnaies, dans le district de Québec.

Changement de cure et exil en Europe

Cette brusque réaffectation à une cure beaucoup moins lucrative que la précédente est une forme de punition. Son attitude ambiguë en 1775-1776 a fait de lui un élément indésirable pour les Sulpiciens montréalais qui l'excluent sans ménagement de leurs rangs. Cette expulsion donne l'impression qu'ils veulent à tout prix éviter de partager l'odieux qui s'abat sur leur confrère. Connaissant le tempérament frondeur de ce clerc, Mgr Briand lui recommande, au moment où il lui apprend son déplacement vers Saint-Roch des Aulnaies, de ne pas chercher « à se justifier ni à faire des esclandres²²⁴ ». L'évêque lui rappelle qu'il a le soutien du gouverneur Carleton à ce sujet, ce qui tend à prouver que des motifs politiques pourraient justifier ce transfert. Briand le nie pourtant : « il ne s'agit point de Bostonien et je ne vous retire point par ce prétexte, vous savez

²²² ACAM, 355-114-776-1. Pierre Huet de la Valinière à Mgr Briand, 5 septembre 1776.

²²³ Étienne Montgolfier à Mgr Briand, 21 octobre 1776. Cité dans Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 29.

²²⁴ ACAM., 355-114-777-1. Jean-Olivier Briand à Pierre Huet de la Valinière, 9 janvier 1777.

vous-même ce qui en est²²⁵ ». Il sous-entend ici que la mauvaise entente entre La Valinière et Montgolfier serait la vraie cause du transfert. Cette situation n'est pas sans rappeler les rapports tendus du grand-vicaire de Montréal avec le Père Floquet. Cherchant à étouffer les conflits qui couvent entre certains de ses subalternes, l'évêque doit déplacer à l'autre bout de son diocèse certains « remuants », comme La Valinière.

En septembre 1778, l'ancien sulpicien obtient une nouvelle cure à Sainte-Anne de la Pocatière, toujours dans le district de Québec²²⁶. La situation politique de la colonie évolue rapidement à la même époque : au printemps 1777, Frederick Haldimand (1718-1791) remplace Guy Carleton en tant que gouverneur du Canada; en février 1778, la France signe un traité d'alliance avec les États-Unis. Cet accord engendre un climat de méfiance des autorités britanniques envers leurs sujets canadiens, soupçonnés d'être encore attachés à leur ancienne métropole²²⁷. Le cas d'Huet de La Valinière est porté à l'attention d'Haldimand : la réputation de « récalcitrant » qu'il s'est acquise en 1775-1776 paraît avoir justifié sa déportation vers l'Angleterre en octobre 1779²²⁸. Soulignons ici que comme pour le Père Floquet et l'abbé de Lotbinière, l'étiquette de « pro-rebelle » reste attachée durablement à son nom. Un stigmate qui cause sa marginalisation à long terme. Les trois religieux sont marqués en tant que « récalcitrants » jusqu'à la fin de leur carrière ecclésiastique.

²²⁵ ACAM., 355-114-777-1. Jean-Olivier Briand à Pierre Huet de la Valinière, 9 janvier 1777.

²²⁶ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 30.

²²⁷ Marcel Trudel. *La révolution américaine. Pourquoi la France refuse le Canada, 1775-1783*. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, coll. 1760, 1976, p. 149.

²²⁸ Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...* p. 159.

Transporté en Grande-Bretagne et considéré comme prisonnier, Huet de La Valinière est confiné sur un navire de décembre 1779 à juillet 1780, non loin de Portsmouth²²⁹. Finalement libéré sur l'ordre de Lord Germain (1716-1785), secrétaire d'État pour l'Amérique, le prêtre traverse la Manche quelques semaines plus tard. Les Sulpiciens de Paris lui refusent l'asile²³⁰, probablement parce qu'il a quitté la compagnie de Saint-Sulpice en 1779 lors de son éviction du Canada et que sa mauvaise réputation l'a précédé en France²³¹. Ses anciens confrères lui offrent néanmoins l'hospitalité de leur maison de retraite à Nantes, dans sa région natale, où il se repose jusqu'en 1785²³².

C'est de cet endroit qu'il rédige en juillet 1781 une adresse des plus intéressantes au secrétaire d'État pour les affaires étrangères, le comte de Vergennes (1719-1787). Il ne propose rien de moins au ministre français que d'entreprendre l'invasion du Canada au profit des alliés américains. Une telle opération serait d'autant plus aisée que, selon La Valinière, les habitants de la colonie ont gardé leur attachement à leur ancienne métropole malgré les « douceurs que le Gouvernement civil anglais leur a fait goûter [sic]²³³ ». Il ne propose cependant pas un retour du pays dans le giron français, soutenant « qu'il sait combien il en a couté à ce Royaume pour le deffendre[sic] contre ces mêmes Colonies, lesquelles étant aujourd'hui plus peuplées & plus aggueries[sic] pourroient l'envahir plus aisément & se brouiller un jour avec la France²³⁴ ». Rappelons que par le traité d'alliance franco-américain de février 1778, la France renonçait à acquérir de

²²⁹ Pierre Huet de La Valinière. « Abrégé des mémoires sur le Canada, précédé d'une lettre au comte de Vergennes », dans Bernard Andrès (dir.). *La conquête des lettres au Québec, 1759-1799 : anthologie*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.p. 356.

²³⁰ Pierre Huet de La Valinière. « Abrégé des mémoires sur le Canada... », p. 356.

²³¹ Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...* p. 159.

²³² Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...* p. 159.

²³³ Pierre Huet de La Valinière. « Abrégé des mémoires sur le Canada... », p. 362.

²³⁴ Pierre Huet de La Valinière. « Abrégé des mémoires sur le Canada... », p. 361.

nouveaux territoires en Amérique du Nord, justement dans le but de ne pas heurter les Américains²³⁵. En ce sens, Huet de La Valinière rejoint donc les vues de Vergennes. Cependant, ce dernier souhaite secrètement maintenir le Canada sous contrôle anglais, pour faire sentir aux Américains « le besoin qu'ils ont de l'amitié et de l'alliance du Roi²³⁶ ». Le projet du prêtre canadien est finalement voué à être rejeté. Ce document confirme néanmoins que les doutes de Mgr Briand et d'Étienne Montgolfier au sujet du loyalisme de La Valinière en 1775-1776 sont loin d'être infondés. Tout comme Chartier de Lotbinière, l'ancien sulpicien nous semble être un partisan de la cause des révolutionnaires américains, bien qu'il se dise fidèle à l'Angleterre dans les mois qui suivent l'invasion du Canada. Sans être entré directement au service de l'Armée continentale comme le récollet, Huet de La Valinière ne paraît pas moins avoir secrètement souhaité la défaite des troupes britanniques. Il s'écarte en cela très nettement de l'option politique prônée par les dirigeants de l'Église catholique canadienne qui n'hésitent pas à rejeter rapidement cet élément dangereux.

Carrière aux États-Unis et retour tardif au Canada

En 1785, Pierre Huet de La Valinière repart vers l'Amérique : il entre au Canada depuis le Maine et séjourne à Montréal pendant quelques mois. Il ne peut cependant pas réintégrer les rangs du clergé : « Mgr Desglis lui défend de dire la messe publiquement, avant d'avoir la permission du lieutenant-gouverneur Hamilton²³⁷ ». N'obtenant pas l'autorisation du gouverneur, l'ancien sulpicien va offrir ses services pastoraux à John

²³⁵ Marcel Trudel. *La révolution américaine. Pourquoi la France refuse le Canada, 1775-1783*. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, coll. 1760, 1976, p. 165.

²³⁶ Cité dans Marcel Trudel. *La révolution américaine. Pourquoi...* p. 168.

²³⁷ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 33.

Carroll, alors préfet apostolique de l'Église catholique aux États-Unis²³⁸. La Valinière obtient un « ministère auprès des Canadiens, des Français et des Acadiens de New York²³⁹ ». Il reste à cet endroit jusqu'au printemps 1786. En juin, il est nommé missionnaire et grand-vicaire à Kaskaskia, aux Illinois, une région ayant passé sous contrôle américain durant la Guerre d'Indépendance.

Plusieurs querelles avec les prêtres des cures voisines marquent le bref mandat de l'ancien sulpicien à cet endroit, qui prendra fin en 1789. En septembre 1787, l'abbé de Saint-Pierre, qui occupait la cure de Kaskaskia jusqu'à l'arrivée du nouveau grand-vicaire, écrit une lettre à un notable de cette paroisse. Il exprime sa rancune à l'égard de La Valinière et remet en question sa nomination, rappelant qu'il est toujours interdit de séjour au Canada :

The inhabitants know likewise very well that the Worshipful Apostolic Prefect can not employ a priest suspended by his Bishop before he be previously absolved, and as the greater part of the Canadians who came here last year, have affirmed to us that he has been suspended in Canada, we would wish to know whether he has absolved or not before we receive him²⁴⁰.

Son rejet par les habitants des Illinois peut aussi être expliqué par l'hostilité de ces colons d'origine canadienne à l'établissement de l'autorité américaine sur la région. Parce que mandaté par Mgr Carroll et apparemment en rupture avec les dignitaires

²³⁸ Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 34.

²³⁹ Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...* p. 159-160.

²⁴⁰ De St-Pierre à Tardiveau (17 septembre 1787), *Continental Congress – Papers – Memorials of the Inhabitants of Illinois, Kaskaskia, and Kentucky, 1780-89.*

<http://www.footnote.com/image/184768/#184779> (page consultée le 30 octobre 2009).

ecclésiastiques canadiens, La Valinière occupe une position des plus précaires²⁴¹. Une fois de plus, la rumeur de sa mésentente avec Briand et Montgolfier le poursuit, comme elle l'avait fait dans la *Province of Quebec* puis en France. Les critiques qui s'accumulent contre lui le forcent à retourner dans l'État de New York, où il est nommé curé de Split Rock de 1790 à 1792²⁴².

À cette époque, l'ancien Sulpicien souhaite toujours retourner au Canada et produit à cet effet une autobiographie, intitulée *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes* [...], *qu'à souffert et souffre encore le Rév. Pierre Huet de la Valinière*²⁴³. Il tente par cet écrit de laver son honneur, tout en critiquant au passage le « despotisme » des différents évêques de Québec qui l'ont maintenu en exil depuis 1779. Ce n'est qu'en février 1798 que Mgr Denaut (1743-1806) lui accorde, à contrecœur, cette permission:

Je ne vous ai pas oublié auprès de M. le Général [le gouverneur Prescott]. En réponse à la lettre que je me suis fait l'honneur de lui écrire, le 25 janvier, il répond, le même jour, qu'il loue la conduite de mes prédécesseurs à votre égard, et promet de me louer aussi, si je ne m'en écarte pas. Cependant, il approuve votre résidence au pays²⁴⁴.

Cet abbé au parcours tourmenté n'occupa apparemment aucune charge ecclésiastique de 1798 à sa mort le 29 juin 1806 dans la paroisse de Saint-Sulpice, un fait qui pourrait

²⁴¹ L'historien Tangi Villerbu a étudié le climat social tendu régnant au Pays des Illinois au moment où cette région, alors habitée par des Amérindiens et quelques centaines d'habitants canadiens, passe progressivement sous contrôle américain. Voir Tangi Villerbu. « Pouvoir, religion et société en des temps indécis : Vincennes, 1763-1795 » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, no. 2, automne 2008, p. 185 à 214.

²⁴² Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice*... p. 160.

²⁴³ Pierre Huet de la Valinière. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes*... 50 p.

²⁴⁴ Mgr Denaut à Huet de La Valinière, 19 février 1798. Cité dans Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 39.

révéler qu'il ne fut jamais totalement réhabilité au sein du clergé canadien, duquel il était *de facto* exclu depuis 1779.

La marque durable de la dissidence

Les parcours des trois prêtres analysés au cours des dernières pages comportent plusieurs points de rapprochement comme certaines différences. À l'opposé de Pierre-René Floquet, qui ne soulève aucun scandale avant 1775, Pierre Huet de La Valinière et Eustache Chartier de Lotbinière sont déjà des « cas à problèmes » pour leurs supérieurs dès les années 1750-1760. Notons néanmoins, à la défense du Sulpicien frondeur, que son action pastorale ne doit pas être complètement déconsidérée : lors de son transfert précipité de L'Assomption à Saint-Roch des Aulnaies, à l'hiver 1777, plusieurs habitants de la première paroisse rédigent une requête à l'endroit de Mgr Briand pour défendre le travail de leur curé²⁴⁵. Ajoutons, au sujet de Floquet, qu'il voit son interdit personnel levé par l'évêque de Québec moins d'un an après qu'on l'ait accusé de sympathiser avec les envahisseurs « bostonnais ».

Ce qui paraît reproché à ces trois religieux, c'est d'abord leur manque de zèle à prêcher la fidélité à la couronne britannique durant les événements critiques de 1775-1776, mais aussi leur désobéissance²⁴⁶ face à l'autorité de l'évêque de Québec et de ses représentants. Une autre réalité transcende leurs carrières, surtout celles du Sulpicien et du Récollet : marqués du sceau de la déviance politique, identifiés comme

⁸⁹ ACAM., 355-114-777-4. « Requête des habitants de L'Assomption à Mgr Briand », janvier-février 1777.

²⁴⁶ Désobéissance souvent répétée pour ce qui est de La Valinière tout comme de Lotbinière.

« récalcitrants » et pro-rebelles, ils portent leur réputation durablement. Ainsi, Huet de La Valinière traîne toujours « l'odieux » de cette accusation lorsqu'il devient grand-vicaire aux Illinois en 1786 : les habitants comme les curés de la région le soupçonnent d'avoir été interdit par l'évêque Briand au moment de sa déportation vers l'Angleterre, en 1779. Même si cette accusation n'est pas fondée, la méfiance entre l'ancien Sulpicien et ses ouailles le forcera à quitter précipitamment son poste en 1789.

CHAPITRE 3

PUNIR LES PRÊTRES « RÉCALCITRANTS »

Nous nous sommes étendus précédemment sur les actes reprochés à Chartier de Lotbinière, Huet de La Valinière et Floquet. Soupçonnés d'être pro-rebelles, ces hommes encourront rapidement diverses sanctions, provenant autant des responsables civils que cléricaux. C'est cette gestion de la dissidence au sein des rangs ecclésiastiques qui nous intéressera particulièrement ici. Il faudra d'abord la situer dans le contexte de la politique de contrôle exercée par l'Église à l'égard des manifestations populaires d'insubordination en 1775-1776. Lors de ces événements, le gouverneur et l'évêque de Québec s'attendent à ce que les curés fassent la promotion de la fidélité à la couronne, tâche dont la très grande majorité des prêtres s'acquitte sans objection. L'existence de quelques clercs ayant montré des signes de sympathie envers les Américains cause pourtant un grave problème aux dirigeants de la colonie et de l'Église : leur dissidence doit être étouffée (afin de maintenir l'unité apparente du clergé), mais aussi réprimée. Il faut montrer aux habitants canadiens qu'aucun soutien aux « Bostonnais » ne saurait être toléré dans la colonie. Nous verrons donc, dans les prochaines pages, comment s'organise la réaction des autorités aux agissements suspects de ces trois « récalcitrants ».

3.1. Avant la tempête : s'assurer la fidélité des ouailles

Prêcher le loyalisme

La principale forme de déviance à laquelle sont confrontées les autorités ecclésiastiques canadiennes en 1775-1776 ne provient pas des rares prêtres déloyaux, mais bien des quelques centaines de pro-rebelles qui s'agitent dans les paroisses occupées par les Américains. À la veille de l'invasion, les dirigeants du clergé tentent d'assurer la fidélité des habitants envers le gouvernement établi. C'est ainsi qu'en mai 1775, Étienne Montgolfier, grand-vicaire et représentant de l'évêque Briand dans la région de Montréal, envoie ce message à un de ses subalternes :

Monsieur,

Nous sommes dans des circonstances où vous devez faire ressouvenir vos habitants de ce qu'ils doivent au Roi, à l'État et à la patrie. Ce n'est pas en vain que nous avons prêté un serment de fidélité qui (sans examiner les discussions qui peuvent être entre la mère patrie et ses colonies) nous oblige devant Dieu et devant les hommes à obéir au Roi et à l'illustre général qu'il a établi pour nous gouverner.

L'intention de M. Carleton aujourd'hui est que (sans se laisser aller à des larmes déplacées) tout fidèle sujet soit prêt, dans le besoin, à repousser la force par la force et à ne pas souffrir que des troupes sans autorité et sans aveu, pénètrent dans le cœur de la province pour y donner la loi et s'emparer des vivres et des munitions qui ne doivent être que pour le service du Roi. La religion, l'honneur, la conscience et l'intérêt commun et particulier l'exigent de notre part et chacun doit être prêt dans le besoin, à obéir aux ordres qui pourraient lui être intimés de la part de son Excellence. C'est ce que vous aurez la bonté de faire entendre à vos peuples en leur faisant lecture de cette lettre²⁴⁷.

²⁴⁷ ASSM, P1 :21.55-11. Étienne Montgolfier à un prêtre, 14 mai 1775.

Devant le conflit imminent avec les « Bostonnais », le haut-clergé catholique opte pour un loyalisme sans faille envers le gouvernement colonial et une franche hostilité face aux révolutionnaires, « troupes sans autorités et sans aveu ». Soulignons le lien établi entre cette attitude et la religion : en bon catholique, le sujet canadien doit respecter son serment de fidélité au roi (tout protestant soit-il) et combattre les ennemis de l'État.

Nous retrouvons des propos semblables dans le mandement « Au sujet de l'invasion des Américains au Canada » que l'évêque de Québec rédige le 22 mai suivant. Mgr Briand a d'abord l'intention de produire une lettre circulaire, mais à la demande du gouverneur Carleton, le primat de l'Église canadienne rédige plutôt un document qui constitue un ordre aux fidèles²⁴⁸. Diffusé en chaire par tous les prêtres du diocèse, ce texte enjoint lui-aussi les habitants de la province à lutter contre les envahisseurs :

Une troupe de sujet révoltés contre leur légitime Souverain, qui est en même temps le nôtre, vient de faire une irruption dans cette Province, moins dans l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous entraîner dans leur révolte, ou au moins de vous engager à ne pas vous opposer à leur pernicieux dessein. [...] Vos serments, votre religion, vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre Roi. Fermez donc, Chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditieux qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés²⁴⁹.

Nous sentons, dans les termes employés par Mgr Briand, la crainte que lui inspirent les adresses diffusées par le Congrès continental dans la colonie. Le « pernicieux dessein »

²⁴⁸ Pierre Monette. *Rendez-vous manqué...* p. 147.

²⁴⁹ Jean-Olivier Briand. « Au sujet de l'invasion des Américains au Canada », 22 mai 1775. Cité dans Pierre Monette. *Rendez-vous manqué...* p. 148.

de ces « séditieux » serait d'écarter les Canadiens de la fidélité prônée par leurs curés et de les « entraîner dans leur révolte ». Les craintes de l'évêque de Québec se matérialiseront lorsque de multiples manifestations de dissidence politique éclateront dans la population au moment de l'occupation américaine de la province.

Avant de nous pencher sur cette question, citons un dernier document faisant partie de la campagne idéologique lancée par l'Église canadienne au printemps 1775. Produit par Louis Jollivet, sulpicien et curé de Notre-Dame de Montréal, ce texte était probablement destiné à être prononcé à la suite de la lecture en chaire du mandement de Mgr Briand²⁵⁰. Jollivet rappelle que « rester neutre en cette occasion, c'est se déclarer pour eux [les rebelles], c'est paraître participer à leurs desseins ». Les Canadiens doivent au contraire démontrer leur reconnaissance envers le roi et son gouverneur, qui ont été bienveillants pour leurs nouveaux sujets depuis la Conquête, en maintenant par exemple le libre-exercice de la religion catholique. « Le Roi Georges en qualité de vainqueur avait droit de vous imposer la loi la plus dure qu'il aurait voulu, et vous auriez été obligés de la subir dans toute sa rigueur, il pouvait faire gronder sur vous son tonnerre, et il ne s'est fait entendre à vous que par la voix de ses bienfaits²⁵¹ ». En prenant le parti des « Bostonnais », les nouveaux sujets risqueraient de perdre toutes les faveurs dont ils jouissent depuis 1763 et encourir un sort semblable à celui des Acadiens lors de la guerre de Sept Ans²⁵². Le curé Jollivet, à l'exemple de Briand et de Montgolfier, prêche une

²⁵⁰ ASSM, P1 :25.1-14, Louis Jollivet. « Explications de Louis Jollivet, p.s.s., curé de Notre-Dame, à l'occasion du mandement de Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, à l'occasion de l'invasion du Québec par les rebelles américains », mai 1775, 6 pages.

²⁵¹ ASSM, P1 :25.1-14, Louis Jollivet. « Explications... », mai 1775, 6 pages.

²⁵² ASSM, P1 :25.1-14, Louis Jollivet. « Explications... », mai 1775, 6 pages.

fidélité sans faille envers les autorités britanniques, fidélité justifiée par la politique de tolérance de Londres envers le clergé canadien et la religion catholique. Pour le gouvernement de la *Province of Quebec*, l'Église devient, dès les années 1760-1770, le relais primordial d'information et de pouvoir. En mai 1775, le gouverneur Carleton suggère ainsi à Mgr Briand de rédiger le mandement « Au sujet de l'invasion des Américains au Canada », dans l'espoir de contrer les effets des messages du Congrès continental sur les habitants²⁵³.

Réprouver la dissidence populaire

Malgré les appels au loyalisme ou à leur suite, plusieurs prêtres canadiens se trouvent rapidement aux prises avec des paroissiens favorables aux troupes américaines. La fronde va parfois jusqu'à la confrontation directe avec le pasteur. Un tel cas est rapporté dans une déposition soumise devant la justice en 1778. Le plaignant, Pierre Besson, curé de Sainte-Geneviève (sur l'île de Montréal), confronte deux paroissiens qui l'auraient violenté le 2 mars 1776²⁵⁴. Ces individus, avec la complicité d'une quinzaine d'hommes (des officiers et des soldats américains et quelques uns de leurs partisans locaux) auraient alors occupé et saccagé son presbytère.

Ils [les habitants pro-rebelles] déclamèrent vivement contre lui; ils lui reprochèrent la conduite sévère qu'il tenait contre ceux de ses paroissiens qui servirent les ennemis du Roi & de l'État; de ce qu'il refusait de leur administrer

²⁵³ Rappelons au passage que le gouverneur et l'évêque de Québec entretenaient d'excellents rapports. Voir Pierre Monette. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine...* p. 145-149.

²⁵⁴ BAnQ, Fonds Cour des plaidoyers communs du district judiciaire de Montréal (TL16, S2). « Dossier Besson (prêtre à Ste Geneviève) vs. Poutret André dit Lavigne et Aubert Robert dit La Caille », 1778.

les sacrements; de ce qu'il ne voulait pas reconnaître l'autorité des officiers commissionnés; qu'il leur refusait les honneurs accoutumés à l'église; et enfin qu'il favorisait ouvertement le capitaine Étier, qui par sa fidélité envers le Roi, craignant mauvais traitement de ses ennemis, s'était caché dans un lieu qui n'était connu que du suppliant. [...] Le tout se termine à presser le Major Nicholson de mettre les fers au suppliant & de le conduire en criminel à Montréal. Mais cet officier, quoique très attaché à sa cause, méprisa les discours et les assertions d'un vil accusateur [...]²⁵⁵.

Besson fait porter l'essentiel des actes perpétrés aux partisans canadiens du Congrès plutôt qu'à l'officier américain, dont l'attitude apparaît plus modérée.

Que cependant ledit Lavigne et Pominville conférèrent de nouveau avec ledit major Nicholson et le résultat de cette dernière conférence fut, que commandement serait fait à tous les habitants de la paroisse de se rendre à Montréal le lendemain à sept heures du matin chez le général Wooster, les menaçant dans le cas de désobéissance de venir avec une garde plus nombreuse, de faire brûler leurs maisons, granges & c. et ensuite de les faire conduire au Congrès. Ils réussirent et l'effet de ce commandement occasionna que toute la ville vit avec horreur cette aveugle populace assemblée par lesdits Lavigne et Pominville, venir déposer contre son pasteur, approuver les plaintes portées contre lui, et levant les mains au ciel crier Vive le Congrès. Cette démarche à laquelle cependant la plupart ne furent amenés que par crainte, occasionna l'exil du suppliant de sa paroisse²⁵⁶.

Le curé fait le partage entre pro-rebelles affichés (Lavigne et Pominville) et la majorité des paroissiens. Ceux-ci ne sont amenés que par la menace à accuser leur curé

²⁵⁵ BAnQ, Fonds Cour des plaidoyers communs du district judiciaire de Montréal (TL16, S2). « Dossier Besson (prêtre à Ste Geneviève) vs. Poutret André dit Lavigne et Aubert Robert dit La Caille », 1778.

²⁵⁶ BAnQ, Fonds Cour des plaidoyers communs du district judiciaire de Montréal (TL16, S2). « Dossier Besson (prêtre à Ste Geneviève) vs. Poutret André dit Lavigne et Aubert Robert dit La Caille », 1778.

d'opposition aux envahisseurs. Au-delà de l'expression des tensions locales entre supporteurs du Congrès et ceux qui se s'affichent comme neutres ou loyalistes, cet événement nous révèle le rôle central joué par les membres du clergé en tant que premiers interprètes des événements contemporains. En minimisant le nombre de pro-américains parmi ses paroissiens, le curé Besson cherche aussi à masquer l'imprégnation rebelle dans sa localité. Il est possible que cette attitude ait été adoptée par de nombreux autres prêtres canadiens, qui contribuèrent ainsi à fixer dans l'historiographie l'image récurrente d'une foule largement dépolitisée, facilement influençable mais fondamentalement fidèle au Roi et à l'Église²⁵⁷. Un tel discours tend conséquemment à interpréter de possibles manifestations populaires en faveur des « Bostonnais » comme le simple effet des manipulations de leaders isolés. Lavigne et Pominville jouent ce rôle dans l'affaire Besson. À L'Assomption, paroisse d'Huet de La Valinière, le marchand Thomas Walker est pareillement soupçonné d'avoir fait la promotion de la cause révolutionnaire²⁵⁸. Ces chefs locaux ne sont pas entièrement responsables de l'agitation qui traverse des paroisses comme Sainte-Geneviève et L'Assomption : une tendance pro-rebelle existait réellement en 1775-1776 chez une partie des habitants de ces localités, tendance que les témoins loyalistes (dont les prêtres sont l'exemple le plus frappant) ont cherché à minimiser.

La montée de la dissidence populaire est néanmoins manifeste aux yeux de l'évêque de Québec, dès l'automne 1775. En novembre, il écrit à Montgolfier que « la position de la colonie [...] me paraît tout à fait triste et son sort bien incertain. [...] j'écris

²⁵⁷ Cette vision se retrouve par exemple dans Marcel Trudel. *La Révolution américaine...* p. 120.

²⁵⁸ Simon Sanguinet. *L'invasion...* p. 52.

et je punis, mais qu'en dit-on? L'on dit que moi et les prêtres avons peur. [...] il faudrait des troupes; elles persuaderaient mieux que la Parole de Dieu que nous leur annonçons²⁵⁹ ». La situation des religieux de la région de Québec rappelle alors celle du Père Besson à Sainte-Geneviève : dans près d'une dizaine de paroisses, des groupes d'habitants font traduire leurs curés devant des officiers américains, les accusant là aussi d'avoir prôné la loyauté aux Britanniques et refusé les sacrements aux pro-rebelles²⁶⁰. En 1783, le supérieur des Sulpiciens de Montréal rappelle avec emphase au gouvernement britannique les peines endurées par les prêtres canadiens en 1775-1776, afin de maintenir leurs ouailles dans le « droit chemin » :

Avis, menaces, argent, peines et voyages de leur part, rien ne fut épargné pour ramener dans leur devoir de fidèles sujets les peuples confiés à leurs soins [...]. Plusieurs d'entre eux furent enlevés de leurs demeures, menés au loin, emprisonnés, chargés de fer, insultés et pillés par les ennemis de sa Majesté, mais toujours constamment attachés à la vraie cause [...] ²⁶¹ ».

Des persécutions semblables à l'égard des curés furent également rapportées par Mgr Briand dans son mandement de juin 1776, « Aux sujets rebelles durant la guerre américaine ». L'évêque n'y ménage aucunement ceux qu'il accuse de déloyauté envers Dieu et le roi :

Que dire de ceux qui ont insulté les prédicateurs de la parole de Dieu, et qui leur ont imposé silence, qui ont eu assez d'impiété et d'insolence, que s'ils avaient eu un fusil, ils tueraient plus volontiers le prédicateur qu'ils ne le feraient pour un

²⁵⁹ Mgr Briand à Étienne Montgolfier, 6 novembre 1775. Cité dans Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989, p. 30.

²⁶⁰ Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989, p. 30.

²⁶¹ Étienne Montgolfier. « Mémoire qui sert à prouver le besoin où se trouve la Province de Québec d'avoir des prêtres d'Europe pour l'exercice de la Religion Romaine qui y est établie », 1783. Cité dans Angélique Da Silva. « Du régime français au régime anglais, le supérieurat d'Étienne Montgolfier (1759-1791) au Séminaire de Montréal ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2000, p. 223.

chien! Que dire de ces impies sacrilèges qui ont si peu respecté le sacrement de la miséricorde du Seigneur, et n’ont pas craint d’aller révéler à des hérétiques, ennemis de la religion, les avis salutaires qu’un pasteur charitable leur donnait dans le secret, et qui ont voulu contraindre leurs Curés à mépriser nos ordonnances et à les enfreindre. Ces personnes-là ont-elles les dispositions nécessaires pour recevoir dignement l’absolution? Y est-on disposé, quand on la demande le pistolet à la gorge? Non sans doute; et un prêtre qui l’accorderait se rendrait prévaricateur²⁶².

Un peu plus d’un an après son mandement précédent, « Au sujet de l’invasion des Américains au Canada », Mgr Briand constate qu’en dépit des appels au loyalisme lancés par le clergé, un nombre important de Canadiens ont bel et bien « écouté les séditieux qui cherchaient à les rendre malheureux, et à étouffer dans leurs cœurs les sentiments de soumission à leurs légitimes supérieurs²⁶³ ». La déception de l’évêque à l’égard des habitants pro-rebelles est d’autant plus grande que ceux-ci se sont alliés à des « hérétiques » pour persécuter leurs pasteurs. Aucune mention n’est évidemment faite des rares prêtres qui ont été apparemment plus favorables à la cause américaine qu’à la cause britannique : les dirigeants de l’Église n’ont aucun intérêt à faire connaître publiquement cette dissidence intérieure. Au contraire, le clergé est présenté comme un bloc uni, ayant courageusement fait face à la tempête provoquée par l’incursion révolutionnaire; une image utilisée dès 1783 par Étienne Montgolfier, qui cherche ainsi à démontrer l’avantage que représente pour le gouvernement colonial le fait de pouvoir compter sur

²⁶² Jean-Olivier Briand. « Aux sujets rebelles durant la guerre américaine », juin 1776. Cité dans Pierre Monette. *Rendez-vous manqué...* p. 357.

²⁶³ Paraphrase de Jean-Olivier Briand. « Au sujet de l’invasion des Américains au Canada », 22 mai 1775. Cité dans Pierre Monette. *Rendez-vous manqué...* p. 148.

les prêtres catholiques. Une image qui se fixe durablement dans l'historiographie produite sur cette époque²⁶⁴.

Portons finalement notre attention sur les punitions employées par le clergé pour réprimander les partisans actifs des « Bostonnais ». Ceux qui prirent les armes pour combattre aux côtés des révolutionnaires²⁶⁵ furent mis au ban de l'Église et eurent à se repentir publiquement de leurs actes. Ainsi, le 31 décembre 1776, « 12 hommes qui avaient porté les armes contre l'armée britannique furent libérés de prison. Ils se rendirent à la porte de la cathédrale [de Québec] où, à la fin d'une grand-messe solennelle d'action de grâces pour la paix, ils demandèrent publiquement pardon à Dieu et au roi du scandale de leur poursuite²⁶⁶ ». Cette scène se répéta dans plusieurs autres paroisses du pays et les pro-rebelles affichés qui ne s'y soumièrent pas furent enterrés sans sépulture chrétienne²⁶⁷.

Environ 300 pro-rebelles quittèrent définitivement le Canada et s'établirent aux États-Unis au lendemain de la guerre d'Indépendance. Eustache Chartier de Lotbinière, aumônier des miliciens, sera l'un d'eux. Quant aux deux autres prêtres « récalcitrants » restés dans la colonie, Floquet et Huet de La Valinière, ils subirent les réprimandes de leurs supérieurs. Leurs punitions ne furent aucunement publicisées par l'Église, contrairement à celles que subirent les habitants pro-rebelles. Dans les pages qui suivent,

²⁶⁴ Voir par exemple Charles P. Hanson. *Necessary Virtue...* p. 35. L'auteur y reprend la thèse selon laquelle le clergé canadien présente un front uni devant la menace révolutionnaire de 1775-1776.

²⁶⁵ On estime le nombre de volontaires canadiens intégrés au sein des régiments américains à environ 500 dans l'ensemble de la province. Voir Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989, p. 31. Lemieux base ce chiffre sur le *Rapport Baby* de 1776.

²⁶⁶ Cité dans Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989, p. 32.

²⁶⁷ Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989, p. 32.

nous observerons comment la dissidence ecclésiastique est gérée de manière beaucoup plus subtile et discrète que l'agitation populaire. Cette étude révélera ainsi une facette particulièrement intéressante du fonctionnement interne du clergé canadien.

3.2. Le tonnerre de Dieu : réactions de l'évêque et du grand-vicaire

Punir les prêtres soupçonnés de déloyauté

Comme nous l'avons illustré précédemment, les carrières des trois prêtres qui nous intéressent ont chacune été affectées par leur attitude marginale au moment de l'invasion américaine. Eustache Chartier de Lotbinière étant devenu aumônier de l'Armée continentale en 1776, l'évêque de Québec ne pourra pas étendre son bras jusqu'au récollet, réfugié aux États-Unis. Il y restera, impuni, jusqu'à sa mort après 1787. Aucune référence n'a pu être trouvée à son sujet dans la correspondance de Mgr Briand après 1776, mais nous pouvons supposer que les dirigeants ecclésiastiques canadiens ne furent pas particulièrement peinés d'être débarrassés d'un clerc connu pour ses écarts moraux depuis les années 1750. Ayant déjà été interdit par deux évêques successifs, en 1756 et 1772, de Lotbinière a connu une carrière qui nous paraît être une suite quasi ininterrompue de réprimandes; exilé du Canada, ses dernières années de travail en Nouvelle-Angleterre ne furent guère plus brillantes²⁶⁸.

À l'opposé de Chartier de Lotbinière, le Jésuite Pierre-René Floquet a œuvré de manière presque exemplaire à Montréal, de 1744 jusqu'à sa mort en 1782. Une seule ombre vient troubler ce portrait : son attitude au moment de l'occupation américaine de la région. Admettant lui-même qu'il a « ménagé les Bostonnais par respect humain²⁶⁹ », il est frappé d'interdiction par Mgr Briand en juin 1776, une sanction aussi encourue par Chartier de Lotbinière. C'est le grand-vicaire Montgolfier qui dénonce les écarts du

²⁶⁸ Honorius Provost. « Chartier de Lotbinière, Eustache (baptisé François-Louis) » dans *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01f.php?&id_nbr=1801&interval=25&&PHPSESSID=6ut9er8fppla3rm7smmocvgtc5 (Page consultée le 13 décembre 2009).

²⁶⁹ Floquet à Briand, 15 juin 1776. Cité dans Auguste Carayon. *Bannissement des Jésuites...* p. 106.

Jésuite à l'évêque : «J'en viens au P. Floquet. Il est certainement bien coupable, et je n'entreprends pas sa défense²⁷⁰ ». Floquet est accusé d'avoir confessé trois Montréalais qui servaient de sentinelles aux portes de la ville pour l'armée américaine. De plus, le supérieur des Sulpiciens soupçonne le prêtre d'avoir entretenu de bonnes relations avec le général Montgomery²⁷¹, décédé lors de sa tentative ratée pour prendre Québec en décembre 1775. Jusqu'à l'automne 1776, le Jésuite refuse de s'amender, tout comme de quitter la province, tel que paraît lui avoir conseillé Mgr Briand selon l'historien Thomas-Marie Charland²⁷². Ce conseil de l'évêque paraît indiquer le désir de se débarrasser d'un clerc qui nuit à la réputation de sa communauté. Briand écrit à son sujet, en avril 1777 :

Il a fait un tort inexprimable à son corps auprès du gouverneur et des loyalistes. Le Père Hughé²⁷³, moins coupable, et qui n'a fait des petites fautes que par les conseils du premier, a été retiré des Sauvages, quoique j'aie pu dire. Les autres Jésuites se sont bien comportés, et sont très affligés de la conduite de Floquet²⁷⁴.

Le Père Floquet suscite donc toujours la méfiance de ses supérieurs, malgré la levée de l'interdit en décembre 1776. Une attitude analogue persiste chez le gouverneur du Canada, comme nous le verrons dans quelques pages. La marque de dissidence attachée au Jésuite lors de l'invasion américaine lui colle à la peau quelques années après sa réhabilitation. Il s'agit toutefois d'un processus somme toute rapide. En novembre 1776,

²⁷⁰ Montgolfier à Briand, 17 juin 1776. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 51.

²⁷¹ Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois...* p. 31.

²⁷² Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 52.

²⁷³ Il s'agit du Père Joseph Huguet (1725-1783), missionnaire auprès des Iroquois de Sault-Saint-Louis. Il fut momentanément retiré de sa mission par le gouverneur Carleton, en 1776, parce que soupçonné d'avoir incité ses ouailles à la neutralité en 1775-1776. Il fut néanmoins rétabli en 1777. Voir Joseph Cossette. « Joseph Huguet », dans *Dictionnaire biographique du Canada*[en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=1957&interval=20&&PHPSESSID=2cgem6h403f5nh9r0u9mdfhrh1 (page consultée le 13 octobre 2009).

²⁷⁴ Briand au Père Meurin, missionnaire aux Illinois, 27 avril 1777. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 54.

Étienne Montgolfier lui présente un projet de rétractation²⁷⁵ que nous avons abordé au chapitre précédent. Rappelons simplement que Floquet rejette ce texte et s'adresse directement à l'évêque de Québec pour demander son pardon : « je soussigné, confesse que les circonstances fâcheuses dans lesquelles je me suis trouvé l'hiver dernier, à Montréal, m'ont occasionné plusieurs fautes, dont je me repens sincèrement. Je supplie très humblement Votre Grandeur de me les pardonner et de lever l'interdit qu'elles m'ont attiré²⁷⁶ ».

Notons l'efficacité et la rapidité de la sanction épiscopale : l'interdit est jeté sur le Jésuite au moment même où l'autorité de l'évêque est pleinement rétablie dans toute la province (l'occupation américaine ayant empêché Briand de correspondre). Dès juin 1776, Floquet produit une première « confession », pour justifier ses actes²⁷⁷ et s'incline complètement devant le jugement de l'évêque en décembre suivant, après avoir été démis en novembre de ses fonctions de supérieur des Jésuites à Montréal. La gestion de la dissidence a été facilitée par le peu de résistance opposée par le « récalcitrant ». Le cas d'Huet de La Valinière sera beaucoup plus épineux pour Briand comme pour Montgolfier. Mentionnons finalement au sujet de Floquet que sa punition a une valeur exemplaire : elle indique aux autres prêtres politiquement « déviants » que contrevenir aux directives contenues dans les mandements de l'évêque, c'est encourir presque immédiatement l'interdit. Il y a par conséquent une corrélation certaine entre la sanction de ce Jésuite et le rétablissement de l'autorité épiscopale canadienne, au lendemain de

²⁷⁵ ACAM : 901-115-776-13. « Projet de rétractation proposé au père Floquet », Montgolfier à Briand, novembre 1776.

²⁷⁶ Floquet à Briand, 29 novembre 1776. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 54.

²⁷⁷ Floquet à Briand, 15 juin 1776. Cité dans Auguste Carayon. *Le Bannissement...* p. 106 à 110.

l'échec des « Bostonnais »; le cas Floquet permettant aux dirigeants de l'Église de tracer clairement la ligne loyaliste qu'ils entendent faire suivre tant à leurs subalternes qu'à leurs ouailles.

Gérer la dissidence récurrente

Le parcours tumultueux du Sulpicien Pierre Huet de La Valinière offre une dernière occasion d'observer le fonctionnement interne du clergé catholique canadien à l'époque qui nous intéresse. Comme dans le cas de Chartier de Lotbinière, les tensions entre ce Sulpicien et ses supérieurs remontent à plusieurs années avant la guerre d'Indépendance. La Valinière entre en conflit avec Mgr Briand dès 1768, alors qu'il quitte brusquement et sans permission la paroisse qui lui était attitrée, sur la rive-nord de Montréal²⁷⁸. Dès lors, sa relation avec l'évêque de Québec tout comme avec le supérieur des Sulpiciens se dégrade. En 1771, alors qu'il est curé à Saint-Sulpice, le juge de paix local l'accuse d'être peu loyal à l'endroit du gouvernement britannique²⁷⁹. Montgolfier aidera alors son confrère à se disculper, tout en écrivant à Briand qu'il n'est « pas surpris de l'accusation²⁸⁰ ». Huet de La Valinière poursuit pourtant sa carrière normalement, jusqu'à ce que surviennent les événements de 1775-1776.

²⁷⁸ Cet épisode est abordé en détail au chapitre 2 de ce mémoire. Voir aussi Pierre Huet de La Valinière. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes...* p. 7-8.

²⁷⁹ Lucien Lemieux. « Pierre Huet de La Valinière » dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...* p. 157.

²⁸⁰ ACAM., 901-005-771-4. Étienne Montgolfier à Jean-Olivier Briand, 6 mai 1771.

Le grand-vicaire de Montréal estime que La Valinière a entretenu trop de rapports avec les « Bostonnais » pour être considéré loyal à la couronne²⁸¹. En septembre 1776, Montgolfier demande à Briand ce qu'il doit faire du dissident : « le laissera-t-on à L'Assomption, le mettra-t-on ailleurs? Le rappellera-ton en ville? Lui donnera-t-on de l'emploi^{282?} ». Le supérieur doit alors faire face au manque de collaboration de La Valinière : « On dit qu'il a pris le parti d'attendre là qu'il soit relevé, ainsi que je l'en ai menacé; et que dans ce cas en laissant le presbitaire [sic], il se logera dans une maison bâtie sur une terre qu'il a acheté dans cette paroisse. [...] Je crois que je laisserois les choses en l'état où elles sont. Pourvu qu'il demeura tranquille, c'est tout ce que je demande²⁸³ ». La modération du grand-vicaire peut nous surprendre, mais elle nous laisse aussi entrevoir que son principal objectif est d'éviter à tout prix le scandale que produirait cette affaire en s'ébruitant. Le 6 octobre suivant, il écrit à nouveau à l'évêché et propose une fois de plus de laisser La Valinière à L'Assomption, malgré le « danger qu'il se serve du produit de la cure pour occasionner de nouvelles inquiétudes. [...] Et n'auroit-il pas le suffrage des habitants qui pensent sans doute presque tous comme lui²⁸⁴ ». Nous confirmerons plus loin que le curé de L'Assomption pouvait réellement compter sur ses paroissiens pour le défendre, eux qui écriront à cet effet à l'évêque de Québec en 1777.

²⁸¹ Rappelons par exemple son voyage jusqu'à Sorel pour aller négocier la libération de deux curés loyalistes, menacés de déportation jusqu'à Albany par le général Sullivan. Voir Pierre Huet de La Valinière. *Vraie histoire...* p. 12.

²⁸² ACAM., 901-115-776-1. Étienne Montgolfier à Mgr Briand, 29 septembre 1776.

²⁸³ ACAM., 901-115-776-2. Étienne Montgolfier à Mgr Briand, 4 octobre 1776.

²⁸⁴ ACAM., 901-115-776-2. Étienne Montgolfier à Mgr Briand, 4 octobre 1776.

Sans que nous puissions clairement en expliquer la cause, l'attitude d'Étienne Montgolfier à l'égard de son remuant confrère se raidit à la fin d'octobre 1776. Il dit alors ne plus le regarder comme membre du Séminaire²⁸⁵. Le 29 novembre, il remercie Mgr Briand d'avoir accepté le transfert d'Huet de La Valinière dans la région de Québec :

Votre grandeur veut donc bien avoir la bonté de se charger de M^r de la Valinière, et de le retirer dans le district de Québec. Mais que ferez-vous de cet homme là? Le mieux serait sans doute de le placer dans quelque petite paroisse du côté d'en bas, s'il vouloit l'accepter : mais j'en doute; et dans le cas de son refus, je ne vois pas d'autre parti que de le mettre en pension dans quelqu'une des communautés de Québec; si elles veulent l'accepter. [...] Mais il me vient présentement une pensée, c'est que je crois qu'il passeroit volontiers dans les colonies de nos voisins rebelles si on pouvoit lui en faciliter le trajet, et peut-être qu'il pourroit s'y joindre aux autres missionnaires et y rendre quelque service à quelques catholiques²⁸⁶.

La rupture paraît consommée entre le grand-vicaire de Montréal et son ancien collègue : en plus d'éloigner définitivement le « récalcitrant » des autres Sulpiciens, il souhaite désormais son départ de la colonie. Rappelons que La Valinière est déporté vers l'Angleterre en 1779, avant de devenir missionnaire aux États-Unis entre 1785 et 1797, comme l'avait espéré Montgolfier. La décision de transférer l'ancien Sulpicien du district de Montréal à sa nouvelle (et beaucoup plus modeste) cure de Saint-Roch des Aulnaies semble provenir davantage de l'évêque que du grand-vicaire. Ce dernier s'est montré relativement patient devant les diverses accusations de déloyauté lancée contre le curé de L'Assomption au cours des années 1770. Il nous apparaît vraisemblable que des pressions

²⁸⁵ Étienne Montgolfier à Mgr Briand, 21 octobre 1776. Cité dans Gustave Lanctôt. « Un Sulpicien récalcitrant... », p. 29.

²⁸⁶ ACAM., 901-115-776-7. Étienne Montgolfier à Mgr Briand, 8 novembre 1776.

du gouverneur Carleton exercée sur Mgr Briand pourraient expliquer le brusque changement de cure à l'hiver 1777. Nous traiterons ultérieurement de certaines sources qui viendront jeter un peu de lumière sur cette hypothèse.

Le transfert du prêtre remuant mais apparemment apprécié de ses paroissiens, n'ira pas sans résistance de leur part. Ils produisent en janvier 1777 une requête qu'ils adressent directement à l'évêque de Québec²⁸⁷. Les habitants dénoncent ceux qui ont calomnié leur pasteur; ces « brebis galeuses » auraient réussi à le tromper, tout comme le gouverneur, au sujet de sa loyauté. Ils disent s'être plaints à cet effet au grand-vicaire de Montréal, qui a néanmoins refusé de les entendre. Ils défendent ensuite La Valinière, qui les aurait clairement instruits sur leur devoir en 1775-1776 :

Il l'a fait avec une force et une véhémence qui lui a fait pendant longtemps autant d'ennemis qu'il y avoit de personnes séduites par ces malheureux Rebels[sic]. Il n'a cessé de nous parler dans les confessions aussi bien que dans les assemblées qui sont faites pour engager au Service du Roy[sic]; Il a refusé constamment les sacrements à tous les Rebels [sic] et même à une grande partie des tièdes. Et ne s'est laissé aucunement ébranler sur les menaces qu'on lui a fait bien des fois de le mener pieds et mains liés à Montréal ou au Congrès²⁸⁸.

Faisant front avec leur pasteur, les paroissiens ajoutent en conclusion que « les ennemis de M^r notre curé étoient aussi les nôtres²⁸⁹ ». Ce document nous donne l'impression que deux clans se sont formés à L'Assomption : les premiers ayant dénoncé l'attitude ambiguë de leur prêtre à Montgolfier et Briand tandis que les seconds essaient plutôt de prouver son innocence. Tout en se fiant aux rapports du premier groupe, l'évêque de

²⁸⁷ ACAM., 355-114-777-4. « Requête des habitants de L'Assomption à Mgr Briand », janvier 1777.

²⁸⁸ ACAM., 355-114-777-4. « Requête des habitants de L'Assomption à Mgr Briand », janvier 1777.

²⁸⁹ ACAM., 355-114-777-4. « Requête des habitants de L'Assomption à Mgr Briand », janvier 1777.

Québec doit apaiser la colère du deuxième, ce qu'il fait en écrivant à la paroisse quelques semaines plus tard. Il affirme alors que les motifs politiques n'ont rien à voir avec le déplacement de La Valinière et il se dit heureux de la représentation des gens de L'Assomption :

J'en trouve la justification d'un prêtre de ma patrie que j'aime et dont la réputation m'est chère, soit en qualité de prêtre, soit au titre de patriote. On a vraiment mal pensé de lui. [...] Aussi ce qui me le fait retirer de votre paroisse n'est point ce que vous alléguez; Mr de la Valinière le sait, le motif qui me conduit est purement son bien, son intérêt et l'affection que j'ai pour lui. Je l'approche de moi et j'espère qu'il s'y plaira et qu'il y jouira d'un vrai contentement.

Son Excellence sur cette affaire pense comme moi et vous ne devez pas douter que je ne l'aye instruit de tout et de ma conduite et des motifs qui la dirigent; je n'ai pas manqué vous devez bien le penser de donner à son excellence la connaissance de votre adresse, afin de blanchir auprès de lui mon prêtre patriote²⁹⁰.

L'argument employé par Briand pour justifier ce subit changement de curé est assez douteux : il aurait assigné l'ancien Sulpicien à une paroisse de la région de Québec afin de le rapprocher de lui. Il est possible que ce « rapprochement » ait pour but de mieux surveiller ce remuant clerc, Briand rappelant qu'il a reçu le soutien du gouverneur Carleton dans cette affaire. En affirmant cela, l'évêque souhaite peut-être éviter que les habitants s'adressent à leur tour à l'autorité gouvernementale et pour contourner ses directives. À la fin de sa lettre, il fait sentir une dernière fois le poids de son autorité : « Je ne serais pas content de trouver, ce que je n'espère pas, parmi vous de la mutinerie et de

²⁹⁰ La réponse de Briand a été archivée dans le même document que la « Requête des habitants de L'Assomption à Mgr Briand ». ACAM., 355-114-777-4. Nous supposons qu'elle a été rédigée vers janvier-février 1777, avant le déplacement définitif de La Valinière dans le district de Québec.

l'indocilité : la complaisance que j'ai de vous rendre compte de ma conduite exige de vous du retour et de la soumission²⁹¹ ».

Dans le cadre de cette gestion ecclésiastique de la dissidence politique, prêtres comme croyants doivent se montrer obéissants. Telle est du moins l'opinion d'hommes comme Jean-Olivier Briand ou Étienne Montgolfier. Nous sentons chez eux la volonté d'étouffer les scandales provoqués par les agissements de prêtres jugés déloyaux comme de Lotbinière, Floquet ou La Valinière. En tant qu'agent privilégié de diffusion du loyalisme, le clergé canadien doit en 1775-1776 se présenter comme un groupe homogène, entièrement dévoué à la Couronne. Par leur gestion efficace et discrète de la déviance politique, qui se manifeste subtilement au sein même des rangs de l'Église, l'évêque de Québec et son grand-vicaire à Montréal ont su maintenir la réputation de leur communauté devant le gouvernement britannique. Dans les décennies qui suivent la Conquête, la Révolution américaine est une époque charnière dans l'évolution idéologique du clergé canadien: en offrant sa loyauté indéfectible à Londres, l'Église catholique assoie sa position en tant qu'allié du gouvernement colonial, favorisant ainsi la reconnaissance de son existence légale.

²⁹¹ ACAM., 355-114-777-4. Réponse de Mgr Briand à la « Requête des habitants de L'Assomption à Mgr Briand », janvier-février 1777.

3.3. Les foudres du gouverneur

Interventions au sujet des « récalcitrants »

Les gouverneurs Carleton (1724-1809) et Haldimand (1718-1791) jouent un rôle non-négligeable dans le sort des trois prêtres dont nous avons suivi les carrières. Ce sont eux qui ont souvent le dernier mot au sujet de la punition méritée pour leurs actes séditieux. En poste de 1768 à 1778, Carleton repousse avec difficulté l'invasion de la colonie par les Américains puis rétablit progressivement son autorité sur la province, en punissant ceux qui ont sympathisé avec les rebelles. Puisqu'un tel soupçon plane au-dessus d'Huet de La Valinière, le gouverneur fera directement pression sur l'évêque de Québec et le grand-vicaire de Montréal pour que sa cure de L'Assomption lui soit retirée. Montgolfier lui explique cette situation dans une lettre de décembre 1776 :

À son dernier passage par Montréal, son Excellence Monsieur le général Carleton m'avoit fait l'honneur de me dire, qu'il souhaiteroit que vous fussiez retiré de la paroisse de L'Assomption, et éloigné du district de Montréal; où il jugeroit que les soupçons, bien ou mal fondés, que plusieurs avoit conçu sur votre compte, pourroient être préjudiciables au service du Roy[sic]. J'avois prié son Excellence de me dispenser de cette commission, mais il en a depuis parlé à Monseigneur l'évêque, qui se trouve dans la nécessité de vous retirer. [...] Par bonté, et par considération pour vous, et pour notre maison, sa grandeur, pour vous retirer avec honneur, se propose de vous donner de l'emploi dans le district de Québec. L'accepter est peut-être ce que vous pouvez faire de mieux. Si la place ne vous convient pas, à l'avenir vous serez à même de prendre vos mesures pour repasser en Europe²⁹².

²⁹² ACAM, 901-115-776-11. Montgolfier à La Valinière. Copie d'une lettre insérée à la suite de Montgolfier à Briand, 23 décembre 1776.

Comme nous l'avions expliqué plus haut, le supérieur des Sulpiciens a d'abord adopté une attitude modérée dans sa réaction face à la dissidence de La Valinière, proposant à l'évêque de Québec de le laisser dans sa paroisse. L'intervention du gouverneur est déterminante, puisque c'est lui qui dicte la sanction que les dirigeants de l'Église appliquent au « récalcitrant ». Celui-ci semble en être conscient, car il s'adresse à Carleton le 6 janvier 1777, pour tenter d'obtenir son pardon :

De peur donc, que faute de connaître la vérité, la gloire que vous vous êtes si légitimement acquise, ne soit un peu ternie par la punition non seulement d'un innocent mais d'un des plus zélés serviteurs du Roi : je demande donc pour mes étrennes et vous supplie de grâce de faire instruire sur mon compte dans toute la rigueur ici sur les lieux même et si je mérite punition, je m'y sou mets très volontiers; mais si comme on le voira[sic] clairement je mérite des louanges et des récompenses, je demande que les calomniateurs soient connus et que votre Excellence en fasse l'exemple qu'elle jugera à propos²⁹³.

Comme en septembre 1776, l'ancien Sulpicien clame toujours son loyalisme, lui qui avait alors dit « J'ai fait autant pour le service du Roi qu'aucun prêtre dans la province²⁹⁴ ». Ses arguments ne convainquent cependant ni le gouverneur, ni ses supérieurs. Mgr Briand lui reproche d'ailleurs quelques jours plus tard d'avoir contacté le gouverneur sans sa permission²⁹⁵. Il lui répète qu'il détient le soutien absolu de Carleton pour la sanction qu'il lui a imposée en lui retirant sa paroisse. La Valinière doit accepter son sort, sans chercher « à se justifier ni à faire des esclandres²⁹⁶ ». Dans cette affaire, Mgr Briand ne paraît pas pouvoir tolérer que son autorité soit remise en question par un simple curé,

²⁹³ ACAM, 355-114-777-2. La Valinière à Carleton, 6 janvier 1777.

²⁹⁴ ACAM, 355-114-776-1. Pierre Huet de la Valinière à Mgr Briand, 5 septembre 1776.

²⁹⁵ ACAM., 355-114-777-1. Jean-Olivier Briand à Pierre Huet de la Valinière, 9 janvier 1777.

²⁹⁶ ACAM., 355-114-777-1. Jean-Olivier Briand à Pierre Huet de la Valinière, 9 janvier 1777.

d'autant plus que ce dernier tente de contourner la décision épiscopale en la contestant auprès de Carleton. La Valinière est quant à lui conscient des rapports de pouvoir qui existent dans la province, où le gouverneur, même dans les affaires ecclésiastiques, a toujours le dernier mot.

Frederick Haldimand occupa le poste de Carleton de 1778 à 1786, lorsque ce dernier revint dans la colonie, portant désormais le titre de lord Dorchester. Comme gouverneur, Haldimand eut à lutter constamment contre les influences idéologiques venues des jeunes États-Unis. Il fit ainsi emprisonner certaines personnes accusées d'entretenir des sympathies pour la cause républicaine, comme les fondateurs de *La Gazette* de Montréal, Valentin Jautard et Fleury Mesplet. À cette époque, d'autres immigrants français sont aussi détenus à Québec pour la même raison, tels Pierre du Calvet et Pierre de Sales Laterrière, qui rédigea quelques années plus tard ses mémoires dans lesquelles il dénoncera le « despotisme » du gouverneur²⁹⁷.

Les Jésuites, dont l'ordre est officiellement supprimé en 1775 au Canada, sont eux aussi vus d'un œil suspect par Haldimand. Il écrit en 1783 qu'ils sont « le seul ordre de prêtres réguliers qui ont montré de l'attachement pour les Rebelles au cours de la guerre, ils sont vieux et peu nombreux, autrement il serait peut-être prudent de se débarrasser d'eux²⁹⁸ ». Nous croyons que les doutes au sujet de la loyauté de Pierre-René Floquet ont vraisemblablement été étendus à l'ensemble de sa communauté, comme l'écrivait Mgr

²⁹⁷ Voir Bernard Andrès. *Les Mémoires de Pierre de Sales Laterrière suivi de Correspondances*. Édition commentée. Montréal, Triptyque, 2003, 320 p.

²⁹⁸ Haldimand à lord North, 19 juin 1783. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 56.

Briand en 1777²⁹⁹. Notons néanmoins qu'aucune réprimande du gouverneur n'est directement adressée au Père Floquet. Dans son cas, les sanctions paraissent donc venir uniquement des dirigeants de l'Église.

Pierre Huet de La Valinière est quant à lui un sujet de préoccupation tant pour Haldimand que pour Montgolfier et Briand. Déjà suspect aux yeux de Carleton en 1776, l'ancien Sulpicien a toutefois réussi à éviter la déportation en 1777, en acceptant sans enthousiasme une paroisse près de Québec. L'alliance franco-américaine de 1778 suscite chez le gouverneur la crainte que les prêtres canadiens ne se montrent plus aussi fidèles à la couronne qu'au moment de l'invasion américaine³⁰⁰. Un an plus tard, ce contexte l'amène « à ordonner l'expulsion hors de la province de ce Sulpicien. Ni Briand ni Montgolfier ne s'y opposèrent : c'était la volonté d'Haldimand et un clerc aussi indiscipliné était gênant malgré la disette de prêtres³⁰¹ ». Par la volonté des dirigeants coloniaux britanniques, La Valinière reste en exil d'octobre 1779 à février 1798. La durée de cette sanction nous révèle que sa réputation de « dissident » et de « récalcitrant » lui colle longtemps à la peau. Son retour au pays, approuvé par Mgr Denaut, a dû auparavant être sanctionné par le gouverneur Prescott (1726-1815), dernier signe du fait que son sort repose davantage entre les mains des responsables politiques qu'ecclesiastiques.

²⁹⁹ Briand au Père Meurin, missionnaire aux Illinois, 27 avril 1777. Cité dans Thomas-Marie Charland. « La mission de John Carroll... », p. 54.

³⁰⁰ Jean-Paul de Lagrave. *L'époque de Voltaire au Canada – Biographie politique de Fleury Mesplet, imprimeur*. Montréal, L'Étincelle Éditeur, 1993, p. 192.

³⁰¹ Angélique Da Silva. « Du régime français au régime anglais, le supériorat d'Étienne Montgolfier (1759-1791) au Séminaire de Montréal ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2000, p. 255.

Les deux visages de la gestion de la dissidence

Pouvoirs politique et religieux s'entremêlent pour réprimer tant les prêtres que les simples habitants accusés d'être pro-rebelles. Chaque autorité utilise les moyens qui lui sont propres : le gouverneur emprisonne les partisans les plus notoires des Américains et exile d'autres personnes dont la loyauté est douteuse, à l'instar d'Huet de La Valinière. L'Église, quant à elle, emploie des sanctions souvent plus symboliques : des miliciens ayant porté les armes pour les envahisseurs doivent s'amender devant la cathédrale de Québec en décembre 1776. Les punitions à l'égard des rares prêtres « déloyaux » sont diverses, allant de l'interdiction (dans le cas de Floquet) au changement de cure (pour La Valinière). Il nous est clairement apparu que la sévérité de la répression dépend en grande partie de la volonté du gouverneur. L'interdit du Père Floquet est rapidement levé parce que les officiers civils ne considèrent pas ce Jésuite vieillissant comme un fauteur de trouble. À l'opposé, Huet de La Valinière, appuyé par une portion importante de ses paroissiens à L'Assomption, constitue une menace plus inquiétante aux yeux de Mgr Briand, du grand-vicaire Montgolfier et des gouverneurs Carleton et Haldimand. La volonté de ces deux derniers est largement responsable de la déportation de l'ancien Sulpicien vers l'Europe en 1779, une mesure exceptionnelle de gestion de la dissidence, qui marquera la réputation de La Valinière en tant que « cas à problème » jusqu'à la fin de sa vie, qu'il soit au Canada, en France ou aux États-Unis. À la fois efficace et discrète, cette gestion de la répression entre aussi dans un cadre gallican et colonial, où l'autorité suprême du diocèse de Québec n'est pas l'évêque, mais bien le gouverneur, représentant du pouvoir royal.

CONCLUSION

Contrairement à ce qu'une *certaine* historiographie a laissé entendre, la rencontre entre les habitants canadiens et les révolutionnaires américains n'a pas été qu'un simple événement militaire, aux conséquences somme toute mineures. Les écrits de François Baby, Jean-Baptiste Badaux et Simon Sanguinet, bien qu'issus d'auteurs loyalistes, laissent plutôt entrevoir une crise sociale et une conscience politique naissante en 1775-1776, que les autorités religieuses et gouvernementales restent d'abord impuissantes à maîtriser. Seule la retraite précipitée des troupes du Congrès hors de la province permettra au gouverneur et à l'évêque de rétablir l'ordre et de mater la résistance populaire dans les paroisses pro-rebelles. L'historiographie de cette dissidence comporte toujours un grand nombre de lacunes : nous croyons qu'une nouvelle approche est nécessaire, une perspective qui ne serait ni hostile, ni sympathique aux « rebelles ».

Plusieurs documents issus des archives du Séminaire et de l'archevêché de Montréal tendent à infirmer la thèse de la « neutralité bienveillante » des Canadiens face aux envahisseurs, chère à certains historiens tels Gustave Lanctôt³⁰². Un tel concept masque l'ampleur de l'agitation pro-rebelle en 1775-1776, en attribuant un caractère neutre à des attitudes qui semblent plutôt hostiles au gouvernement établi³⁰³. Il est en définitive ardu de déterminer ce qui s'est exactement passé dans la *Province of Quebec*

³⁰² Gustave Lanctôt. *Le Canada et la révolution américaine, 1774-1783*. Montréal, Beauchemin, 1965, 330 p. Voir surtout la conclusion de l'ouvrage, p. 239 à 251.

³⁰³ Ainsi, Lanctôt affirme que la population canadienne compte alors une majorité de neutres, favorables aux Américains lorsque les Britanniques sont en difficulté. Nous doutons qu'une telle attitude puisse véritablement être qualifiée de « neutre ». Voir Gustave Lanctôt. *Le Canada et la révolution américaine...* p. 173.

au moment de l'invasion américaine : l'état actuel des recherches (et les sources disponibles) ne permettent pas de cerner clairement le niveau d'efficacité de la propagande du Congrès, tout comme le degré d'adhésion des habitants aux idéaux républicains.

De l'autre côté du spectre idéologique, un sentiment royaliste et pro-britannique existe chez certains Canadiens, particulièrement au sein des membres des élites laïques et du clergé. Critiquant le système politique républicain, Jean-Baptiste Badaux clame ainsi que « tant de têtes qui gouvernent un peuple ne peuvent l'aimer également et le peuple ne saurait aimer tant de maîtres à la fois ; le cœur ne peut s'attacher à tant de différents objets, il n'en peut en aimer qu'un, et tous peuvent être aimés d'un seul³⁰⁴ ». En tant que premiers témoins des événements, les curés canadiens ont eux aussi joué un rôle primordial dans leur interprétation. Plusieurs récits mentionnés dans ce mémoire font état de prêtres loyalistes, confrontés à des meneurs pro-rebelles qui troublent leur paroisse, en amenant leurs ouailles, jusque là « loyales », à prendre le parti des envahisseurs³⁰⁵. Une telle mise en scène tend à minimiser l'étendue de la dissidence populaire, en l'attribuant uniquement à l'action de quelques leaders sympathiques aux « Bostonnais »³⁰⁶.

La fidélité du clergé canadien pour le roi fait quant à elle peu de doutes en 1775-1776. Derrière cette façade d'unanimité se cachent néanmoins plusieurs tensions : des

³⁰⁴ BAnQ. Jean-Baptiste Badaux. *Journal...* p. 2.

³⁰⁵ Voir par exemple le cas du curé Besson. BAnQ, Fonds Cour des plaidoyers communs du district judiciaire de Montréal (TL16, S2). « Dossier Besson (prêtre à Ste Geneviève) vs. Poutret André dit Lavigne et Aubert Robert dit La Caille », 1778.

³⁰⁶ Se référer à la compilation du *Rapport Baby* mise en annexe.

prêtres semblent profiter de l'instabilité politique pour rompre avec la ligne directrice tracée depuis la Conquête par les dirigeants de l'Église. Tournant le dos au loyalisme officiel, des hommes comme Eustache Chartier de Lotbinière, Pierre-René Floquet et Pierre Huet de La Valinière ont plutôt opté plus ou moins ouvertement pour la cause américaine. Cette déviance peut être expliquée par divers facteurs : marginalité antérieure (pour Lotbinière), mauvais rapports avec leurs supérieurs (pour Floquet) ou franc-parler incendiaire (pour La Valinière). Les trois récalcitrants devront faire face aux conséquences de leurs actes : le Récollet s'exile aux États-Unis et y vivote jusqu'à sa mort ; le Jésuite est interdit par l'évêque mais rapidement absous ; le Sulpicien est pour sa part évincé du Canada en 1779 et n'y reviendra qu'en 1798.

Les parcours respectifs de ces trois hommes nous révèlent d'abord que « l'étiquette » de dissidents qu'il leur est attaché les suit durablement, surtout pour Chartier de Lotbinière et Huet de La Valinière, ce qui prouve l'efficacité des sanctions. Il est impossible de fixer la figure-type du prêtre récalcitrant : seuls leurs rapports conflictuels avec les différentes autorités coloniales peuvent les rapprocher. Les punitions qu'ils encourront suite à leurs « fautes » de 1775-1776 illustrent éloquemment le fonctionnement de l'Église canadienne de la fin du XVIII^e siècle. D'abord sanctionnés discrètement par le grand-vicaire Montgolfier ou l'évêque Briand³⁰⁷, ils subiront aussi les foudres du gouverneur Haldimand, qui n'hésite pas à faire un exemple du traitement réservé aux pro-américains en déportant Huet de la Valinière vers l'Angleterre. Dans le cadre politique au sein duquel évolue le clergé canadien de l'époque, le gouverneur de la

³⁰⁷ La Valinière est ainsi transféré à une cure beaucoup plus pauvre que la précédente, tandis que Floquet reçoit un interdit personnel.

colonie détient l'autorité suprême. Il faut cependant remarquer que les punitions infligées aux curés « récalcitrants » divergent grandement de celles appliquées aux habitants rebelles. Alors que les premiers reçoivent des sanctions relativement discrètes, les seconds sont marqués publiquement en tant que « mauvais sujets ». Citons une dernière fois cet épisode du 31 décembre 1776 : « 12 hommes qui avaient porté les armes contre l'armée britannique furent libérés de prison. Ils se rendirent à la porte de la cathédrale [de Québec] où, à la fin d'une grand-messe solennelle d'action de grâces pour la paix, ils demandèrent publiquement pardon à Dieu et au roi du scandale de leur poursuite³⁰⁸ ». L'« amende honorable » y aurait été tout à fait inconcevable pour les curés infidèles au roi, puisqu'elle aurait publicisé leur dissidence. Au contraire, les dirigeants ecclésiastiques ont préféré étouffer leurs cas, dans le but de préserver la figure loyaliste de l'Église catholique et sa position en tant que principal appui du régime britannique au Canada. Il n'est donc pas impossible que d'autres prêtres aient manifesté leur opposition au gouvernement durant l'incursion des révolutionnaires américains; les sources auxquelles nous avons eu accès ne nous permettent simplement pas de répondre davantage à cette question.

Durant le siècle qui suit la Conquête, deux autres périodes de troubles sociopolitiques rappellent les tensions de 1775-1776, soient les échos de la Révolution française au Canada et les Rébellions patriotes de 1837-1838. À ces deux moments, le clergé canadien est confronté à de virulentes vagues d'opposition populaire envers le gouvernement britannique (opposition évidemment plus affirmée dans les années 1830).

³⁰⁸ Cité dans Lucien Lemieux. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989, p. 32.

La rumeur de la prise de la Bastille se répand en octobre 1789 dans la *Province of Quebec*; des journaux libéraux, comme la *Gazette de Montréal*, font la promotion des idéaux français (notamment l'idée de la monarchie constitutionnelle, avant le virage républicain de la Révolution)³⁰⁹. La décapitation de Louis XVI en janvier 1793 mettant fin à la sympathie de certains Canadiens pour la cause révolutionnaire; le clergé local peut alors exprimer ouvertement son opposition et réitérer son loyalisme envers la Grande-Bretagne³¹⁰. Au mois de novembre suivant, Mgr Hubert (1739-1797), évêque de Québec, rédige une lettre circulaire adressée aux curés de son diocèse, pour leur indiquer la conduite à suivre devant la menace d'une invasion française :

Messieurs,

Des avis reçus de New York depuis quelques semaines, donnant lieu de soupçonner qu'une flotte française partie des côtes des États-Unis d'Amérique pourroit avoir le dessein de faire quelque entreprise sur la Province du Bas-Canada; cette circonstance nous a paru assez importante pour solliciter là-dessus votre attention [...]. Ce n'est pas que nous ayons aucune inquiétude sur la conduite personnelle de qui que ce soit d'entre vous, dans le cas d'une entreprise de la part de la Puissance française sur cette Province. La loyauté à toute épreuve que le clergé de ce Diocèse a montrée durant l'invasion de 1775 nous répond d'avance que votre zèle à défendre en toute occasion les intérêts du Gouvernement, et ceux de la Religion dont nous sommes les ministres [...].

Mais comme il est à craindre que les habitants de ce pays, surtout dans les campagnes, frappés du nom de Français, ne sachent pas discerner la conduite qu'ils auroient à tenir dans une pareille circonstance, il nous paroît tout à fait essentiel que vous leur proposiez les considérations suivantes³¹¹.

³⁰⁹ Yvan Lamonde. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000, p. 35.

³¹⁰ Yvan Lamonde. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000, p. 45.

³¹¹ ASSM, P1 :44.7-11, Mgr Jean-François Hubert. « Lettre circulaire de Mgr Hubert, évêque de Québec, aux curés pour leur indiquer la conduite à suivre si une invasion française avait lieu, selon les instructions de Guy Carleton, lord Dorchester », 9 novembre 1793, 3 pages.

Suit une énumération des motifs qui devraient inciter les Canadiens à rester fidèle au Souverain britannique.

[...] 3. Qu'indépendamment de l'obligation étroite qui résulte d'un tel serment [référence au changement de métropole de 1763]; la conduite pleine d'humanité, de douceur, de bienfaisance, que le Gouvernement britannique a toujours gardée envers eux, suffiroit pour les y attacher inviolablement.

4. Qu'en particulier la protection constante accordée à leur Sainte Religion par ce même Gouvernement, doit leur faire désirer avec ardeur de ne jamais passer sous une autre Domination.

5. Que l'esprit de Religion, de subordination et d'attachement à son Roi, qui faisoit autrefois la gloire du Royaume de France, a fait place, dans ces dernières années, à un esprit d'irréligion, d'indépendance, d'anarchie, de parricide, qui, non content de la mort ou de l'exil de la saine partie des Français³¹², a conduit à l'échafaud leur vertueux Souverain, et qui a justement excité l'indignation de toutes les Puissances de l'Europe; et que le plus grand malheur qui pût arriver au Canada, seroit de tomber en la possession de ces révolutionnaires.

6. Que dans la conjoncture présente, le Gouvernement n'est pas le seul intéressé à éloigner les Français de cette Province; mais que tout fidèle sujet, tout vrai patriote, tout bon catholique, qui désire conserver sa liberté, ses lois, sa morale et sa Religion, y est particulièrement et personnellement intéressé³¹³.

Comme au moment de l'invasion de 1775-1776, la Révolution française permet aux dirigeants du clergé canadien de clamer haut et fort leur loyalisme, tout en brisant les dernières attaches avec la France, désormais considérée comme une « terre impie ». L'historiographie québécoise a d'ailleurs accepté sans hésitation cette thèse de la loyauté inconditionnelle des curés de la colonie durant les guerres de l'époque révolutionnaire

³¹² Référence aux royalistes qui quittent la France au début de la Révolution. Un certain nombre de prêtres monarchistes se réfugieront d'ailleurs au Canada, après un passage en Angleterre. Voir Claude Galarneau. « Le Canada et la France (1760-1815) », *Historical Papers*, vol. 5, no. 1, 1970, p. 81-88.

³¹³ ASSM, P1 :44.7-11, Mgr Jean-François Hubert. « Lettre circulaire de Mgr Hubert, évêque de Québec, aux curés pour leur indiquer la conduite à suivre si une invasion française avait lieu... », p. 1-2.

puis napoléonienne. Nulle trace ici de « récalcitrants », bien qu'un examen plus approfondi des archives ecclésiastiques soit nécessaire pour fixer définitivement cette question. En France, plusieurs historiens ont quant à eux démontré qu'une portion importante du bas-clergé a penché du côté de la Révolution. Dans son *Histoire des curés*, Nicole Lemaître a mentionné que ces hommes sont « la seule catégorie sociale (avec les notaires) à côtoyer l'ensemble du corps social, [ils] expriment une fois de plus l'air du temps, en dépit ou à cause de l'esprit de séminaire où ces Messieurs voulaient les retirer du monde. L'esprit clérical, qui semblait si puissant et si unifié, laisse couvrir en réalité bien des passions enracinées dans l'Évangile³¹⁴ ». Une étude similaire s'impose sur la relation entre l'Église et la démocratie au Québec, étude orientée sur le long terme et non restreinte à certains événements-clé.

Quelques pistes de réflexion ont déjà été lancées par les chercheurs qui se sont penchés sur la réaction du clergé devant les Rébellions patriotes. Richard Chabot, dans *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec, de 1791 aux troubles de 1837-38*, s'est référé à différentes archives épiscopales pour arguer que la très grande majorité des prêtres n'ont pas participé à cette contestation radicale³¹⁵. Il souligne cependant quelques exceptions : parmi ces « clerics patriotes », on retrouverait ainsi Augustin-Magloire Blanchet (à Saint-Charles), le curé Crevier (à Sainte-Hyacinthe) et Pierre-Marie Mignault

³¹⁴ Nicole Lemaître, (dir.). *Histoire des curés*. Paris, Fayard, 2002, p. 245. Dans une perspective semblable, voir aussi : Jean Quéniart. *Le clergé déchiré – Fidèle ou rebelle?* Éditions Ouest-France, Rennes, 1988, 130 p. Pierre Pierrard. *L'Église et la révolution. 1789-1899*. Éditions Nouvelle Cité, 1988, Paris, 272 p.

³¹⁵ Richard Chabot. *Le curé de campagne et la contestation sociale locale au Québec, de 1791 à 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, p. 113.

(à Chambly)³¹⁶. « Aucun de ces curés n'a soutenu sans réserve le mouvement révolutionnaire. Mais comme ils vivaient au cœur même de la région insurgée, leur situation était devenue précaire³¹⁷ ». Cette remarque n'est pas sans rappeler le cas d'Huet de La Valinière, qui, soixante ans auparavant, se serait montré favorable aux rebelles américains parce qu'une grande partie de ses paroissiens leur étaient sympathiques. Christine Hudon, en conclusion d'un mémoire sur les prêtres du Richelieu-Yamaska au début du XIX^e siècle, a pour sa part avancé qu'au moment des Rébellions de 1837-1838, « les curés occupent une position inconfortable, entre l'autorité épiscopale qui prêche la soumission inconditionnelle au souverain et à ses représentants, et l'insatisfaction croissante de leurs ouailles, dont une partie s'apprête à prendre les armes³¹⁸ ».

L'analogie entre cette situation et celle de 1775-1776, que nous avons analysée tout au long de ce mémoire, se présente d'elle-même : le clergé canadien-français est une nouvelle fois confronté à des troubles sociopolitiques d'origine révolutionnaire; les autorités épiscopales, en accord avec le gouvernement britannique, prêchent encore la fidélité au roi; le bas-clergé, quant à lui, hésite entre un loyalisme solidement enraciné dans la tradition ecclésiastique et l'appel enflammé d'une partie de ses ouailles, déterminée à faire triompher dans cette colonie les idéaux des Révolutions atlantiques.

³¹⁶ Notons aussi le cas particulier d'Étienne Chartier (1798-1853), prêtre à Saint-Benoît qui adopte une attitude ouvertement pro-patriote qui lui vaudra son exil aux États-Unis. Voir Gilles Boileau. *Étienne Chartier – La colère et le chagrin d'un curé patriote*. Québec, Septentrion, 2010, 360 p.

³¹⁷ Richard Chabot. *Le curé de campagne et la contestation sociale locale au Québec, de 1791 à 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, p. 116. Sur l'attitude de l'Église catholique face aux Rébellions, voir aussi Allan Greer. *Habitants et Patriotes*. Montréal, Boréal, 1997, p. 211 à 216.

³¹⁸ Christine Hudon. « Les curés du Richelieu-Yamaska, 1790-1840. Recrutement, vie matérielle et action pastorale ». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1990, p. 135.

ANNEXE 1

Source primordiale pour comprendre la portée sociale de l'invasion de 1775-1776, le *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776*³¹⁹ est en fait un rapport sur l'attitude des paroisses de la région de Québec durant ces mois décisifs pour le sort de la colonie. La compilation qui suit cherche à illustrer les différentes formes de dissidence populaire telles que définies par les trois commissaires loyalistes. Lorsqu'elle est mentionnée, nous avons aussi noté la réaction des curés locaux à cette agitation³²⁰.

Paroisse : Vieille Lorette

Date de la visite des commissaires (page du rapport) : 22 mai 1776 (p. 7)

Nombre de miliciens / pro-rebelles : 160 / 5

Disposition générale de la paroisse :

N'a pas pris les armes pour les rebelles. Les habitants ont obéi à leurs ordres et fourni des fascines.

Attitude des pro-rebelles :

Encouragent les autres à ne pas se soumettre aux officiers du gouvernement, encouragent au pillage.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Jeune Lorette

Date de la visite (page du rapport) : 23 mai 1776 (p. 8)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 55 / 0

Disposition générale de la paroisse :

Loyalisme des habitants qui n'ont pas pris les armes contre le gouvernement. Se sont soumis aux ordres des rebelles (bois et fascines).

Attitude des pro-rebelles : -

Attitude du curé : Non mentionnée

³¹⁹ François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams. *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776*. Publié par Aegidius Fauteux, Québec, 1929, 71 pages.

³²⁰ Nous avons également respecté l'orthographe originale des noms cités.

Paroisse : Charlebourg

Date de la visite (page du rapport) : 24 mai 1776 (p. 8)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 250 / 10

Disposition générale de la paroisse :

Majoritairement loyale, soumis aux ordres des rebelles (bois et fascines).

Attitude des pro-rebelles :

François Breton tente d'établir une compagnie de milice pro-américaine. Jacques Allard et Germain Thibaut se proclament officiers de milice au service des rebelles. Fils de Louis Joseph Geobin a pris les armes et porté plainte contre son curé, comme François Falardeau. Quelques jeunes du village ont tenté d'aller aider les rebelles le 1^{er} janvier 1776 mais sont finalement retournés chez eux.

Attitude du curé :

Plaintes de deux paroissiens pro-américains à son égard.

Paroisse : Beauport

Date de la visite (page du rapport) : 25 mai 1776 (p. 9)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 150 / 12

Disposition générale de la paroisse :

La majorité des hommes ont monté la garde pour les rebelles et les ont assistés.

Attitude des pro-rebelles :

S'engagent comme soldats à 40 lb par mois. Alexandre Vallée a crié à la porte de l'église, devant les habitants : « Si les rebelles ne peuvent prendre la ville [Québec], il faut que nous allions les aider ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Ange Gardien

Date de la visite (page du rapport) : 25 mai 1776 (p. 10)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 70 / 3

Disposition générale de la paroisse :

Quelques miliciens loyaux tentent de maintenir les autres aux ordres du gouvernement, la majorité doit être forcée à le faire.

Attitude des pro-rebelles :

Deux ont servi les rebelles. Nicolas Lecomte s'est fait nommer capitaine par les rebelles et « a agi dans la dite qualité et avec dureté dans ses commandements pendant tout l'hiver, a désarmé lui-même » le capitaine de milice loyaliste et ses partisans.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Château-Riché

Date de la visite (page du rapport) : 26-28 mai 1776 (p. 11)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 73 / 4

Disposition générale de la paroisse :

Paroisse séditeuse: la majorité des habitants ont monté la garde avec enthousiasme, des hommes âgés ont encouragé l'opposition au gouvernement.

Attitude des pro-rebelles :

Discours séditeux sur la prise de Québec, tenir la garde pour les envahisseurs.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Sainte-Anne-de-Beaupré

Date de la visite (page du rapport) : 26 mai 1776 (p. 11)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : Non donné.

Disposition générale de la paroisse :

N.D.

Attitude des pro-rebelles :

N.D.

Attitude du curé : N.D.

Paroisse : Saint-Féréol

Date de la visite (page du rapport) : 26 mai 1776 (p. 12)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : N.D. / 7

Disposition générale de la paroisse :

Presque tous les habitants ont monté la garde pour les rebelles.

Attitude des pro-rebelles :

Chrétien Giguère, influent dans la paroisse, a encouragé les autres à la sédition. Caron du Plaquet dit Chevalier a lu les ordres du Congrès devant l'église. Il écrivait les réponses au Congrès. Les partisans des « Bostonnais » ont fourni des provisions aux troupes qui assiégeaient Québec.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Joachim

Date de la visite (page du rapport) : 27 mai 1776 (p. 12)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 86 / 4

Disposition générale de la paroisse :

Généralement loyale, quelques séditions.

Attitude des pro-rebelles :

Lesperance a aidé les rebelles et « il avait réussi à s'y faire un parti et comme il pensait que Mr Gravé prêtre et le curé Corbin nuisait à ses projets, ils les a fait traduire au camp, en un mot il avait été proclamé capitaine et en cette qualité a répondu à la confiance que pouvait avoir en lui les rebelles tant pour l'exécution de leurs ordres que pour faire piller les fermes des prêtres ».

Attitude du curé : Vingt hommes vont libérer le curé de la paroisse au camp américain, ce qui leur est accordé.

Paroisse : Sainte-Famille (Île d'Orléans)

Date de la visite (page du rapport) : 28 mai 1776 (p. 14)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 120 / 7

Disposition générale de la paroisse :

Certains habitants sont loyaux mais beaucoup d'autres penchent vers la sédition.

Attitude des pro-rebelles :

Monter la garde, propos séditions.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-François (Île d'Orléans)

Date de la visite (page du rapport) : 29 mai 1776 (p. 15)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 70 / 9

Disposition générale de la paroisse :

Loyauté de certains habitants mais un nombre important de pro-rebelles.

Attitude des pro-rebelles :

Monter la garde, accepter des commissions d'officier du Congrès. « Le dit Jean Asselin, Jean Marceau le gros Collet, Jean L'Abbé lieutenant de milice cassé, Augustin Marceau et Michel Hémon ont toujours été les moteurs et plus mauvais sujets de la paroisse. Ces mêmes sont auteurs d'un parti de révoltés qui se rendirent l'automne dernier au bout de l'Île pour s'opposer aux ordres du gouvernement à l'occasion des commandements ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Jean (Île d'Orléans)

Date de la visite (page du rapport) : 29 mai 1776 (p. 16)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 110 / 12

Disposition générale de la paroisse :

La grande majorité des habitants a monté la garde de bonne volonté.

Attitude des pro-rebelles :

Jean Hémon et Joseph Plante ont accepté des commissions d'officiers des rebelles. Participent à l'opposition de l'automne 1775 au gouvernement.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Laurent (Île d'Orléans)

Date de la visite (page du rapport) : 30 mai 1776 (p. 17)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 96 / 9

Disposition générale de la paroisse :

La grande majorité des habitants a monté la garde de bonne volonté.

Attitude des pro-rebelles :

Monter la garde, attachement aux rebelles. « Le sieur Marc Dufrêne a crié à la porte de l'église que ceux qui n'obéiraient pas aux ordres du Congrès seraient pillés, en un mot il a toujours marqué un grand zèle et attachement pour les rebelles ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Pierre (Île d'Orléans)

Date de la visite (page du rapport) : 30 mai 1776 (p. 18)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 120 / 29

Disposition générale de la paroisse :

Le quart de la paroisse a monté la garde, le reste semble assez neutre.

Attitude des pro-rebelles :

Monter la garde, propos séditieux. Aller au camp américain pendant l'hiver. « La femme d'Augustin Chabot surnommée ironiquement par les habitants la reine d'Hongrie a perverti par ses discours séditieux en courant les maisons d'un bout à l'autre presque tous les habitants; il paraît que cette femme a beaucoup de langue et a fait suivant le rapport de plusieurs habitants beaucoup de sensation dans leurs esprits ».

Attitude du curé :

Des officiers loyalistes reçoivent leur commission dans son presbytère, des pro-rebelles tentent de les en empêcher, le Père Dorillé résiste. Ce dernier est dénoncé aux Américains par un des ses paroissiens, Joseph Petrus Langlais.

Paroisse : Sainte-Foy

Date de la visite (page du rapport) : 2 juin 1776 (p. 20)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 47 / 6

Disposition générale de la paroisse :
Quelques séditeux. Plusieurs officiers loyaux.

Attitude des pro-rebelles :
« La paroisse a fait 225 fascines; un certain nombre a charrié du bois et des échelles et tous ont fait des corvées, la plupart contre leur inclination »

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Augustin

Date de la visite (page du rapport) : 3 juin 1776 (p. 20)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 150 / 2

Disposition générale de la paroisse :
« Reproches aux habitants pour avoir servi les rebelles par corvée et diverses fournitures ».

Attitude des pro-rebelles :
« Aucuns de cette paroisse n'ont pris les armes mais il parait qu'ils ont tous servi par corvées ou fourniture sans opposition, c'est pourquoi que n'ayant pu avoir aucun éclaircissement malgré nos informations pour y reconnaître les meilleurs sujets, nous avons remis la nomination des officiers de la paroisse a un autre temps et crié trois fois Vive le roi ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Pointe-aux-Trembles

Date de la visite (page du rapport) : 4 juin 1776 (p. 21)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 106 / 11

Disposition générale de la paroisse :
Quelques séditeux. Plusieurs officiers loyaux. Tous les habitants ont aidé à transporter les fournitures de l'armée américaine.

Attitude des pro-rebelles :
Monter la garde, propos séditeux, fourniture de rhum. « Maurice Desdevens capitaine pour les rebelles les a servi avec autant de zèle que d'affection. Il s'est choisi 4 sergents que nous nommerons cy après; il a fait tous ses efforts pour faire piller plusieurs royalistes de cette paroisse; plusieurs ont été emprisonnés à bord du *Gaspé* par ses conseils. Il a tâché d'exciter tous les habitants à prendre les armes pour les rebelles, notamment après l'action du 31 décembre, disant que les Bostonnais étaient en possession de l'évêché et des poudrières; qu'il n'était plus question que d'un coup de main pour achever de prendre la ville. Il est l'auteur que plusieurs de

cette paroisse sont devenus affectionnés aux rebelles. Il a décampé avec eux ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Écureuils

Date de la visite (page du rapport) : 4 juin 1776 (p. 22)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 36 / 1

Disposition générale de la paroisse :

Un meneur, la plupart semble passifs. « Tous les habitants de cette paroisse ont voituré pour les rebelles ».

Attitude des pro-rebelles :

Pierre Langlois cantinier, capitaine nommé par les Américains. Il est parti avec eux au printemps.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Cap-Santé

Date de la visite (page du rapport) : 5 juin 1776 (p. 23)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 134 / 7

Disposition générale de la paroisse :

Quelques meneurs séditeux, plusieurs refusent de faire des corvées pour les rebelles. Ont vendu des vivres au camp américain.

Attitude des pro-rebelles :

Reçoivent des commissions d'officiers de milice du Congrès.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Deschambault

Date de la visite (page du rapport) : 6 juin 1776 (p. 24)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 72 / 19

Disposition générale de la paroisse :

La majorité accepte les corvées américaines, fournit des vivres, voiture les rebelles, etc.

Attitude des pro-rebelles :

Plusieurs officiers de milice pro-rebelles ont été nommés durant l'hiver.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Grondines

Date de la visite (page du rapport) : 6 juin 1776 (p. 25)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 37 / 6

Disposition générale de la paroisse :

« Cette paroisse a fait toutes les corvées sans résistance. Il ne parait cependant pas que l'esprit de rébellion y ait beaucoup régné ».

Attitude des pro-rebelles :

Quelques officiers de milice pro-rebelles.

Attitude du curé :

« Conférence de M^r le curé sur le choix des officiers à nommer ».

Paroisse : Sainte-Anne-de-la-Pérade

Date de la visite (page du rapport) : 7 juin 1776 (p. 26)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 104 / 9

Disposition générale de la paroisse :

Un meneur loyaliste qui amène une vingtaine d'hommes pour la défense de Montréal à l'automne 1775. Habitants ont voituré pour les rebelles et leur ont fourni des vivres.

Attitude des pro-rebelles :

Propos séditionnel, aide aux soldats américains. « Campanais demeurant chez le bonhomme Nicolas dit un jour à Gouin sortant de l'église : "tu n'es plus sous le gouvernement anglais. C'est au Bastonais [sic] à qui tu auras affaire présentement". Il s'opposa au commandement pour le Roy l'automne passé. Il a tâché d'engager les habitants à prendre les armes pour les rebelles, souvent il a vanté publiquement les forces des rebelles, en un mot il est celui qui a le plus contribué à corrompre la paroisse ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Batiscan

Date de la visite (page du rapport) : 7 juin 1776 (p. 28)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 18 / 6

Disposition générale de la paroisse :

Transport pour les rebelles sans résistance.

Attitude des pro-rebelles :

Plusieurs officiers de milice pro-rebelles ont été nommés durant l'hiver.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Sainte-Geneviève

Date de la visite (page du rapport) : 8 juin 1776 (p. 29)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 64 / 5

Disposition générale de la paroisse :

Assemblée de la paroisse pour l'élection des officiers de milice. Les hommes ont obéi aux rebelles pour fournir des voitures.

Attitude des pro-rebelles :

Non mentionnée.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Champlain

Date de la visite (page du rapport) : 9 juin 1776 (p. 30)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 30 / 5

Disposition générale de la paroisse :

Plusieurs officiers de milice pro-rebelles. « Cette paroisse a obéi aux ordres des rebelles sans opposition ».

Attitude des pro-rebelles :

Propos séditieux. « Le nommé Beaudoin boucher de la paroisse paraît toujours avoir tenu de mauvais conseils. Il parla impertinemment à M^r de Lanaudière, fils, l'automne dernier, lorsqu'il fit des commandements sur une difficulté qu'il eut cet hiver avec plusieurs habitants au presbytère pour quelque chose concernant le dit presbytère. Les habitants lui proposèrent d'en passer par la décision du grand-vicaire ou de Monseigneur l'évêque lorsqu'il serait possible de le voir. Il répondit qu'il ne reconnaissait l'autorité de l'évêque n'y celle du grand-vicaire & qu'il porterait ses plaintes au commandant bostonnais de Trois-Rivières ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Cap-de-la-Madeleine

Date de la visite (page du rapport) : 9 juin 1776 (p. 30)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 26 / 7

Disposition générale de la paroisse :

« Cette paroisse n'a point pris les armes mais a fait des corvées sans opposition ».

Attitude des pro-rebelles :

Plusieurs officiers pro-rebelles ont été nommés durant l'hiver. Assemblée pour nommer ces officiers. « Dorval, père de Michel Dorval *bailiff*[bailli], paraît avoir toujours tenu de mauvais discours contre le parti du gouvernement jusqu'à vouloir insinuer que l'évêque de Québec & le grand-vicaire des Trois-Rivières avaient été payés pour prêcher en faveur du parti du Roy ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Bécancour

Date de la visite (page du rapport) : 15 juin 1776 (p. 31)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 73 / 8

Disposition générale de la paroisse :

Corvées pour les Américains mais peu de miliciens ont pris les armes pour eux. Deux hommes se sont engagés comme soldats du Congrès.

Attitude des pro-rebelles :

Six hommes ont reçu des commissions d'officiers du Congrès, ils doivent les brûler publiquement.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Gentilly

Date de la visite (page du rapport) : 15 juin 1776 (p. 33)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 31 / 8

Disposition générale de la paroisse :

Les habitants ont transporté sans résistance des provisions pour les rebelles.

Attitude des pro-rebelles :

Trois hommes se sont engagés comme soldats du Congrès. Ils sont revenus sur leur ferme en mai

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Pierre-les-Becquets

Date de la visite (page du rapport) 16 juin 1776 (p. 34)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 36 / 15

Disposition générale de la paroisse :

Exécution de corvées, plusieurs hommes ont pris les armes pour les rebelles.

Attitude des pro-rebelles :

Ils ont insulté et pillé un autre habitant loyaliste. Corvées et tour de garde pour les troupes du Congrès.

Attitude du curé :

Un certain nombre des habitants de cette paroisse ont présenté au commandant de l'armée du Congrès une requête dont nous avons copie contre ceux qui désapprouvaient leur zèle pour les rebelles et contre leur pasteur qui leur refusait les sacrements. Cette plainte a occasionné une réprimande & des menaces au Père Louis, leur curé, par une lettre qu'il lui a été écrite par l'aide

de camp du commandant des rebelles du 30 décembre laquelle nous avons retirée ».

Paroisse : Saint-Jean-de-l'Échaillon

Date de la visite (page du rapport) : 16 juin 1776 (p. 36)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 22 / 2

Disposition générale de la paroisse :

Aucun ordre des Américains à la paroisse durant l'occupation.

Attitude des pro-rebelles :

Moins de dix miliciens ont monté la garde très brièvement.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Lotbinière

Date de la visite (page du rapport) : 17 juin 1776 (p. 37)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 53 / 0

Disposition générale de la paroisse :

Attitude apparemment neutre: aucun n'a pris les armes. Les baillis ont été cassés pour avoir « servi les rebelles » (aucune précision à ce sujet).

Attitude des pro-rebelles :

Deux habitants ont porté des vivres au camp de Québec. Corvées, transport de fournitures pour les rebelles.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Sainte-Croix

Date de la visite (page du rapport) : 18 juin 1776 (p. 37)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 60 / 2

Disposition générale de la paroisse :

Aucun habitant n'a pris les armes. Corvées et transport de fournitures pour les Américains.

Attitude des pro-rebelles :

Le capitaine de milice nommé par le gouverneur Carleton a servi les rebelles avec un autre homme.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Henri

Date de la visite (page du rapport) : 24 juin 1776 (p. 40)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 57 / 14

Disposition générale de la paroisse :

« Presque toute cette paroisse paraît avoir aidé & assisté les rebelles avec beaucoup d'affection ».

Attitude des pro-rebelles :

Les baillis ont obéi aux ordres du Congrès et ont donc été cassés par le gouverneur. Deux habitants se sont engagés comme soldats dans des régiments américains. Fabrication d'échelles pour le siège de Québec.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Nouvelle Beauce - Sainte-Marie

Date de la visite (page du rapport) : 26 juin 1776 (p. 41)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 115 / 15

Disposition générale de la paroisse :

Certains habitants aident des espions américains à traverser la région. Aucun habitant n'a pris les armes. Le domaine et le moulin seigneuriaux ont été pillés durant l'hiver.

Attitude des pro-rebelles :

« Cet homme [Claude Patry] qui dans le premier moment montra son zèle & son affection pour le service du Roy n'a été corrompu que par sa femme dont l'esprit a de tout temps semé la zizanie dans la paroisse parmi les habitants, dit mille impertinences des curés et de tous les honnêtes gens & qui notamment dans l'affaire présente n'a cessé de tenir des discours séditieux par toute la paroisse & dans les paroisses voisines ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Nouvelle Beauce – Saint-Joseph

Date de la visite (page du rapport) : 27 juin 1776 (p. 43)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 105 / 4 familles (une dizaine de pro-rebelles identifiés).

Disposition générale de la paroisse :

Refuse de reconnaître l'autorité royale à l'automne 1775. Passage d'espions. « L'esprit de cette paroisse a toujours beaucoup incliné en faveur des rebelles ».

Attitude des pro-rebelles :

La majorité des habitants aide les troupes d'Arnold lors de leur passage. Insoumission face au seigneur Taschereau.

Attitude du curé :

Le curé Verrau fait des efforts, sans succès, pour tenter de ramener ses paroissiens dans leur devoir. Il « reçut à cette occasion plusieurs impertinences ».

Paroisse : Pointe-Lévy

Date de la visite (page du rapport) : 5 juillet 1776 (p. 45)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 127 / 40 au moins.

Disposition générale de la paroisse :

Les commissaires ne peuvent nommer aucun nouvel officier de milice. « Cette paroisse ayant tenu en général une très mauvaise conduite ».

Attitude des pro-rebelles :

Fabrication de fascines et fourniture de denrées aux Bostonnais. Tours de garde. Beaucoup d'habitants (plus d'une dizaine) se sont engagés comme soldats du Congrès.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Beaumont

Date de la visite (page du rapport) : 6 juillet 1776 (p. 47)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 71 / 19

Disposition générale de la paroisse :

« À l'exception de 5 ou 6 bons sujets cette paroisse goûtait beaucoup l'esprit de la rébellion et a toujours été zélée pour le parti des rebelles ».

Attitude des pro-rebelles :

Plusieurs habitants prennent les armes pour aider les envahisseurs et font des corvées pour eux-ci.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Charles

Date de la visite (page du rapport) : 6 juillet 1776 (p. 49)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 160 / 10

Disposition générale de la paroisse :

Pas d'officiers nommés par les Américains.

Attitude des pro-rebelles :

Propos séditieux et corvées. Quatre jeunes se sont engagés comme soldats du Congrès.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Michel

Date de la visite (page du rapport) : 7 juillet 1776 (p. 50)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 118 / 12

Disposition générale de la paroisse :

« Cette paroisse a été généralement opposée aux ordres du Roy et affectionnée au parti des rebelles ».

Attitude des pro-rebelles :

Ils font du presbytère leur corps de garde et y montent la garde.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Vallier

Date de la visite (page du rapport) : 8 juillet 1776 (p. 51)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 119 / 34

Disposition générale de la paroisse :

Attitude généralement favorable aux rebelles. Vente de denrées, prise d'armes contre les miliciens royalistes.

Attitude des pro-rebelles :

Feux pour signaler l'arrivée des bateaux britanniques au printemps 1776. « La veuve Gabourie surnommée la reine de Hongrie a fait plus de mal dans cette paroisse qu'aucun autre; elle tenait souvent chez elle des assemblées où elle présidait, tendant à soulever les esprits contre le gouvernement et à les animer en faveur des rebelles. Pour mieux parvenir à son but détestable elle leur faisait boire des liqueurs fortes ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Berthier

Date de la visite (page du rapport) : 8 juillet 1776 (p. 53)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 64 / 30

Disposition générale de la paroisse :

« Cette paroisse a toujours marqué beaucoup d'affection pour le parti des rebelles ».

Attitude des pro-rebelles :

Le bailli Joseph Morancy fut le meneur de la sédition.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-François-du-Sud

Date de la visite (page du rapport) : 9 juillet 1776 (p. 54)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 46 / 39

Disposition générale de la paroisse :

« Presque la moitié [des habitants] de cette paroisse furent à l'assemblée séditeuse de la Pointe Lévy l'automne dernier et montèrent la garde à Berthier. Ils ont été vendre leurs denrées à la Pointe Lévy et à Sainte-Foy pendant l'hiver ».

Attitude des pro-rebelles :

Plusieurs officiers de milice pro-rebelles ont été nommés. Prise d'armes contre les miliciens loyalistes.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Pierre-du-Sud

Date de la visite (page du rapport) : 10 juillet 1776 (p. 56)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 91 / 39

Disposition générale de la paroisse :

Dix habitants prennent les armes pour le roi. Neuf familles loyalistes. Beaucoup de pro-rebelles.

Attitude des pro-rebelles :

Fourniture de blé au camp américain. Quatorze habitants se sont engagés comme soldats du Congrès. Prise d'armes contre des miliciens loyalistes chez Michel Blay, le 25 mars 1776.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Thomas

Date de la visite (page du rapport) : 11 juillet 1776 (p. 59)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 121 / 15

Disposition générale de la paroisse :

Onze habitants prennent les armes chez Blay et 21 prennent les armes pour le loyaliste Beaujeu³²¹. « Le plus grand nombre était opposé au gouvernement et affectionné aux rebelles ».

³²¹ En mars 1776, Louis-Liénard de Beaujeu (1716-1802), seigneur de l'Île-aux-Grues et ancien officier de l'armée française au Canada, leva une troupe d'environ 150 habitants loyalistes dans les paroisses de la rive-sud en aval de Québec. Tentant de lever le siège de la ville, ils furent battus à Saint-Pierre-du-Sud par un groupe composé de soldats américains et de Canadiens pro-rebelles. Voir David Daniel Ruddy. « Liénard de Beaujeu de Villemonde, Louis ». dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol V (1801-1820), http://www.biographi.ca/009004-119.01f.php?&id_nbr=2507&&PHPSESSID=ychzfqkvzape (Page consultée le 10 février 2010).

Attitude des pro-rebelles :

Six habitants se sont engagés comme soldats du Congrès. Lévesque, le notaire de la paroisse, a encouragé les habitants à piller « les effets appartenant au roi » chez le curé (3 barriques de vin de Bordeaux). Les miliciens pro-rebelles montent la garde.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Cap-Saint-Ignace

Date de la visite (page du rapport) : 11 juillet 1776 (p. 61)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 84 / 16

Disposition générale de la paroisse :

Onze habitants aident l'action de Beaujeu. Beaucoup d'autres paroissiens semblent cependant pro-rebelles.

Attitude des pro-rebelles :

Le capitaine de milice nommé par le gouverneur Carleton a aidé les rebelles. Les partisans du Congrès effectuent des corvées et montent la garde. Neufs hommes s'engagent comme soldats pour les envahisseurs.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : L'Islet

Date de la visite (page du rapport) : 12 juillet 1776 (p. 63)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 130 / 8

Disposition générale de la paroisse :

« L'esprit de neutralité paraît être celui qui a le plus régné ». Dix hommes ont pris les armes pour le Roi.

Attitude des pro-rebelles :

Six hommes se sont engagés comme soldats pour le Congrès et ont monté la garde. D'autres cultivateurs ont fourni des denrées aux Américains.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Jean-Port-Joli

Date de la visite (page du rapport) : 12 juillet 1776 (p. 64)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : Non donné / 11

Disposition générale de la paroisse :

Quatorze hommes se sont joints à Beaujeu. « Cette paroisse ne s'est pas mieux conduite que les voisines ».

Attitude des pro-rebelles :

Trois habitants se sont engagés comme soldats rebelles. Ils ont monté la garde avec d'autres miliciens.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Saint-Roch-des-Aulnaies

Date de la visite (page du rapport) : 13 juillet 1776 (p. 65)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 137 / 8

Disposition générale de la paroisse :

« Cette paroisse parait en général avoir été moins rebelle que les autres ». Vingt-et-un miliciens loyalistes se sont joints à Beaujeu.

Attitude des pro-rebelles :

Trois habitants se sont engagés comme soldats du Congrès. Ils ont monté la garde avec d'autres miliciens. Les pro-rebelles ont porté des denrées aux Américains. François Peltier a encouragé les habitants à prendre les armes pour ceux-ci.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Date de la visite (page du rapport) : 13 juillet 1776 (p. 67)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : 94 / 30

Disposition générale de la paroisse :

« Les habitants de cette paroisse ont voituré pour les rebelles; le plus grand nombre leur ont été affectionnés ». Quatorze ont pris les armes pour aider l'action de Beaujeu.

Attitude des pro-rebelles :

« Le dit sieur Clément Gosselin ne s'est pas contenté d'une telle conduite seulement avec cette paroisse il a parcouru toutes les autres jusqu'à la Pointe Levy, prêchant la rébellion partout, excitant à piller le petit nombre des zélés serviteurs du Roy et à les faire arrêter; lisant lui-même aux portes des églises et forçant quelques fois les officiers du Roy à lire les ordres et proclamations des rebelles ». Il a quitté la paroisse au moment de la retraite américaine.

Attitude du curé : Non mentionnée.

Paroisse : Rivière-Ouelle

Date de la visite (page du rapport) : 14 juillet 1776 (p. 70)

Nombre de miliciens / nombre de pro-rebelles : Non donné / 18

Disposition générale de la paroisse :

Plusieurs habitants semblent favorables au Congrès et sont encouragés par des agitateurs et

certains officiers de milice. Sept ont néanmoins pris les armes pour Beaujeu.

Attitude des pro-rebelles :

Trois hommes servent les Américains comme officiers de milice. Les habitants effectuent des corvées pour les occupants. Feux de signalisation des navires britanniques au printemps 1776. « Le nommé Bazil Dubé, commissionné des rebelles qui les a aidé et assisté de tout son pouvoir, a soulevé les esprits, engagé du monde pour le service du Congrès, bafoué et menacé les royalistes etc. ».

Attitude du curé : Non mentionnée.

BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES MANUSCRITES

Sources manuscrites :

Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal (ACAM). Fonds 901-115 : Correspondance d'Étienne Montgolfier, vicaire général, à l'évêque de Québec, 1761 à 1789.

ACAM, Fonds 901-005 : Correspondance d'Étienne Montgolfier, pss, 1760 à 1776.

ACAM, Fonds 355.114 : Assomption-de-la-Sainte-Vierge 1766-1925.

Archives du Séminaire de Saint-Sulpice (ASSM). P1.21.55-11. Photocopie d'une lettre écrite par Montgolfier, pss., à un prêtre, 14 mai 1775.

ASSM, P1 :14.1.23 Documents relatifs à la succession de M. P. Huet de La Valinière, pss., 1792-1806.

ASSM, P1 :44 7-11. Lettre circulaire de Mgr Hubert, évêque de Québec, aux curés pour leur indiquer la conduite à suivre si une invasion française avait lieu selon les instructions de Guy Carleton, lord Dorchester. 9 novembre 1793, 3 p.

ASSM, P1 :25 1-14. Explications de Louis Jollivet, pss., curé de Notre-Dame, à l'occasion du mandement de Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, à l'occasion de l'invasion du Québec par les rebelles américains. 1775, 6 p.

ASSM, P1 : 5.2.-26. Proclamation pour le service du Congrès (américain) de la part de son Excellence le général David Wooster, commandant en chef de l'armée auxiliaire du continent en Canada, 20 janvier 1776, 2 p.

ASSM, P1 : 25. C22. Texte d'un serment prêté par les prêtres chassés par la Révolution française et autres nouveaux sujets assurant leur fidélité au roi George III. 1796, 1 page.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). P1000, D569. Pierre Huet de La Valinière. - 1732-1806 - 18 document(s) textuel(s).

BAnQ. Fonds Cour des plaidoyers communs du district judiciaire de Montréal (TL16, S2). Dossier « Besson (prêtre à Ste. Geneviève) vs. Poutret André dit Lavigne et Aubert Robert dit La Caille ». 1778. 1 document textuel.

2. SOURCES IMPRIMÉES

Sources imprimées :

AINSLIE, Thomas. *Canada preserved – The journal of Captain Thomas Ainslie*. édité par Sheldon Cohen. The Copp Clark Publishing Company, 1968, 106 p.

BAnQ. BABY, François, Gabriel TASCHEREAU et Jenkin Williams. *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776*. Publié par Aegidius Fauteux, Québec, 1929, 71 p.

BAnQ. BADEAUX, Jean-Baptiste. *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776*. Montréal, Sénécal, 1871 (réimpression de 1927), 43 p.

BAnQ. CARAYON, Auguste. *Bannissement des Jésuites de la Louisiane [microforme]: relation et lettres inédites*. Paris, L'Ecureux, 1865, 136 p.

BAnQ. HUET DE LA VALINIÈRE, Pierre. *Simple et vrai récit de la conduite du Revd. P. Huet de la Valinière depuis son arrivée aux Illinois, le 20 juin 1786*.

BRIAND, Jean-Olivier. « Mandement Aux sujets rebelles durant la guerre américaine », p. 269-279, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des Évêques de Québec*, vol. 2, 1741-1806, M^{gr} H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, dir., Québec, Imprimerie générale A. Côté et Cie, 1888, 556 p.

HUET DE LA VALINIÈRE, Pierre. « Abrégé des mémoires sur le Canada, précédé d'une lettre au comte de Vergennes », p. 355-369, dans ANDRÈS, Bernard (dir.). *La conquête des lettres au Québec, 1759-1799 : anthologie*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 740 p.

Université de Montréal. Collection spéciale Baby. HUET DE LA VALINIÈRE, Pierre. *Vraie histoire, ou simple Précis des infortunes [...], qu'à souffert et souffre encore le Rév. Pierre Huet de la Valinière [...]*. Albany, Charles R. et Georges Webster, 1792, 50 p.

SANGUINET, Simon. *L'invasion du Canada par les Bastonnais. Journal de M. Sanguinet (suivi du Siège de Québec)*. Présenté par Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1975, 182 p.

3. ARTICLES, MONOGRAPHIES ET THÈSES

Le Canada et la Révolution américaine :

BROWN, Gayle K. « The Impact of the Colonial Anti-Catholic Tradition on the Canadian Campaign, 1775-1176 », *A Journal of Church and State*, 1993, vol. 35, no. 3, p. 559-575.

CLARKE, John. « Baby, François ». dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol V (1801-1820), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=2244&interval=20&&PHPSESSID=i8mrflj7hd5v5hd39cjsiqm5h2 (Page consultée le 13 avril 2009).

DOUVILLE, Raymond. « Badeaux, Jean-Baptiste » dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=1744&interval=20&&PHPSESSID=i8mrflj7hd5v5hd39cjsiqm5h2 (Page consultée le 13 avril 2009).

DUFFY, Charles. « Le caractère social de la Révolution américaine d'après les témoignages des officiers français qui ont participé à la Guerre d'indépendance; 1777-1783 ». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1997, 119 p.

HANSON, Charles P. *Necessary Virtue: The Pragmatic Origins of religious liberty in New England*. Charlottesville, University Press of Virginia, 1999, 277p.

HARE, John. « The American revolution and the Beauce, Quebec : 1775-/1783 », *Culture*, vol. 20, 1959, p. 131-148.

HARE, John. « Le comportement de la paysannerie rurale et urbaine dans la région de Québec pendant l'occupation américaine, 1775-1776 », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 47, no. 1-2 (janvier et avril 1977). P. 145-150.

LANCTÔT, Gustave. *Le Canada et la révolution américaine, 1774-1783*. Montréal, Beauchemin, 1965, 330 p.

LÉGER, Jean-Marc. « Les répercussions politiques et sociales sur les Canadiens français de l'invasion par les insurgés des treize colonies en 1775 ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1949, 103 f.

MONETTE, Pierre. *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 2007, 550 p.

RAWLYK, George A. *Revolution rejected 1775-1776*. Prentice-Hall of Canada, Scarborough, 1968, 128 p.

RUDDY, David Daniel. « Liénard de Beaujeu de Villemonde, Louis ». dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol V (1801-1820), http://www.biographi.ca/009004-119.01f.php?&id_nbr=2507&&PHPSESSID=yhzfqkvzape (Page consultée le 10 février 2010).

STANLEY, George F. G. *L'invasion du Canada 1775-1776. « Canada Invaded »*. Traduction de Marguerite MacDonald. Québec, La Société historique de Québec, coll. Cahiers d'Histoire, n°28, 1975, 240 p.

QUÉRY, Jacques. « Montréal sous l'occupation américaine, 1775-1776 – Répercussions socio-économiques ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1977, 290 p.

TRUDEL, Marcel. *La révolution américaine. Pourquoi la France refuse le Canada, 1775-1783*. Sillery, Les Éditions du Boréal Express, coll. 1760, 1976, 291 p.

TRUDEL, Marcel. *La tentation américaine, 1774-1783. La Révolution américaine et le Canada : textes commentés*. Sillery, Septentrion, 2006, 179 p.

VERREAU, Hospice Anthelme. *Invasion du Canada – collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau*. Montréal, Sénécal, 1873, 3 vol.

WALLOT, Jean-Pierre. « En guise de conclusion sur le Canada à l'époque de la Révolution atlantique », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 45 (1973), p. 428-435.

Eustache Chartier de Lotbinière :

GAGNÉ, Armand. « Chartier de Lotbinière, Eustache » dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol III (1741-1770), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=1251&interval=25&&PHPSESSID=ls6ol8uob5ve9d3am7avfk01d4 (Page consultée le 13 décembre 2009).

PROVOST, Honorius. « Chartier de Lotbinière, Eustache (baptisé François-Louis) » dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01f.php?&id_nbr=1801&interval=25&&PHPSESSID=6ut9er8fppla3rm7simmocvgtc5 (Page consultée le 13 décembre 2009).

Pierre-René Floquet :

CHARLAND, Thomas-Marie. « La mission de John Carroll au Canada en 1776 et l'interdit du père Floquet », *Rapport 1933-1934 de la Société canadienne de l'histoire de l'Église catholique*, p. 45 à 56.

COSSETTE, Joseph. « Floquet, Pierre-René » dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=1889&interval=25&&PHPSESSID=o9t86kb9atau3et08k6p5fs4r3 (Page consultée le 23 février 2009).

Pierre Huet de La Valinière :

LANCTÔT, Gustave. « Un Sulpicien récalcitrant : l'abbé Huet de La Valinière ». *Société Canadienne d'Histoire de l'Église catholique*. Rapport 1935-1936, p. 25-39.

LEMIEUX, Lucien. « Pierre Huet de La Valinière », p. 156-160, dans *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada. Grandes figures de leur histoire*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, 430 p.

TÊTU, Henri. « L'abbé Pierre Huet de La Valinière 1732-1794 ». *Bulletin des recherches historiques*, vol. 10, no. 5 (mai 1904), p. 129-144.

TÊTU, Henri. « L'abbé Pierre Huet de La Valinière 1732-1794 ». *Bulletin des recherches historiques*, vol. 10, no. 6 (juin 1904), p. 161-175.

Joseph Huguet :

COSSETTE, Joseph. « Huguet, Joseph » dans *Dictionnaire biographique canadien* [en ligne], vol IV (1771-1800), http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=1957&interval=25&&PHPSESSID=r01busra19odjmnvflquskhtm4 (Page consultée le 13 octobre 2009)

Histoire de l'Église catholique au Québec :

DA SILVA, Angélique. « Du régime français au régime anglais, le supérieurat d'Étienne Montgolfier (1759-1791) au Séminaire de Montréal ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2000.

DECHÈNE, Louise. « Inventaire des documents relatifs à l'histoire du Canada conservés dans les archives de la Compagnie de Saint-Sulpice à Paris », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, vol. 47, 1969, p. 147-288.

DESLANDRES, Dominique, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion (1657-2007)*. Éditions Fides, 2007, 670 p.

GIRARDY, Karine. « Entre France et Nouvelle-France : l'activité politique des prêtres de Saint-Sulpice, 1675-1725 ». Mémoire de maîtrise, Université Pierre-Mendès, Grenoble II, 1994.

LAURENT, Laval. *Québec et l'Église aux États-Unis sous Mgr Briand et Mgr Plessis*. Montréal, Librairie St-François, 1945, 258 p.

LEMIEUX, Lucien. *Histoire du catholicisme québécois. Les années difficiles (1760-1839)*. Montréal, Boréal, 1989. 438 p.

MARTIN, Louis. « Jean Rimbault, curé à Nicolet de 1806 à 1841 ». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1977, 144 p.

VOISINE, Nive. « La production des vingt dernières années en histoire de l'Église du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 15, no. 1, 1974, p. 97-112.

Histoire générale de l'Église catholique

JACQUEMET, G. (dir.). « Interdit » dans *Catholicisme : hier, aujourd'hui, demain : encyclopédie en sept volumes*. Tome 5, Paris, 1962, p. 1878-1884.

LEMAÎTRE, Nicole (dir.). *Histoire des curés*. Paris, Fayard, 2002, 523 p.

QUÉNIART, Jean. *Le clergé déchiré – Fidèle ou rebelle?* Éditions Ouest-France, Rennes, 1988, 130 p.

PIERRARD, Pierre. *L'Église et la révolution. 1789-1899*. Éditions Nouvelle Cité, 1988, Paris, 272 p.

Dissidence et contrôle social au Québec préindustriel :

ANDRÈS, Bernard. « Originaux et détraqués de la fin du XVIII^e siècle québécois », *Tangence*, no. 57, 1998, p. 53-71.

DESSUREAULT, Christian et Christine Hudon. « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et le contrôle de la fabrique ». *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no. 3, Septembre 1999, p. 413-439.

LACHANCE, André. « Le contrôle social dans la société canadienne du Régime français au XVIII^e siècle », *Criminologie*, vol. 18, no. 1, 1985, p. 7-18.

TICHOUX, Alain. « Lumières reflétées ou les origines du dilemme canadien de la liberté », *Dix-huitième siècle*, no. 10 (1978), p. 71 à 83.

Le Canada dans les décennies qui suivent la Conquête :

ANDRÈS, Bernard. « La génération de la Conquête : un questionnement de l'archive », *Voix et Images*, vol. 20, no. 2 (59), 1995, p. 274-293.

ANDRÈS, Bernard. « D'une mère partie à la patrie canadienne : archéologie du patriote au XVIII^e siècle », *Voix et Images*, vol. 26, no. 3 (78), 2001, p. 474-497.

ANDRÈS, Bernard (dir.). *La conquête des lettres au Québec, 1759-1799 : anthologie*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 740 p.

ANDRÈS, Bernard. *Les Mémoires de Pierre de Sales Laterrière suivi de Correspondances*. Édition commentée. Montréal, Triptyque, 2003, 320 p.

DE LAGRAVE, Jean-Paul. *L'Époque de Voltaire au Canada. Biographie politique de Fleury Mesplet, imprimeur*. Montréal et Paris, L'Étincelle éditeur, 1993, 503 p.

GOSSELIN, Amédée. « Le recensement du gouvernement de Québec en 1762 ». *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*. 1925-1926, p. 142-143 (pages de récapitulation).

GREER, Allan. *Habitants, marchands et seigneurs. La société rurale du bas Richelieu 1740-1840*. Québec, Septentrion, 2000, 356 p.

GREER, Allan. *Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*. Montréal, Boréal, 1997, 370 p.

HARE, John et Jean-Pierre Wallot. *Les imprimés dans le Bas-Canada (1801-1840) : bibliographie analytique*, tome I, 1801-1810. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1967, 381 p.

LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*. Montréal, Fides, 2000, 574 p.

LAWSON, Philip. « "Sapped by corruption": British Governance of Quebec and the Breakdown of Anglo-American Relations on the Eve of Revolution », *Canadian Review of American Studies*, vol. 22, no. 3 (hiver 1991), p. 302-324.

LACOURSIÈRE, Jacques et Hélène Quimper. *Québec, ville assiégée, 1759-1760*. Septentrion, Québec, 2009, 270 p.

OUELLET, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec. 1760-1850*. Tome 1, Montréal, Fides, 1971, 289 p.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre Wallot. *Un Québec moderne 1760-1840*. Montréal, Éditions Hurtubise, 2007, 735 p.

TRUDEL, Marcel. «La Conquête de 1760 a eu aussi des avantages » p. 227-257, dans *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 2006, 346 p.

TRUDEL, Marcel. « L'attitude du gouverneur Louis-Frédéric Haldimand à l'égard des Canadiens-français (1778-1781) », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 36, no. 1 (janvier-mars 1966), p. 5 à 14.

WALLOT, Jean-Pierre. *Un Québec qui bougeait*, Montréal, Boréal Express, 1973, 345 p.

Le curé de campagne et sa charge pastorale :

BOILEAU, Gilles. *Étienne Chartier – La colère et le chagrin d'un curé patriote*. Québec, Septentrion, 2010, 360 p.

CHABOT, Richard. *Le curé de campagne et la contestation sociale locale au Québec, de 1791 à 1837-1838*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975, 242 p.

DÉCARY, Simon. « Le Roi, l'Église et la guerre : la prédication à Montréal au moment de la Conquête (1750-1760) », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2008, 127 p.

GAGNON, Serge. *Quand le Québec manquait de prêtres : la charge pastorale au Bas-Canada*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2006, 414 p.

GAGNON, Serge et René Hardy. *L'Église et le village au Québec : 1850-1939 : l'enseignement des Cahiers des prônes*. Montréal, Leméac, 1979, 174 p.

HUDON, Christine. «Beaucoup de bruit pour rien? Rumeurs, plaintes et scandales autour du clergé dans les paroisses gaspésiennes, 1766-1900», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, no. 2, 2001, p. 217-240.

HUDON, Christine. « Les curés du Richelieu-Yamaska, 1790-1840. Recrutement, vie matérielle et action pastorale », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1990, 157 p.

LAGRÉ, Michel et Nicole Lemaitre. *Histoire des curés*. Paris, Fayard, 2002, 523 p.

Relations France-Canada-États-Unis à la fin du XVIII^e siècle

BOULLE, Pierre H. et Richard A. LEBRUN. *Le Canada et la Révolution française*. Montréal, Centre universitaire d'études européennes, 1989, 183 p.

BRUNET, Michel. « Les Canadiens et la France révolutionnaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, no. 4 (mars 1960), p. 467-475.

GALARNEAU, Claude. « Le Canada et la France (1760-1815) », *Historical Papers*, vol. 5, no. 1, 1970, p. 81-88.

SOLOVIEFF, G. « Les relations franco-américaines (1775-1800) », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 55 (1983), p. 114-129.

VILLERBU, Tangi. *La Conquête de l'Ouest : le récit français de la nation amérindienne au XIXe siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 306 p.

VILLERBU, Tangi. « Pouvoir, religion et société en des temps incertains : Vincennes, 1763-1795 » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, no. 2, automne 2008, p. 185 à 214.

Le village de L'Assomption :

ST-GEORGES, Lise. « Le village de L'Assomption : 1748-1791 », mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1984, 145 f.

ROY, Christian. *Histoire de L'Assomption*. L'Assomption, Comité des fêtes du 250^e, 1967, 540 p.

Autres :

WINOCK, Michel. « Qu'est qu'un événement? », *L'Histoire*, no. 268 (septembre 2002), p. 32 à 36.